

réflexions pour **1985**

Ce document a été numérisé par le groupe de projet ALEPH du Commissariat général du Plan, dans le cadre de la constitution d'une *Mémoire de la prospective*.

L'objectif de cette *Mémoire* est de rediffuser, en version numérique, des études, rapports et essais, devenus introuvables mais toujours susceptibles d'intéresser les personnes, spécialistes ou non, concernées par les réflexions prospectives.

Bruno Hérault
Chef du projet ALEPH

COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN
18 rue de Martignac – 75700 Paris 07 SP
tél : 01 45 56 51 00
Internet : www.plan.gouv.fr

r é f l e x i o n s

p o u r

1985

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	5
RÉFLEXIONS POUR 1985	9
1. L'HOMME DE 1985	25
2. FORMATION DES HOMMES	38
3. CROISSANCE ÉCONOMIQUE	45
4. CONSOMMATION	50
5. DÉPENSES COLLECTIVES	65
6. CADRE DE VIE	71
7. LOISIRS	78
8. ESTHÉTIQUE	83
9. DIMENSION	90
10. MOBILITÉS	96
11. DÉSUÉTUDE	101
12. ADMINISTRATION	108
13. DÉVELOPPEMENT SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE ...	113
14. RESSOURCES PREMIÈRES	124
15. AGRICULTURE	130
16. COMMUNICATIONS	136
ANNEXES	139

AVANT-PROPOS

Le lecteur trouvera dans cette brochure publiée par la Documentation Française l'essentiel des travaux du « Groupe 1985 », constitué par le Premier Ministre à la fin de 1962 afin « d'étudier, sous l'angle des faits porteurs d'avenir ce qu'il serait utile de connaître dès à présent de la France de 1985 pour éclairer les orientations générales du V^e Plan ».

L'étude prospective demandée au Groupe de Travail lui a permis d'extraire du champ des possibles quelques figures de l'avenir intelligibles pour l'esprit et utiles pour l'action.

Ces figures de l'avenir destinées à guider nos décisions sont un composé de probable et de souhaitable. Il s'agit moins en effet de deviner hasardeusement le premier, que de préparer efficacement le second : un souhaitable qui apparaisse plausible à l'esprit prospectif et qui devienne probable pour une société attachée à sa réalisation.

Ces traits caractéristiques de l'attitude humaine envers le futur doivent rester présents à l'esprit du lecteur de cet ouvrage.

Il ne s'agissait pas de prophétiser, moins encore de construire une perspective ordonnée, de tracer une sorte de carte géographique des routes vers le futur, l'avenir ne se dépouillant d'une incertitude essentielle qu'au moment d'entrer dans le passé. A côté des tendances « lourdes » qui caractérisent, par exemple, l'accroissement de la population, — et encore toutes les conséquences du droit d'établissement prévu par le Traité de Rome sont-elles aujourd'hui mal prévisibles —, il existe des « faits

porteurs d'avenir », qui peuvent infléchir plus ou moins brusquement l'évolution antérieure, et dont la recherche faisait expressément partie de la mission dévolue au Groupe.

Ce qui a été dit plus haut explique d'autre part l'importance donnée par le document aux orientations volontaires de notre développement. Certes, le Groupe a estimé qu'il ne lui appartenait pas de se prononcer sur des options nationales majeures relevant du pays tout entier, qu'il s'agisse de la politique extérieure, de la puissance militaire, ou des préférences de structures. Il a mis l'accent, en revanche, sur la nécessité de préparer une économie et une société nouvelles, où les notions de dimension, de mobilité, de promotion, d'esthétique, de participation, etc., prendront une importance beaucoup plus considérable que dans le passé.

Le lecteur trouvera dans le document issu des travaux du Groupe un grand nombre d'observations, de réflexions et de suggestions qui, malgré la nouveauté de la tentative, projettent sur notre avenir autant de lumière qu'il était raisonnable de l'attendre. Il a été jugé possible, en tous cas, d'en tirer la substance d'un chapitre du Rapport d'orientation du V^e Plan. Dans cet esprit, la prospective et la planification ont été, et continueront sans doute à aller à la rencontre l'une de l'autre, la première en concentrant son attention sur les propriétés du futur utiles pour les décisions à prendre dans le présent, la seconde en dressant, à l'aide et au-delà de ses analyses à moyen terme, une sorte de questionnaire sur l'avenir de l'homme, du progrès technique, de la croissance économique, des fins du développement, du concert entre les nations.

Pierre MASSÉ

Le Groupe 1985 présidé par M. GUILLAUMAT, a été composé des personnalités suivantes: Mme KRIER, MM. J. BERNARD, E. CLAUDIUS PETIT, M. DEMONQUE, L. ESTRANGIN, J. FOURASTIE, C. GRUSON, B. de JOUVENEL, P. LAMOUR et G. LEVARD. L'organisation et la mise en forme des travaux ont été effectuées par un groupe de rapporteurs animé par M. DELAPALME et comprenant MM. DUCROS, LECERF, MONOD, PIQUARD, ROBIN, FRAISSE.

Le Groupe s'est réuni vingt fois entre le 24 janvier 1963 et le 20 février 1964. Les discussions étaient à chaque séance centrées sur un sujet particulier, dont les grandes lignes étaient exposées par une personnalité le plus souvent extérieure au Groupe. Dans l'ordre des séances, ces sujets ont été : Esquisse 1985 de L'INSEE (M. BLANC) - Aménagement de la Région Parisienne (M. DELOUVRIER) - Loisir (M. DUMAZEDIER) - Apports de l'Ethnologie à la Prospective (M. LEVI STRAUSS) - Consommation (MM. DELORS, DESABIE, ROTTIER) - Structures urbaines (MM. CANDILIS, LAURE) - Problèmes posés par la croissance économique (M. Raymond ARON) - Transports (M. ROUSSELOT) - Recherche scientifique (M. AIGRAIN) - Enseignement (M. WEIL) - Agriculture (MM. BUSTARRET, BERGMAN, THIBAUT) - Dynamique des Finances publiques (M. SAINT GEOURS).

L'ensemble des travaux réalisés, qui comprend, outre le présent rapport, les comptes rendus analytiques des séances, leurs comptes rendus chronologiques détaillés, ainsi que les documents ayant servi de base aux discussions, a été remis au Commissariat Général du Plan.

Le texte qui est ici présenté reprend les thèmes qui sont apparus d'une importance majeure. Il a été préparé par les rapporteurs et soumis ensuite au Groupe qui, après quelques observations de détail et de rédaction, a bien voulu en approuver l'ensemble.

RÉFLEXIONS

POUR

1985

1985 : UNE AUTRE GÉNÉRATION

De même qu'il y a près de vingt ans le premier plan de modernisation et d'équipement n'a pas été seulement l'addition de quatre budgets annuels, mais bien l'instrument d'une approche nouvelle de notre avenir, de même une réflexion sur l'année 1985 devrait permettre d'accomplir un pas de plus dans l'organisation de nos activités : cette démarche nouvelle, différente de la simple somme de quelques plans successifs, est sans doute rendue nécessaire par la dimension, la complexité et l'interpénétration toujours croissante, de nos entreprises : beaucoup de nos décisions présentes engagent un avenir lointain, sans que parfois nous en soyons bien conscients, et sans doute faut-il se demander si l'on ne devrait pas aller dans le sens inverse, composant notre avenir pour y rattacher ensuite les directions que nous tentons de donner à nos affaires. Mais peut-être aussi cette démarche est-elle possible sans courir le risque de la naïveté ou de l'utopie, à condition d'en bien choisir le terme et d'en mesurer les limites.

En ce qui concerne le terme, pourquoi choisir l'année 1985 ?

Tout d'abord un tel horizon permet de s'abstraire dans une certaine mesure de l'extrapolation, et de tenir compte des effets de mutations à peu près prévisibles. On peut imaginer à cette distance des méthodes de l'Administration ou des modes et structures de la formation des hommes tout à fait différents de ce qu'ils sont aujourd'hui. Cela serait certes plus difficile, ne serait-ce que parce que plus controversé, à l'échelle d'un ou deux plans de cinq ans.

Cette durée doit permettre aussi à de larges mouvements résultant de l'extrapolation de s'accomplir : ainsi pourrait-il en être, par exemple, de l'aménagement du territoire à l'échelle européenne, de la transformation industrielle qui aura conduit à un développement très important de la taille de certaines entreprises, ou encore d'une extension de la participation des citoyens à la vie de l'entreprise, de la cité et du pays.

Enfin, une période de 20 ans correspond à un changement de génération, ce qui signifie que les nouveaux nés de 1964 entreront en 1985 dans la vie active et que les hommes qui entrent actuellement dans la vie active seront alors au sommet de leur pouvoir d'action : ainsi pourront avoir changé profondément les manières d'appréhender et de traiter les problèmes.

Quant aux limites elles sont de plusieurs ordres et peuvent résulter aussi bien des méthodes de travail utilisées que de la nature profonde de l'évolution.

Il n'était évidemment pas question de se placer dans un contexte rendant la prévision pratiquement impossible ; des hypothèses telles que des conflits généralisés ou d'importantes crises économiques ont donc été écartés a priori, ce qui ne constitue pas d'ailleurs un jugement sur leur probabilité.

Le groupe n'a pas estimé non plus qu'il était de son ressort de se prononcer sur les grandes options de la politique internationale telles que la puissance militaire ou l'aide aux pays en voie de développement. Tout au plus a-t-il pu souligner par exemple que les nécessités économiques rendraient de plus en plus difficile la considération d'un certain nombre de problèmes à une échelle plus petite que celle de l'Europe.

De même il n'a pas pensé qu'il était de sa compétence de proposer des choix en matière de structures économique et sociale, de durée du travail, de politique des revenus (1) ; simplement a-t-il tenté de mettre en lumière quelques éléments susceptibles de faciliter ces choix à ceux qui devront les assumer.

C'est ainsi par exemple que la nécessaire cohérence entre certaines consommations privées et certains équipements collectifs a été vivement soulignée.

Enfin, il n'a évidemment pas été possible au groupe 1985, qui ne constitue en aucune façon un groupe de recherches spécialisées, de faire progresser la science économique ou de mener lui-même certaines études ; il a cependant jugé utile de poser certains problèmes, qu'il s'agisse de méthodologie (nécessité par exemple d'introduire l'usage des équipements collectifs dans la mesure du niveau de vie) ou de questions précises (définition d'une politique à long terme de disponibilité des ressources premières).

Mais dans la prévision de l'avenir, des limites plus profondes peuvent résulter de la nature même des choses et l'on doit se demander si la force de certaines tendances ne réduit pas en fin de compte notre liberté de choix à peu de chose.

(1) Il ressort toutefois assez explicitement de ses travaux que la finalité morale de l'expansion lui paraît être la diffusion sociale de ses fruits.

On peut noter qu'il est déjà profitable de se poser une telle question et que la recherche de ces tendances fortes est susceptible de permettre un progrès vers une relative connaissance de l'avenir. Des phénomènes tels que l'expansion démographique, la rareté croissante de l'espace ou de l'eau, le développement de l'urbanisation, l'augmentation des activités de loisirs, une dépendance accrue vis-à-vis de l'économie mondiale, l'appétit de motorisation, l'extension des consommations médicales, ont ainsi été mis en lumière pour souligner les contraintes qu'ils étaient susceptibles de faire peser sur nos choix.

CONSTRUIRE SON AVENIR

Mais ces limites et ces difficultés n'ont pas empêché de déceler en fin de compte que l'avenir envisagé permettait encore une marge de choix suffisante pour que l'on puisse rendre la société de demain agréable pour l'ensemble des hommes, à condition toutefois qu'ils en aient la volonté et qu'ils s'en donnent les moyens : la croissance économique peut en effet conduire au mieux être à condition qu'elle soit correctement orientée, à condition simplement qu'elle existe, ce qui n'est pas forcément naturel, et demande des efforts particuliers ; de même les valeurs de notre société peuvent être librement choisies, à condition que nous soyons vigilants et que nous ne laissions pas envahir notre civilisation par des développements parasites dont nous pourrions un jour ne plus être maîtres.

Le visage de notre pays en 1985 devrait résulter d'une transformation profonde de notre économie susceptible de conduire à une amélioration importante de nos modes de vie : une agriculture rénovée qui pourrait être la première industrie lourde de la France tout en libérant une main-d'œuvre considérable pour les autres industries et les services ; une capacité de production plus que doublée car, d'ici 1985, nous aurons construit autant d'usines qu'il en existe actuellement ; un niveau de vie qui se sera, en une génération, élevé autant qu'en un siècle, devraient être parmi les signes de cette transformation.

Cette perspective est d'ailleurs vraisemblable compte tenu des besoins nouveaux qu'engendre la croissance : tout en nous attachant aux activités à rendement élevé, nous pourrions, dans notre échéancier du développement, ordonner les investissements rentables à moyen terme à des investissements rentables à plus long terme, comme l'éducation (la promotion des hommes, facteur de croissance, sera aussi l'un des fruits de la croissance) et l'aménagement du territoire (qui dans l'immédiat permet à l'organisation de l'espace d'échapper à l'anarchie).

Tout en s'accompagnant d'un déplacement vers la qualité, la consommation de masse est susceptible d'engendrer, d'autre part, un climat de bien-être accru qui atténuera les tensions dans la solidarité d'un progrès suffisamment diffusé et, en conduisant au-delà de la couverture des besoins élémentaires, fera passer de la Société des besoins, qui procure des satisfactions, à la Société de l'expression, qui est un signe de liberté.

PAR DES EFFORTS ORDONNÉS

Si probable que soit cet avenir, nous ne serons toutefois pas dispensés de le vouloir car il faudra consentir à l'effort qu'il requiert. Il suppose en effet un taux d'investissement élevé, un taux de consommation contrôlé, une pression fiscale renforcée pour financer les équipements collectifs ; il implique une productivité élevée, donc un appareil de distribution rénové (les points de vente surnuméraires et les rentes de situation qui engendrent des coûts anormalement gonflés, pourraient disparaître sans diminuer la qualité des services, pourvu que ceux-ci soient judicieusement localisés) et une élimination enfin acceptée des structures désuètes, des professions inutiles, des travaux qui se stérilisent mutuellement ; il requiert une quantité de travail que l'on n'aura point amputée à la légère car la société de 1985 ne sera pas celle de l'opulence ; il confirme la nécessité de la planification et d'une réflexion attentive sur le choix des objectifs, car les priorités spontanées ne sont pas nécessairement celles qu'une société consciente s'assignerait.

... DANS UNE OUVERTURE SUR L'EUROPE

Mais il faut bien réaliser que l'ampleur de cet effort et des satisfactions qui le récompenseront dépendra, dans une mesure encore à peine soupçonnée, des transformations de l'économie mondiale. Notre solidarité accrue à l'égard du contexte économique international, et singulièrement à l'égard de nos partenaires du Marché Commun, fait que l'Europe se sera imposée comme le cadre probable d'un aménagement des investissements sur de vastes échelles territoriales et, sans doute, comme le cadre inéluctable de notre survie dans une compétition que l'ouverture des frontières rend de plus en plus aiguë.

Il faut rappeler à cette occasion la possibilité que les conflits militaires fassent place à des invasions économiques moins sanglantes mais en un certain sens plus redoutables parce que moins immédiatement perceptibles. Et l'Europe n'aura pas trop de toute sa masse, de tout son génie et de toute sa volonté pour échapper à une domination dont ses pays composants ont, par le passé, payé de bien grands prix pour ne pas la subir.

... ET UNE CONFRONTATION AVEC L'AMÉRIQUE

Sur un plan voisin, la confrontation avec les États-Unis est à la fois le défi redoutable qui nous condamne à vouloir une croissance rapide et l'occasion de s'interroger sur la validité du modèle américain pour l'Europe et pour la France. Dans quelle mesure l'Amérique d'aujourd'hui est-elle l'image de notre avenir (probable ou souhaitable) ? Le désir d'être compétitifs sans doute nous conduira (singulièrement dans l'ordre de la production de masse) à imiter une économie qui précède l'Europe dans la croissance, mais dont l'Europe entend rester contemporaine dans le progrès technologique. Cependant la volonté de ne pas figer notre retard nous incitera aussi à dessiner les traits

d'une société originale : c'est là un parti vraisemblablement préférable pour nous comme pour les autres Européens car la richesse des traditions en Europe pourrait, presque à elle seule, garantir que les structures de consommation y continueront de refléter des échelles de valeurs différentes de celles qui ont cours Outre Atlantique.

A un tel avenir il n'est peut-être d'autre alternative que la décadence économique : ce risque doit nous conduire à le vouloir avec une grande force, c'est-à-dire à consentir à tout ce qu'implique l'ouverture des frontières : consentir aux concentrations et aux mutations qu'impose ce changement dans la dimension des marchés comme dans celle des entreprises ; vouloir faire des structures françaises des éléments à la mesure des réalités européennes et capables de faire face à leurs concurrents des autres continents ; et donc accepter sans tarder les disciplines, nouvelles pour nous, de la masse et de la mobilité.

Au-delà de cette mutation de nos structures industrielles, c'est donc une mutation de nos mentalités que l'avenir requiert. Car le temps n'est plus ou nous pouvions décider de la source du travail et des loisirs, de la croissance de la consommation et des revenus, bref des acomptes à prélever sur les fruits de la croissance, sans nous préoccuper de l'évolution dans les autres pays : survivre c'est désormais vivre au rythme de nos partenaires et de nos concurrents, que nous ne pouvons précéder de trop loin sur la voie du progrès social. La survie de l'Europe requiert donc l'acceptation de nouvelles disciplines : discipline des revenus, dont l'évolution sera soumise à un nouveau contrat social, discipline monétaire dans un monde où l'on n'a pas le droit de tolérer chez soi plus d'inflation que n'en tolèrent les voisins ; disciplines de la solidarité européenne dans la planification des investissements, mais aussi dans l'échéancier des satisfactions et dans les structures de consommation.

... PAR UNE PROMOTION DE LA RECHERCHE

Au-delà de la Société Européenne et de son avenir économique, c'est une civilisation nouvelle qui peut se dessiner.

C'est d'abord une civilisation scientifique portant en elle un certain nombre de risques :

Le progrès des sciences et des techniques est susceptible en effet de modifier profondément les valeurs dans lesquelles baigne la vie quotidienne. Les possibilités nouvelles (aller loin, aller vite, produire toujours davantage de biens nouveaux, avoir beaucoup de loisirs, connaître davantage avec davantage de sûreté, etc.) apparaissent à un rythme élevé, tandis que les progrès prévisibles de l'automatique et de l'informatique pourront faire de la fin de ce siècle un âge de la science succédant à un âge de l'industrie. A bien des égards cette civilisation scientifique peut être regardée comme inéluctable : quelle que soit la part de la France dans les progrès qui seront accomplis, les techniques nouvelles se diffuseront sur toute la planète avec, il est vrai, un impact variable sur l'appareil de production et sur la vie des individus.

Or cet impact comporte diverses menaces.

C'est d'abord la survie intellectuelle et culturelle de la France en tant qu'individualité originale, qui est l'objet d'un défi inattendu. En effet cette civilisation

scientifique tendra à atténuer de plus en plus les déformations et les spécificités nationales. Dès lors notre présence dans le monde dépend de notre capacité à imprimer notre marque dans cette civilisation par une contribution significative de la technique française et de la science française, notamment dans les secteurs où nous mettrons en place une organisation industrielle capable d'en valoriser les résultats sur le plan économique (nous ne pourrions nous contenter d'offrir des facilités aux brevets étrangers que dans les domaines où, ayant résolument renoncé à imposer notre marque, nous acceptons de surcroît la perspective d'un dépérissement de certaines activités).

Au total, c'est au prix d'un rude effort, non seulement sur le plan financier de la recherche, mais aussi sur celui de la formation des hommes capables de l'entreprendre, que nous pourrions assumer cette civilisation scientifique. De fait, les estimations montrent que le niveau souhaitable des qualifications de la population française restera au-dessus du niveau probable en 1985, de sorte que les élites seront toujours davantage occupées et qu'il faudra faire des choix difficiles pour ce qui regarde leur utilisation et leur répartition entre la production (où elles seront rentables à court terme), la recherche (où elles seront rentables à moyen terme) et l'enseignement (où elles seront rentables à long terme).

... PAR LA CONCILIATION DE L'INDIVIDUEL ET DU COLLECTIF

Au-delà de notre présence dans le monde, c'est d'ailleurs la survie de nos valeurs qui se trouve menacée par l'omniprésence des comportements techniques. La soif de loisirs dès aujourd'hui témoigne d'un besoin de transgression systématique du quotidien, où l'homme ne reconnaît plus un monde à sa dimension et à son image, où il a conscience de perdre sa vie en la gagnant. Les manifestations antisociales des « teen-agers » sont vraisemblablement le symptôme d'une difficulté croissante à assumer le temps dans une civilisation technique où de plus en plus on veillera à ce qu'il ne se passe rien, et d'un besoin de retrouver enfin le collectif dans la communion avec autrui (par la consommation ou la destruction).

Il faut convenir cependant que les valeurs elles-mêmes changent à mesure que la société se transforme. Aussi faut-il résister à la tentation de prendre pour valeur tout ce qui paraît permanent et rassurant, et discerner, dans nos systèmes de valeurs acceptées, ce qui peut nous conduire à éviter ou à fuir l'avenir. C'est à ce prix que nous pourrions faire coexister des valeurs qui viennent du passé avec des valeurs apportées par les mutations, et conserver aux fins que nous assignons à la société leur cohérence avec l'avenir. L'ampleur des transformations qu'ont subies nos systèmes de valeurs dans le sillage de la révolution industrielle donne la mesure des changements auxquels il faut s'attendre, dans les vingt prochaines années, sur l'horizon des significations.

Aussi les valeurs de tradition — comme la famille — sont-elles menacées.

A travers elles, c'est le problème de la place de l'Homme, de la liberté individuelle, du bonheur dans la vie privée qui se trouve posé. Il est clair que nous

ne pourrons assumer ce monde qu'au prix d'une conciliation entre l'individuel et le collectif que l'Europe a toujours recherchée.

Il serait donc illusoire de construire le bonheur de l'homme dans les bases matérielles de son existence ou dans le cadre de sa vie si cette conciliation entre l'individuel et le collectif ne faisait l'objet d'une vigilance accrue dans la participation à tous les niveaux. Les études menées sur le problème de la jeunesse délinquante ont eu le mérite de mettre en lumière le fait que ni les grands ensembles, ni les habitations collectives, ni les taudis, ni les revenus insuffisants, ni même les familles désunies n'étaient responsables de la formation des bandes : le mal vient de plus loin, de la disponibilité des jeunes que l'absence de participation à la civilisation nouvelle laisse trop vacants.

Pour remédier à cette difficulté profonde, il paraît en particulier essentiel de restaurer la signification du collectif et reconnaître la signification de l'esthétique.

Pour que l'homme puisse reconnaître dans la civilisation un monde à son image, il devra pouvoir y retrouver et l'ouvrage de ses mains, et la participation de son effort. C'est à ce prix que les structures collectives échapperont au risque d'écraser l'homme par leurs dimensions, ou de le murer dans sa solitude ; alors que certains modes traditionnels de participation sont en déclin, il faut que le producteur dans l'entreprise, le consommateur sur l'horizon des produits, le citoyen dans la vie du quartier, de la ville, de la nation, trouve des modes d'insertion qui aient pour lui un sens perceptible et une valeur digne de sacrifice.

Dans cette harmonisation, au profit de l'homme, du milieu dans lequel il baigne, la remise à l'honneur de l'esthétique jouera un rôle primordial : le groupe ne s'y est pas trompé en mettant un accent particulier sur le droit au beau qui lui a semblé être une valeur essentielle.

Enfin, parmi les manifestations les plus importantes de la liberté, le pouvoir de mobilité est apparu comme ayant une particulière importance. Non seulement de ce fait cette mobilité n'est pas seulement une qualité nécessaire au développement économique, mais elle apparaît encore comme une valeur dont nos décisions devront permettre le meilleur développement.

LES DOMINANTES

Ces considérations générales résultent de l'ensemble des débats du groupe. Un certain nombre d'aspects particuliers ont, au cours de ces débats, été spécialement mis en lumière, et font l'objet des chapitres de cet ouvrage. Il nous a semblé utile de revenir ici sur ces aspects pour en montrer l'enchaînement et en souligner les points les plus importants.

L'HOMME

Au premier plan de ces sujets se place : l'homme de 1985 (*). Il doit être le centre des préoccupations que l'on peut avoir pour l'avenir. Dans ce sens, on peut estimer comme à peu près général le désir que malgré les contraintes de plus en plus nombreuses et de plus en plus resserrées que tend à exercer sur lui la civilisation moderne, l'homme futur conserve, voire simplement retrouve, un équilibre convenable avec le milieu dans lequel il vit, qu'il s'agisse du milieu professionnel, du milieu familial, du milieu naturel dont la civilisation tend à le séparer, ou du milieu artificiel qu'elle tisse autour de lui.

Les buts à rechercher comporteront notamment une plus grande participation des individus à la vie de la société et à son évolution — notamment en ce qui concerne les tâches professionnelles ou civiques — un accroissement de leurs possibilités de contact avec la nature (sites touristiques, parcs nationaux, et leurs accès), un effort très sensible concernant la qualité du milieu créé par la civilisation (abandon de la laideur issue de la société industrielle).

SA FORMATION

La formation (**) que recevront alors les hommes — qu'ils auront reçue jusque là — sera un facteur essentiel de cet équilibre qui est en fin de compte une forme essentielle de leur liberté. S'adaptant de façon plus souple à des finalités plus conscientes, elle devra aboutir à l'éducation des individus, aussi bien comme consommateurs, comme citoyens, que comme producteurs et leur permettre d'accéder au mieux aux bonheurs possibles. Elle dispensera les qualités et les méthodes nécessaires à un meilleur accomplissement des hommes, aux moments les mieux adaptés de leur existence — et non plus les données les plus nombreuses dans la seule période de l'adolescence. Devant le changement d'ordre de grandeur qu'il est facile de constater dans les besoins (1), on peut penser également que l'enseignement aura changé radicalement ses méthodes et ses techniques dans le sens d'un plus grand agrément et d'une meilleure efficacité, qu'il ne sera plus le seul fait de spécialistes formés inéluctablement en trop petit nombre, et qu'enfin il ne sera plus reçu exclusivement dans les locaux scolaires, la famille, les musées, les théâtres, les stades, les divers lieux de rencontre ayant encore accru un rôle dont on décèle dès aujourd'hui l'importance et auquel il sera nécessaire de donner les moyens de se développer.

Il est d'ailleurs probable que le souci d'une plus grande efficacité aura conduit l'enseignement à abandonner une centralisation excessive, et qu'une certaine autonomie, à l'échelon par exemple des régions, aura permis la souplesse et l'initiative indispensables.

(*) cf. chapitre 1.

(**) cf. chapitre 2.

(1) Il devrait y avoir en 1985, 5 fois plus de bacheliers qu'en 1962.

SES LOISIRS

Mais d'autres facteurs aideront aussi l'homme de 1985 dans la recherche d'une existence harmonieuse, au premier plan desquels on peut citer un temps de loisir accru et mieux employé, et le développement important d'une dimension esthétique.

Une augmentation substantielle du temps de loisirs (*) devrait résulter aussi bien d'une diminution du temps de travail que d'un aménagement des moments passés dans des occupations contraignantes (transports, travaux ménagers, actes administratifs). Elle devrait permettre un développement équilibré des trois fonctions principales du loisir : repos, divertissement, étude, et donner un meilleur accès aux activités dans lesquelles l'homme se met volontairement au service des autres. Mais il faudra que les structures nécessaires soient mises en place pour permettre un exercice convenable de ces fonctions, et ce sera sans doute une des tâches importantes de notre construction de l'avenir que de prévoir un habitat, des équipements culturels et sportifs, un aménagement des sites, un développement des structures d'enseignements capables de répondre à cet objectif.

Quant à la dimension esthétique (**) elle prendra une importance qu'il serait grave de ne pas reconnaître : elle apparaît déjà largement dans la production de l'économie de marché et c'est bien une preuve qu'elle répond à une aspiration générale des hommes ; mais étouffée notamment par une éthique financière souvent d'ailleurs injustifiée, elle reste encore fâcheusement absente des préoccupations du secteur public. Une diffusion considérablement accrue des productions artistiques, une augmentation importante des moyens financiers disponibles, l'existence de matériaux de qualité croissante, devront permettre de répondre à cette soif du Beau qu'ont les hommes et dont la satisfaction générale peut être un signe majeur de la démocratie.

SON CADRE DE VIE

La manifestation la mieux perceptible du mode d'existence des hommes se trouve sans doute dans les objets qu'ils consomment, dans le cadre dans lequel ils vivent — qu'il s'agisse d'ailleurs de biens acquis directement par eux-mêmes ou de ceux que la collectivité met à leur disposition. C'est donc un processus important de la prévision de ces conditions de vie des Français que la recherche de ce que pourrait être à long terme le cadre matériel de leur existence, la structure de leurs consommations privées et le mode de dépenses collectives dont ils profitent plus ou moins directement.

Il convient d'abord de souligner la nécessité de réaliser un lien convenable entre ces trois secteurs : la cohérence de certaines consommations privées et des équipements collectifs qui leur correspondent (voitures, routes et parkings, — habitat et infrastructure urbaine) — le développement harmonieux des divers types de consommations (éviter par exemple un déséquilibre trop grand entre un habitat médiocre et le luxe des autres équipements), l'établis-

(*) cf. chapitre 7.

(**) cf. chapitre 8.

sement de structures (financières en particulier) répondant à ces fins — devraient être une des conséquences heureuses d'une optique à long terme.

Les considérations concernant le cadre de vie (*) amèneront à étudier un aménagement convenable du territoire national qui d'ailleurs, ayant des conséquences beaucoup plus lointaines encore que deux décennies, devra être conçu dans un cadre géographique très large (Europe), et dans une optique assez prospective des modes de vie. Ces aménagements concernent notamment :

les régions urbaines, dont le développement quantitatif et qualitatif souhaitable à côté de l'agglomération parisienne dépendra de l'équipement et de l'organisation que l'on aura su leur donner ;

les parts non exploitées du territoire (« les déserts ») où l'aménagement de parcs nationaux et de zones de loisirs pourrait répondre à la crainte qu'ont certains de voir tomber les régions correspondantes en désuétude ;

les quartiers des villes qui, bien conçus et équipés, devront permettre aux hommes de vivre dans un univers à leur dimension.

Tout cela, bien entendu, devra être complété par un examen très attentif des circulations (estimer courageusement l'effort que demande leur établissement si l'on ne veut pas qu'elles constituent une des contraintes les plus graves pour l'avenir) et de l'habitat. On aura dans ce dernier domaine, quitté le temps où il fallait avant tout se loger, quelles que soient les conditions ; l'homme de 1985 aura atteint un niveau de vie lui permettant de souhaiter un logement agréable où pourront s'accomplir diverses fonctions de sa vie : vie familiale, repos, loisir, souci esthétique ; un problème difficile et important est alors de savoir comment préparer dès maintenant un tel habitat.

SES CHOIX DE CONSOMMATION

Cet habitat sera l'un des aspects essentiels de la consommation (**) en 1985. Une extrapolation raisonnée donne à penser que les diverses parts de cette consommation varieront de façon très différente les unes par rapport aux autres dans les 20 années à venir ; c'est ainsi que la part des dépenses d'alimentation pourrait diminuer de moitié par rapport à 1950, tandis que la part des dépenses d'hygiène et de santé, de transports et de communications pourrait au contraire être multipliée par 2. Dans le même temps, la proportion des dépenses d'habillement diminuerait un peu, l'habitat et le logement croissant au contraire de 30 %, les dépenses de loisirs et de culture de 50 %. Toutes ces modifications résulteront de facteurs très divers, et en principe, d'un choix libre des consommateurs. Mais il conviendra sans doute de guider dans une certaine mesure ce choix, en empêchant par exemple un trop grand souci de satisfaction à court terme (la voiture contre le logement), en limitant une influence désordonnée de la publicité, en assurant la formation des individus considérés comme consommateurs, en rendant mieux perceptible le coût des infrastructures nécessaires (renforcement des impôts indirects ou affectation des impôts directs).

(*) cf. chapitre 6.

(**) cf. chapitre 4.

Ce dernier point souligne deux aspects également importants des dépenses collectives (*). Le premier concerne leur prise en compte dans l'évaluation du niveau de vie (qui de moins en moins ne pourra être déterminé que par le seul revenu des ménages), le second l'importance de plus en plus grande qu'elles prendront et les problèmes de financement que cela posera. Rien que pour l'équipement par exemple, l'effort collectif pourrait être en 1985 de l'ordre de 60 milliards de francs d'aujourd'hui : il s'agit bien là d'une mutation dans les ordres de grandeur ; les dépenses d'équipement, qui prendront notamment en charge les secteurs dont l'importance ou l'efficacité à trop long terme ne permet pas de les livrer à l'économie du marché (réservation d'espaces, infrastructure urbaine, équipements sanitaires, culturels et sportifs, enseignement, recherche et peut-être développement) sont d'ailleurs d'un ordre assez différent de ces dépenses individuelles qu'assume la collectivité (médicaments) et qui demanderont peut-être des aménagements lorsque des choix devront être faits ; peut-être en fin de compte la dimension nouvelle de ces équipements collectifs, la nécessité d'accéder aux disponibilités financières qu'ils exigeront et la manière dont ils seront choisis, constitueront-elles un des aspects les plus importants et les plus délicats de notre future économie.

UNE CONDITION : LA CROISSANCE

— Une condition sans doute nécessaire de cette évolution dans laquelle notre pays, tout en conservant une place de premier plan devra répondre au mieux à l'évolution des besoins de ses habitants, est la poursuite pendant un certain temps encore d'un taux de croissance économique (**) élevé. C'est une condition nécessaire du fait de certains phénomènes extérieurs tels qu'une concurrence accrue résultant d'une libération quasi inéluctable des échanges, du fait aussi que, pour choisir, — en particulier dans le domaine des équipements collectifs — il faut disposer d'une marge de choix possibles et par conséquent d'une abondance relative.

Cela est d'ailleurs possible parce que notre économie sort à peine d'un temps de rattrapage qui laisse devant elle une marge encore importante d'évolution, parce que le taux actuel, prolongé pendant 20 ans encore, nous conduirait à un niveau à peine supérieur à celui qu'ont actuellement les U.S.A., parce que les possibilités de conversion de domaines à faible productivité vers les domaines à forte productivité sont encore nombreuses.

A QUEL PRIX ?

Mais cela nécessitera sans aucun doute de grands efforts qui porteront notamment sur le développement de la recherche scientifique et technique, sur l'esprit et les structures des administrations, sur la formation des hommes ; cela

(*) cf. chapitre 5.

(**) cf. chapitre 3.

demandera aussi la mise en place de conditions plus générales telles notamment qu'une plus grande mobilité des hommes, des capitaux, des idées et des structures, l'abandon de ce que la routine tend à conserver malgré une désuétude patente, l'accès à une dimension convenable des ensembles industriels, des marchés, des structures administratives.

Le développement de la recherche scientifique et technique (*) sera sans doute le support majeur d'un taux de croissance important. Même aux U.S.A., où le niveau atteint est élevé, on considère que l'automatisation des processus administratifs et industriels constituera l'élément nouveau susceptible de monter encore ce niveau. Il en sera de même en France, si toutefois l'on se donne suffisamment à temps les moyens scientifiques et industriels nécessaires à la réalisation de ces progrès.

Il faudra donc en premier lieu continuer sans relâche l'effort amorcé pour la recherche scientifique et technique, et la France devra sans doute consacrer en 1985 une part largement accrue (1) de son produit national brut à cette activité : tenant compte de la valeur actuelle (1,5 %) et d'un produit national brut triplé d'ici 1985, on mesure que l'effort à réaliser pourrait amener à multiplier les dépenses actuelles par un facteur supérieur à 5. Un tel volume rendra nécessaire par ailleurs que les buts poursuivis soient clairement définis, qu'il s'agisse de la connaissance pure (recherche fondamentale entièrement libre, telle que la physique corpusculaire à haute énergie), d'activités de prestige, ou enfin de recherches devant conduire à des applications (recherche fondamentale orientée, recherche appliquée, développement, dans des domaines tels que l'énergie nucléaire, l'informatique et l'automatique, la biologie, les sciences humaines). La part de l'effort financier à consentir devra être définie dans chaque domaine et les structures nécessaires pour tirer le plus grand profit de cette part déterminées, notamment dans les cas où l'on recherche l'application.

Enfin, l'effort à consentir pour assurer la qualité nécessaire des hommes impliqués dans ces recherches ne devra en aucun cas être sous-estimé.

Les structures et les habitudes de l'Administration (**) devront de leur côté être aménagées pour qu'elle puisse, non seulement s'adapter à l'évolution rapide de son domaine d'action, mais encore dans certains cas provoquer cette évolution. Il faudra pour cela qu'elle adopte certaines méthodes et structures du secteur privé, comportant notamment le sens de l'initiative, de la responsabilité, de l'efficacité, du service du « client » (2). Les techniques modernes de recherche opérationnelle, la gestion automatisée devront aussi y être introduites. Bien entendu, l'Administration ne gardera pas le visage sévère qu'elle a trop souvent et le sens de l'esthétique sera pour elle, comme pour tous, un souci important. Enfin devra s'atténuer le cloisonnement trop vertical des activités administratives qui laissera une place convenable à une gestion mieux intégrée, à l'échelon par exemple des départements ou des régions.

(*) cf. chapitre 13.

(**) cf. chapitre 12.

(1) La valeur atteinte actuellement aux U.S.A. est de l'ordre de 3 %.

(2) De même d'ailleurs que le secteur privé pourrait évoluer dans le sens d'une certaine éthique du secteur public, comportant par exemple un meilleur équilibre entre la nécessité du profit rapide et la satisfaction du bien général.

Une évolution dynamique des industries, de la recherche, des administrations, réclamera d'ailleurs une très grande mobilité (*) (définie comme aptitude au changement) qui ne sera rendue possible, en ce qui concerne les hommes, qu'en les préparant par leur formation à ces changements (aspect psychologique — aspect technique de la culture générale et des structures de recyclage) et en leur assurant les facilités nécessaires à ces reconversions (une politique convenable du logement est pour cela essentielle). Cette mobilité devra amener les hommes à changer, sans problèmes dramatiques, de profession, mais aussi de lieu de travail, ces possibilités s'étendant au territoire européen.

Cette mobilité devra tout aussi bien s'appliquer aux techniques, aux structures voire aux idées, et les moyens devront être trouvés de faire disparaître celle dont la désuétude (**) fait entrave au progrès.

Il faut citer enfin, parmi les conditions importantes de la croissance économique, l'accès à des dimensions (***) auxquelles la taille de notre pays ou de nos entreprises ne nous a guère accoutumés : ce problème sera pourtant l'un des plus importants des temps à venir, l'un des plus difficiles à traiter de manière raisonnable et, en un certain sens, l'un des plus contraignants.

Bien des éléments conduiront en effet les institutions, les organismes et notamment les entreprises scientifiques et industrielles à se donner des dimensions inhabituelles dans notre pays (mais déjà courantes aux U.S.A. et commençant à l'être dans certains pays européens, en Russie et au Japon). Parmi ces éléments, on peut citer :

- la concurrence internationale résultant de l'ouverture des échanges commerciaux et conduisant à la recherche constante de l'abaissement du prix de revient, qui ne peut souvent lui-même être atteint que par la taille ;
- les possibilités dans cette optique de l'automatique, possibilités qui ne peuvent souvent jouer à plein que dans des entreprises de très grande taille ;
- la rapidité d'évolution de toutes choses qui, d'une part demande aux entreprises de pouvoir jouer sur un clavier étendu de possibilités techniques et financières, d'autre part pose des problèmes d'amortissement rapide des investissements qui ne se peuvent souvent concevoir qu'avec des unités de production à très bas prix de revient, donc de très grande taille ;
- les difficultés techniques des problèmes posés qui ne laissent plus la possibilité à des entreprises de taille moyenne de les résoudre ;
- les progrès, enfin, de la science et de la technique qui, en augmentant considérablement la sûreté de fonctionnement des ensembles industriels, permettront de leur donner des dimensions que de trop grands risques d'arrêt n'auraient pas rendus possibles.

(*) cf. chapitre 10.

(**) cf. chapitre 11.

(***) cf. chapitre 9.

TROIS PROBLÈMES-CLÉS

D'autres problèmes, plus précis ou plus techniques, ne manqueront pas de se poser, dont l'évolution souhaitable peut apparaître mieux si l'on se place dans une optique lointaine. Il n'a pu évidemment être envisagé de les considérer tous ; on en citera toutefois, à titre d'exemple, trois qui sont d'importance et de types divers : le premier concerne l'agriculture, le second les ressources premières, le dernier les communications.

L'agriculture (*) pose sans doute le plus important problème d'évolution d'un secteur déterminé dans les années à venir. La seule variation de la population active dans ce secteur donne la dimension de ce problème : une reconversion de l'ordre de 100 à 150 000 personnes chaque année sera l'un des principaux facteurs menant en 1985 à une population active réduite de moitié dans ce secteur ; les conditions d'une telle reconversion doivent donc être établies avec un soin particulier, aussi bien dans une optique à court terme que dans une optique à long terme, les deux devant garder d'ailleurs une cohérence suffisante. Comme il est normal pour un secteur « vertical », la plupart des aspects généraux que nous avons traités jusqu'ici seront mis en cause, étant donné par ailleurs que l'Agriculture ne devra pas rester un secteur d'un genre particulier, mais être traitée par les mêmes voies que les autres activités du pays. C'est ainsi que les marchés (dimensions et nature) devront être prévus suffisamment à l'avance, les moyens les meilleurs pour y accéder définis (rationalisation des productions, dimensions des entreprises), les techniques nécessaires mises en place (problème de l'eau). La recherche scientifique et technique jouera, comme dans les autres secteurs, un rôle éminent mais il est à noter qu'elle devra tendre à obtenir plutôt la qualité et le moindre prix des produits que leur quantité.

La formation, enfin, y tiendra une place essentielle : elle devra intégrer les jeunes agriculteurs dans le cycle général (formation commune jusqu'à 17 ans), les préparer aux mutations de tous ordres que nous venons d'esquisser et, à plus court terme, forcer la reconversion des meilleurs éléments du secteur agricole dont il serait désastreux qu'ils le quittent au moment le plus délicat et le plus important.

Le problème des ressources premières (**), bien que n'ayant pas été traité par le Groupe 1985 d'une manière spécifique, est cité ici comme un problème technique très général qui mériterait une étude particulière.

Un premier examen préliminaire montre notamment que :

- il ne s'agit pas tellement d'un problème technique, mais plutôt d'un problème économique et politique, car les ressources premières, si elles risquent de devenir rares sur notre territoire, demeureront abondantes encore pour une longue période dans des territoires étrangers. C'est donc un problème qu'il faut traiter notamment en décidant sur quels approvisionnements il nous est nécessaire de garder le plus grand contrôle.

(*) cf. chapitre 15.

(**) cf. chapitre 14.

- des raretés nouvelles risquent d'apparaître sur les ressources que l'on considérait jusqu'ici comme pratiquement infinies : c'est le cas de l'eau et de l'air ; ce peut être aussi par exemple, à échéance lointaine, celui de ressources assez rares sur notre territoire et que l'on détruit totalement, alors que d'autres processus pourraient être utilisés : ainsi le pétrole, matière première de la pétrochimie, dont les tonnages utilisés à cette fin pourraient être accrus de manière considérable et que l'on brûle encore pour fournir de l'énergie qui pourra bien, dans un avenir prochain, être produite par le secteur nucléaire.

Il s'agit là d'un problème général, auquel une optique à long terme donne un éclairage particulier et qui justifierait une étude précise réalisée dans cet esprit.

Le problème des communications (*) enfin, a été évoqué plusieurs fois dans les études précédentes : cela montre sa généralité et son importance. Cette importance vient sans doute de ce que la mobilité des hommes et des informations sera l'un des aspects essentiels du monde de demain, ce qui nécessitera une diversité, une ampleur, et une qualité convenable du mode de leurs transports. Elle peut résulter aussi des contraintes que fait peser actuellement sur les individus un développement insuffisant des moyens qui leur sont proposés pour cela, que le résultat soit le temps pénible passé dans les transports urbains ou les grandes difficultés que l'on éprouve à communiquer d'un point du territoire à l'autre. La technique certainement aidera à la solution de ces problèmes, mais la contrainte financière sera, ici comme ailleurs, aiguë : les efforts à consentir dans ces domaines seront un des exemples importants des choix à faire, dans le cadre plus général de l'équilibre à réaliser entre la consommation privée et les dépenses collectives.

Il a paru utile enfin, bien que la publication de chiffres forcément précis risque de faire illusion concernant un avenir aussi lointain que 1985, de fournir quelques tableaux de chiffres propres à fixer l'esprit sur ce que pourraient être certaines dimensions et proportions à cette époque (**).

UNE VOIE À SUIVRE

On perçoit bien en fin de compte, et dans beaucoup de domaines, la possibilité d'estimer les évolutions souhaitables et les conditions à remplir pour les rendre probables. S'agissant d'un avenir lointain, global et considérable, il sera nécessaire de se donner les moyens de cette mesure. Notre instrument statistique peut dans ce sens être certainement amélioré. Mais il est surtout indispensable que les différents responsables de notre évolution soient bien conscients de la possibilité qu'ils ont de la conduire vers un terme lointain et

(*) cf. chapitre 16.

(**) cf. annexes.

de l'avantage qu'il y a à mener des réflexions relatives à ce terme : la création auprès de toutes les instances responsables de l'évolution, de groupes d'hommes capables de réfléchir à cet avenir et de guider les décisions immédiates en fonction des buts poursuivis à long terme, paraît tout à fait essentielle pour cela.

Les premiers travaux réalisés par le Groupe 1985 ne peuvent certes avoir l'ambition de donner des réponses précises aux multiples problèmes de l'avenir. Simplement peuvent-ils poser un certain nombre de questions et donner un éclairage général à un champ beaucoup plus vaste de travaux que pourraient promouvoir ces groupes de prospective à placer auprès des ministres, des responsables des administrations et des grandes entreprises ; le but de ce rapport serait largement atteint si, malgré ses imperfections, ses oublis, ses erreurs, il pouvait constituer un élément utile pour ces actions futures.

L'HOMME DE 1985

1

L'homme et la femme de 1985 auront une plus grande durée de vie. Auront-ils plus de puissance sur le monde qui les entoure ? Useront-ils davantage des qualités d'intelligence et de sensibilité à l'égard de leur environnement ? Vivront-ils plus intensément, presque aux limites de leurs facultés ? La Société des Hommes de 1985 sera-t-elle une société urbaine, de consommation de masse et de loisirs ?

Il faut, pour répondre à ces questions, déterminer le poids relatif dans le futur des tendances actuelles et ce qui est marqué en elles d'un caractère de grande probabilité. Il faut ensuite s'interroger sur la part du souhaitable dans cet avenir ; sur la marge d'action qui peut être offerte à l'homme pour la formation de son propre avenir ; enfin, sur le prix de cette action.

L'extrême accélération qui résulte du progrès technique n'a pas d'analogie dans l'évolution des civilisations anciennes. Rien de comparable ne s'est produit depuis le néolithique. Les possibilités nouvelles apparaissent à un tel rythme (aller loin, aller vite, avoir beaucoup de loisirs, etc.) qu'un individu, dans sa seule vie, ne peut en prendre une pleine conscience. Notre société ayant beaucoup changé, même depuis 20 ans, il faut admettre qu'il est aventureux d'assigner des fins ou une signification à une société future dont nous savons surtout qu'elle sera différente de la nôtre. En ce domaine, la prévision ne peut se contenter de prolonger les tendances passées. Chaque société, ou plus précisément chaque institution qui la caractérise, compose une image que n'expliquent ni les prolongations, ni les déformations de ce que l'on a pu observer. Il en est ainsi de la société à venir : bien des traits qui la composent existent dès à présent, mais sous une forme à peine ébauchée, peu évidente, presque imperceptible, et que seule une étude attentive longue permettrait de mettre en lumière.

Enfin lorsqu'il s'agit d'étudier l'homme et la société des hommes, les grandeurs comptent moins que les valeurs et l'on doit faire une large place aux facteurs qualitatifs. A cet égard, il faut noter qu'il est tentant pour l'esprit de choisir comme valeur tout ce qui est permanent et rassurant : il est donc nécessaire de discerner ce qui, dans notre système de valeurs acceptées, peut nous conduire à éviter ou fuir l'avenir, ou à nier par avance ce qui viendra de l'inconnu. Ainsi est possible la coexistence de valeurs qui viennent du passé et de valeurs apportées par les mutations ; et les fins que nous assignons à la société conserveraient une certaine cohérence avec l'avenir.

Car la planification a pour effet d'orienter les techniques, sur l'avenir desquelles nous nous penchons par ailleurs, vers nos fins essentielles, c'est-à-dire vers des valeurs à propos desquelles nous ne pourrions pas ne pas nous interroger, et en fonction desquelles il faudra que nous nous déterminions.

DIMENSIONS CORPORELLE ET PSYCHIQUE

ORIGINALITÉ BIOLOGIQUE DE CHAQUE PERSONNE HUMAINE

Les recherches sur les groupes sanguins ont montré leur complexité. Alors qu'on ne connaissait guère, en 1940, que quelques groupes fondamentaux de globules rouges, on est parvenu à individualiser plusieurs centaines de groupes de globules rouges et le nombre des combinaisons possibles atteint plusieurs millions. On vient, à côté des groupes de globules rouges, de commencer à étudier les groupes des autres globules du sang : les plaquettes sanguines, les globules blancs, et à reconnaître des groupes plaquettaires et leucocytaires différents des groupes de globules rouges. Ce ne sont pas seulement les globules figurés du sang qui sont différents d'un individu à un autre, mais aussi les protéines du sérum. On a pu, pour certaines des protéines, aller jusqu'à parler de globulines individuelles.

Les conséquences de ces progrès sont importantes. On admettait généralement que la médecine de la fin du xxe siècle serait une médecine grégaire, appliquant des règles uniformes fournies par des méthodes statistiques à tous les hommes sans discrimination. Voici qu'un grand courant de recherche médicale, qui va sans cesse se fortifiant, nous apprend à reconnaître l'individualité et l'originalité biologique de chaque personne humaine. Sur le seul plan de la thérapeutique, ces données ont une très grande importance : il suffit de citer qu'elles vont, dans les prochaines années, gouverner de plus en plus étroitement le choix des médicaments à appliquer à un malade et tout le problème des greffes. Il semble que leur importance dépasse le domaine purement médical. Cette originalité, cette individualité de chaque personne humaine sont une des valeurs dont il faut tenir compte dans l'établissement des règles de la société future.

PROBLÈMES DES ENFANTS...

Les problèmes de quantité appartiennent à la démographie, mais l'on peut faire, dans leurs rapports avec la qualité, les deux remarques suivantes :

- l'une pour rappeler l'influence que le nombre d'enfants exerce sur leur qualité. Souvent dans le passé, et même dans les pays tenus pour civilisés, les mesures visant à encourager la natalité n'ont pas été suivies de l'augmentation nécessaire du nombre des maternités, des centres d'élevage de nourrissons, des écoles, des collèges, etc. Les conséquences de ces insuffisances ont souvent été très fâcheuses ;
- la seconde pour signaler les progrès récents des techniques médicales de limitation des naissances, d'une part du côté des hormones et des substances chimiques, d'autre part, et ceci est plus original, du côté des méthodes immunologiques. Toute une série de recherches sont, dans divers pays, consacrées actuellement à la mise au point de divers procédés qui pourraient permettre un contrôle très rigoureux et délibéré de la fécondité masculine.

Le destin des enfants, en France tout au moins, a par ailleurs été profondément transformé depuis trente ans, d'une part par la diminution et presque la disparition des grandes maladies infectieuses, d'autre part par une nutrition correcte.

Les transformations attendues pendant les trente prochaines années seront la conséquence de deux sortes de progrès différents :

- progrès de la génétique,
- découverte par les médecins d'un fait pourtant anciennement connu : la vie ne commence pas à la naissance, mais à la conception.

Il est probable en effet que les conditions de vie seront bouleversées par les découvertes de la génétique. Certaines tares héréditaires, physiologiques ou mentales, seront atténuées dans leurs effets (action, sur les désordres mentaux, de régimes étudiés en fonction des désordres biochimiques fondamentaux). D'autres pourront être maintenus dans un état latent complet. Plus de sujets tarés, jadis condamnés, vivront donc et parviendront à l'âge de la reproduction, mais leur proportion numérique dans la population ne sera pas supérieure à ce qu'elle est aujourd'hui. Leur place et leur rôle dans la société seront probablement moins réduits et moins inhumains qu'aujourd'hui.

...DES ADULTES...

Les problèmes médicaux concernant plus particulièrement l'adulte peuvent être groupés sous trois chefs :

- maladies non encore vaincues,
- agressions extérieures,
- hygiène générale de vie.

MALADIES NON ENCORE VAINCUES : CANCERS ET LEUCÉMIES

La fréquence générale des cancers et des leucémies (près de 100 000 morts en France par an), après avoir longtemps été croissante, est actuellement à peu près stationnaire sauf pour deux variétés, les cancers du poumon et les leucémies, dont le nombre continue augmenter avec, toutefois, une légère tendance au ralentissement de cette augmentation.

Deux ordres de progrès pourraient, dans les années qui nous séparent de la fin du siècle, modifier cette situation : progrès de l'épidémiologie, progrès de la biologie moléculaire.

L'épidémiologie (le mot est pris dans un sens large) a permis déjà de discerner le rôle de certains facteurs tels que le tabac, les radiations ionisantes, certaines habitudes alimentaires. Et déjà une prévention efficace de quelques cancers pourrait être actuellement envisagée. La découverte récente en Afrique d'une endémie de sarcomes (tumeurs voisines des leucémies), atteignant les enfants et n'apparaissant que dans des conditions thermiques et hygrométriques définies, a ouvert des voies nouvelles.

Il est raisonnable d'escompter, pour les trente prochaines années, de sérieuses avances de nos connaissances dans ce domaine et partant, une meilleure organisation de la prévention.

Il est plus difficile de prévoir les délais dans lesquels l'application à la recherche cancérologique des remarquables données de la biologie moléculaire permettra des progrès utiles pour l'homme malade. L'existence récemment reconnue de leucémies des mammifères dues à des virus (les leucémies jouant à nouveau leur rôle de maladie pilote), le pouvoir cancérigène des acides nucléiques extraits de certains virus fournissent dès maintenant le motif d'importants travaux. Mais surtout, l'examen du trouble fondamental du cancer peut se faire désormais à l'échelle moléculaire. La rapidité des progrès dépend pour une bonne part de l'importance de l'effort de recherche fait dans ce domaine, et plus particulièrement sur les points suivants : biologie moléculaire fondamentale, application aux cancers et aux leucémies, formation de chercheurs en nombre suffisant.

AGRESSIONS EXTÉRIEURES

L'homme du troisième tiers du xx^e siècle, que les biologistes et les médecins protègent si bien contre la plupart des maladies, demeure très vulnérable, très exposé à de nombreuses agressions extérieures.

LES ACCIDENTS sont devenus des facteurs importants de mortalité : accidents professionnels en partie liés à l'emploi de machines plus dangereuses, à l'accélération du rythme du travail, accidents de la circulation surtout avec le tragique bulletin des dimanches de printemps ou d'été.

Un double effort doit être fait pour améliorer avant 1985 cette situation :

- mise en place d'un réseau de centres de chirurgie traumatique dont la géographie dépendra de la géographie des accidents, du trafic routier, de la densité de la population,
- développement des recherches étiologiques.

LA MORTALITÉ PAR ALCOOLISME, qui reste aujourd'hui encore plus élevée en France qu'en tout autre pays, doit faire, d'ici 1985, l'objet d'une lutte incessante si l'on veut protéger de la déchéance et de la mort un nombre important de Français de 1985.

LES PROBLÈMES POSÉS PAR LES RADIATIONS, en dépit de l'émotion qu'ils suscitent ou à cause de cette émotion, pourront probablement être résolus plus facilement, en temps de paix bien entendu.

Il est possible de protéger convenablement la très grande majorité des populations par l'application des deux règles suivantes :

- organisation correcte des centres scientifiques ou industriels maniant l'énergie nucléaire,
- limitation des emplois médicaux des radiations aux cas où ils sont absolument nécessaires (ne refuser aucun examen radiologique utile ; ne faire aucun examen radiologique de luxe).

Longtemps LES MÉDICAMENTS administrés par les médecins étaient aussi inoffensifs qu'inefficaces. Les progrès de la thérapeutique et surtout les progrès de la chimie de synthèse ont transformé cette situation. Nombreux sont actuellement les médicaments à la fois utiles et nocifs. Les prescriptions médicamenteuses sont assez souvent hâtives et abusives. Plus souvent les malades (ou les personnes en bonne santé se croyant malades) absorbent des médicaments sans prescription. Et paradoxalement, les médicaments sont devenus un des dangers qui menacent l'homme de 1964. Si des mesures rigoureuses ne sont pas prises, ce danger ne fera que croître et menacera plus lourdement encore l'homme de 1985.

A cet égard, l'organisation de l'industrie pharmaceutique et de la profession pharmaceutique en France n'est certainement pas satisfaisante. Alors que les grandes firmes pharmaceutiques étrangères, particulièrement américaines et helvétiques, ont toutes des budgets importants de recherche biologique fondamentale, les firmes françaises (il y a de très rares et très honorables exceptions) ne consacrent à cette recherche que de très petites sommes et souvent s'en désintéressent complètement. Ce n'est pas le contrôle ministériel, fait peu avant l'autorisation de vente, qui peut donner une véritable sécurité, ce sont les longues et patientes recherches préalables.

Plusieurs ordres de mesures peuvent être ici envisagés, et qu'on ne fera que citer :

- création d'une régie nationale pharmaceutique dotée d'un important budget de recherche,
- obligation faite aux firmes privées de consacrer un pourcentage de leur chiffre d'affaires à la recherche, par exemple en versant ces sommes à un organisme distributeur, tel la Délégation Générale ou le C.N.R.S. ou l'Institut National d'Hygiène.

HYGIÈNE GÉNÉRALE DE VIE – ASPECTS PSYCHOSOMATIQUES

Il n'est pas possible d'envisager ici l'ensemble des problèmes posés par l'hygiène générale de la vie. On peut toutefois noter que dans

un domaine au moins de la médecine, celui des aspects psychosomatiques, l'on doit s'attendre à une aggravation de la situation actuelle.

L'augmentation de la fréquence de diverses psychoses et particulièrement des états dépressifs, l'aggravation de la délinquance juvénile, l'accroissement des toxicomanies, vont certainement continuer si les conditions responsables de ces aggravations ne sont pas corrigées.

En dehors même des états proprement pathologiques, l'analyse prospective du psychiatre est inquiétante. La transformation du monde moderne trouble déjà et risque de troubler davantage encore dans le futur l'équilibre psycho-affectif de l'homme et (pour remplacer le langage psychiatrique par des mots simples), d'empêcher son bonheur. L'indifférenciation progressive des rôles sexuels, l'insécurité affective, la perte progressive de l'autonomie individuelle, l'inadaptation croissante des jeunes sont autant d'exemples de ces désordres, de ces dangers.

Il ne s'agit pas de souhaiter un retour à l'âge d'or, mais d'examiner attentivement ces troubles et leurs causes, particulièrement la perte de contact de l'individu avec les rythmes biologiques, l'obligation de se mouvoir dans un espace artificiellement construit et restreint, la pression abusive de structures socio-économiques complexes et hiérarchisées.

...DES VIEILLARDS...

— On ne connaît pas actuellement de méthodes prévenant les dégénérescences, les atrophies cellulaires qui définissent le vieillissement. Les diverses thérapeutiques endocriniennes chimiques, tour à tour recommandées, n'ont en l'état actuel aucune base sérieuse. Il est important de noter qu'aucune voie de recherche féconde et originale ne paraît présentement ouverte. Certes toute une série de mesures modestes permettent aux vieillards d'utiliser au mieux un capital biologique réduit. Il est difficile de discerner si avant 1985 un changement important sera survenu dans ce domaine.

— Par contre, la prévention des lésions vasculaires est possible dans une large mesure. Le rôle de certains facteurs étiologiques a été reconnu : facteurs alimentaires (richesse du régime en certaines graisses), soucis, fatigue nerveuse, émotion, surmenage.

— Le remplacement d'organes sélectivement atteints est devenu possible de deux façons :

Les organes artificiels (cœur, poumons artificiels, rein artificiel) n'ont généralement, jusqu'à présent, été employés que de façon temporaire, pour permettre une intervention chirurgicale, pour passer le cap dangereux d'une urémie aiguë. Mais déjà les malades atteints de certaines affections cardiaques graves peuvent utiliser des entraîneurs électroniques (pacemaker) qui se branchent sur la circulation et relancent le cœur arrêté.

Surtout les recherches sur les greffes de tissus ou d'organes vivants ont pris un nouvel élan en ces dernières années et sont en plein essor. Déjà la greffe de rein a été réussie dans un petit nombre de cas. La

greffe de moelle osseuse, qui pose des problèmes immunologiques particuliers, suscite d'importantes recherches et commence à être appliquée à l'homme.

Les greffes d'autres organes (cœur, foie, etc.) sont encore restées dans le domaine expérimental.

Les années qui nous séparent de 1985 devraient permettre aux expérimentateurs de régler les problèmes biologiques qui demeurent posés, et en combinant organes artificiels et greffes d'organes, on devrait, vers 1985, pouvoir remplacer ou suppléer le cœur (au moins dans certaines circonstances), les reins, la moelle osseuse, peut-être certaines glandes endocrines.

Les conséquences, si lourdes actuellement, du vieillissement prématuré d'un organe ou de graves lésions d'artériosclérose localisées, pourraient se trouver atténuées ou évitées. La durée de vie active des hommes âgés en serait statistiquement prolongée.

Deux désordres graves demeureront probablement irrémédiables :

- le vieillissement généralisé des organes et des tissus ne sera sans doute pas encore influencé par les thérapeutiques ;
- les lésions cérébrales pourront être prévenues dans la mesure où elles relèvent d'un trouble artériel ; elles ne pourront pas être corrigées. La mise au point envisagée de systèmes cybernétiques de remplacement ne semble pas pouvoir être achevée avant de longs délais.

MESURES POSSIBLES

Une série de mesures pourraient permettre d'agir sur les facteurs défavorables et sur les facteurs favorables. Ces mesures pourraient être les suivantes :

Développement de la recherche médicale

Développement ou poursuites d'actions déjà encouragées :

- génétique,
- cancer et leucémie,
- nutrition.

Création de nouvelles « actions concertées » :

- immunologie,
- pathologie des vaisseaux.

Amélioration des conditions d'exercice de la médecine

Réforme des études médicales.

Réforme de l'exercice de la médecine par les praticiens.

Augmentation substantielle du nombre et de la qualité des infirmières techniciennes.

Enseignement postuniversitaire des médecins.

Constructions hospitalières.

Mesures de prévention proprement médicales

- Développement des centres d'études et de traitement des périodes embryonnaire et fœtale.
- Amélioration des maternités.
- Prévention et traitement des accidents de la circulation.
- Contrôle de l'industrie pharmaceutique.
- Protection contre les radiations.
- Lutte contre l'alcoolisme.

Mesures d'ordre général

- Logement.
- Organisation des professions.
- Loisirs.
- Lutte contre le bruit.

On notera que les mesures envisagées ne sont ni originales, ni chimériques. Il semble donc possible d'exercer du côté de la physiologie et de la médecine une action réelle sur l'homme de 1985.

DIMENSIONS SOCIALES

TRAVAIL – LOISIR

L'homme vivant en moyenne plus longtemps qu'aujourd'hui, il sera biologiquement possible qu'un grand nombre d'hommes puisse exercer des activités régulières jusqu'à 80 ans. Des aménagements aux lois, aux conditions de vie sociale aux mœurs seront nécessaires. Mais cette prolongation de l'activité paraît souhaitable : l'inactivité crée un vide dans l'existence des personnes âgées, ressenti plus ou moins durement et qui accélère le processus de dégradation physique et psychique.

A cet égard, une définition très souple des activités dites du troisième âge est à rechercher, s'accordant à la diminution du potentiel physique et du type d'activité mentale des personnes âgées (moindre durée et rythme différent du travail). La jouissance de la retraite après 60 ans, s'accompagnant d'activités résiduelles ou d'un type nouveau, permettra en outre d'apporter le plus souvent une solution au problème de revenus posé par la structure « en dos d'âne » que tendront à prendre les rémunérations (1).

De même, il serait souhaitable que la femme soit en mesure d'acquiescer, pendant sa jeunesse, puis de conserver, dans des conditions compatibles avec les exigences d'une vie familiale, une activité professionnelle vraie.

(1) Le maximum de rémunération entendue au sens large (revenu monétaire et conditions de vie incorporant des prestations gratuites qui correspondent à l'activité ou aux responsabilités sera atteint de 35 à 55 ans.

Dans de nombreux cas, le problème le plus difficile sera, pour la femme qui élève ses enfants, de ne pas perdre le contact avec le monde extérieur des activités et des idées, caractérisé par des changements de rythme, de mode, de valeurs. Il lui faudra utiliser tous les moyens d'enseignement post-scolaire qui peuvent atteindre le ménage et la maison (clubs, moyens audio-visuels, stages, séminaires), pour pouvoir reprendre à 45 ans ou 50 ans, lorsque le temps consacré aux enfants est moindre, une activité enrichissante et susceptible de développement : la femme, à cet âge aura encore généralement 15 ou 20 ans d'activité utile potentielle. Il est possible, à cet effet, qu'une place plus importante soit consacrée à la pratique de la lecture, qui nourrit le jugement et l'action potentielle, ou à l'art (musique, peinture), qui permettent le mieux de conserver les qualités d'initiative et l'accès aux idées neuves, qualités que les servitudes de la vie quotidienne de la femme amenuisent ou émoussent. Enfin, dans le cas des femmes qui se consacrent aux soins du ménage et à l'éducation de leurs enfants, l'augmentation des loisirs partagés par le ménage permettra peut-être que l'homme communique à sa femme les enrichissements qu'il tirera de son activité professionnelle.

En conclusion, les traits suivants pourront se dégager en 1985, dans la vie des femmes : élévation de la qualification professionnelle avec l'augmentation de la durée de la scolarité ; réduction de la durée du travail ; moindre conflit qu'aujourd'hui entre le travail et la vie familiale.

LA FAMILLE

Dans la famille, en bien des points, les rôles de l'homme et de la femme tendront à se rapprocher, voire à s'identifier. Cette évolution de la condition féminine sera favorisée par l'aspiration à une activité professionnelle hors du foyer et par le besoin d'indépendance et d'évasion de la femme.

Cette modification dans l'équilibre du couple aura une grande importance pour l'organisation des maisons, des villes, de la cité (1). Elle aura surtout des répercussions non négligeables sur les enfants : difficile maturation affective des jeunes, conflit entre le rôle traditionnel de la mère et le mode de vie de la femme.

La famille sera certainement différente de ce qu'elle est aujourd'hui. Ce que les enfants tiraient autrefois de la seule éducation familiale, et qu'ils prennent aujourd'hui aussi à l'école, ils le recevront davantage encore de leur monde à eux. Déjà certains modèles de consommation (vêtements, livres, musique) et de conduite (vie collective en bandes, vie rapide en voitures ou à motos, vie idéalisée en vacances et en voyages) commencent à prendre une grande importance dans une formation où la part des parents diminue. Le temps leur manque pour s'y consacrer pleinement, et malgré le caractère plus permanent de la formation des hommes et des femmes, l'évolution rapide des

(1) Logements, hôtels, repas stockables ou commercialisés ; rôle des femmes dans la vie communale, administrative, politique, école des parents, etc.

choses donne un aspect traditionnel et désuet à ce qu'ils avaient eux-mêmes appris. L'argument d'autorité et la contrainte hiérarchique de parents à enfants que l'on voit disparaître dans certaines sociétés actuelles (U.S.A.), n'auront peut-être plus l'importance qu'ils avaient autrefois.

C'est probablement les principes mêmes de l'éducation des enfants qui devront changer, non seulement à l'école ou dans les centres extérieurs à la famille (mouvements de jeunesse, ciné-clubs, chorales, etc.), mais dans la cellule familiale. Il faudra sans doute apprendre aux parents à élever leurs enfants, ou les y aider, en prenant en considération ces nouveaux rapports jeunes-adultes plus que les normes de la tradition et les exemples immuables. Les sciences humaines auront beaucoup à nous apporter à cet égard. Au demeurant, elles ont l'homme pour objet et doivent de ce fait, changer avec lui de signification. L'importance du développement de la recherche dans le domaine des sciences de l'homme est, à cet égard, fondamentale.

L'INDIVIDU DANS LA SOCIÉTÉ

Sur le plan de son comportement psychologique et social, l'homme de 1985 sera menacé d'une moindre adaptation qu'aujourd'hui à son milieu : angoisse de l'individu devant le monde extérieur, sentiment de la perte de l'autonomie individuelle, réaction à l'agressivité de l'environnement. L'une des manifestations sur le plan du psychisme en sera le développement des phénomènes de dépression.

L'individu, comme producteur et comme consommateur, sera soumis à de nouvelles contraintes et à de nouvelles dépendances ; entraîné par des modèles qui lui sont suggérés de façon contraignante plus que par la valeur d'usage des biens ; pris dans la hiérarchie des revenus, des métiers, des modes de possession ; déterminé dans ses délassés, ses loisirs, sa vie culturelle, par la nature des équipements collectifs qui existeront.

L'exemple américain du développement de la publicité conduit à se demander si la France suivra cette tendance (1). On se pose alors la question de la valeur de la publicité : est-elle l'exemple type du gaspillage qu'entraîne une société de consommation ? Aura-t-elle, au contraire, un rôle fonctionnel à jouer dans une collectivité où elle pourrait adoucir les points de friction entre les consommations privées aberrantes par rapport aux objectifs ou recommandations d'un plan ? A cet égard, n'est-elle pas devenue aujourd'hui un moyen hypertrophié de communication, dans cet ensemble formé par les dialogues collectifs (participation des groupes à la formation des décisions, éducation des acheteurs, coopératives de consommateurs, etc.), qui constituent l'une des structures dynamiques de la société ! Cette réflexion aboutit à souhaiter la réintégration de la publicité, en tant que langage vivant, aux divers niveaux de participation et de communications que l'on préconise par ailleurs. Le développement de la recherche dans le

(1) On estime à 25 milliards de dollars en 1970 les dépenses de publicité aux USA.

domaine des sciences humaines devrait aider à mieux comprendre la nature de ces phénomènes et l'usage que l'on peut en faire. Mais là encore, le rôle des artistes, scientifiques, penseurs et théologiens, sera essentiel pour fixer dans ce nouvel univers les dimensions qui conviennent le mieux à l'individu.

La vie s'accordant de moins en moins directement aux rythmes biologiques et naturels (climats artificiels, urbanisation de la campagne quant à l'apparence de l'habitat et au mode de vie, etc.) l'obligation faite de se mouvoir dans un espace artificiellement construit et restreint (vie dans les villes, dans les logements, etc.), amèneront l'individu à perdre progressivement son autonomie individuelle. L'individu demandera assistance aux structures sociales pour satisfaire ses besoins, accroissant ainsi sa dépendance et la pression de la société. La dimension des phénomènes va accroître cette dépendance. La taille des agglomérations, le temps nécessaire pour aller du domicile au travail, l'anonymat de l'emploi, l'absence de lien entre l'impôt payé et le service obtenu, sont autant de phénomènes qui isolent l'individu et amenuisent les possibilités et les motifs d'altruisme et de participation. L'incapacité de l'homme à dialoguer avec son milieu risque de devenir source d'une indifférence et d'un désintéressement croissants. On notera aussi les divergences de l'évolution de groupes sociaux appartenant à un même type de civilisation. Ainsi, l'universalité de certaines techniques comme celle de l'image ou du son (moyens audio-visuels) peuvent transformer la société de façon aussi profonde que la découverte de l'écriture, la culture écrite étant progressivement réservée aux intellectuels, alors que la masse bénéficiera surtout de la culture orale. En outre, nous serons en 1985 pauvres en hommes et femmes instruits, plus peut-être (relativement aux besoins) qu'aujourd'hui. Ils seront rares, chers (l'éventail des rémunérations étant, pour les qualifications exceptionnelles, plus ouvert), suroccupés. L'élite, complètement absorbée par ses travaux fonctionnels, ne pourra, très souvent, apporter au bien général qu'une contribution spéciale, non une critique générale. Sur un autre plan, elle ne fournira pas de modèle d'emploi des loisirs adaptés aux besoins de la masse. Enfin les insatisfactions, les revendications, les contestations qui sont l'un des traits permanents de notre tempérament et de notre histoire concerneront, plus que les revenus monétaires, les droits d'usage et la disposition des biens et services collectifs.

Effacement du milieu et des rythmes naturels, incapacité croissante de l'homme à dialoguer avec son milieu, coupures nouvelles entre les groupes sociaux : comment maîtriser cet avenir ?

Il faudra d'abord établir des liens nouveaux entre les villes et la campagne : les espaces verts, et plus généralement les forêts, la mer, la montagne, seront des centres d'attraction où les citoyens (c'est-à-dire presque tout le monde) compenseront une vie artificielle par des activités physiques, des émotions esthétiques, des périodes d'isolement dans une ambiance plus naturelle. Les hommes vivront alternativement en 1985 des « temps » différents, dont ne seront absentes ni l'esthétique, ni la réflexion personnelle, ni la tendresse humaine. Il faudra ensuite que les individus apprennent à découvrir leur environnement. Se sachant solidaires les uns des autres, enseignant et enseignés à la fois toute leur vie, participant à leur entourage à plusieurs niveaux et dans plusieurs dimensions (entreprise, administration, économie régionale, commune, etc.), ils vivront une forme nouvelle de liberté dans

un univers plus contraignant. Dans le domaine de la formation et de la sélection des individus, de l'aménagement des carrières et des structures sociales, de l'apprentissage de la vie sociale, les sciences humaines joueront un rôle important, car il est probable que, d'ici 1985, les éléments qui, pour les hommes, seront les plus importants, qui remodeleront le profil de nos sociétés, sont des éléments psychologiques, économiques ou sociaux nouvellement connus ou appréciés.

LES VALEURS, POUR L'HOMME DE 1985

L'un des remèdes à l'inquiétude que nous éprouvons en voyant croître à un tel rythme les valeurs apportées par les changements consiste à les équilibrer par une importance accrue donnée aux valeurs du passé.

Quelles seront les valeurs majeures en 1985 ?

Comment seront-elles acquises ? Quel usage en sera-t-il fait ? Seront-elles partagées avec d'autres sociétés, et comment ?

Il n'est certes ni dans la mission, ni dans les possibilités du groupe de prendre une position sur ces points. Mais il n'est peut-être pas inutile de s'essayer à en dire quelques mots, ne serait-ce que pour aider la réflexion de ceux dont ce serait davantage le rôle normal.

LES VALEURS

SINGULARITÉ DE L'HOMME : Les grands courants actuels de la recherche médicale apprennent à reconnaître l'individualité et l'originalité biologique de l'être humain (résultats des recherches sur les groupes sanguins, etc.).

RESPECT DE LA VIE : C'est aux sources mêmes de la vie que commence l'existence de l'être humain. Les pédiatres aujourd'hui prêtent la plus grande attention au développement de l'embryon longtemps avant la naissance de l'enfant. C'est à ce stade que commence sa vie.

De façon plus générale, le respect de la vie en soi, quel que soit son domaine ou son règne, est une garantie supplémentaire pour l'homme. Il faut noter que le respect de la vie entraîne avec lui le respect de la nature.

QUALITÉ : On la retrouvera partout où sera l'homme : qualité de l'environnement (nature, espace, habitat, voisinage) ; qualité des matériaux, du silence, de l'atmosphère, qualité du rythme de la vie (transports, détente, travail) ; qualité des productions dans une civilisation caractérisée par la consommation de masse : cohérence qualitative des équipements collectifs pour un mode de vie équilibrée.

DIGNITÉ de l'homme et de la femme : la valeur de qualité entraîne comme conséquence et postule comme finalité la dignité de l'homme et de la femme. On a par exemple souligné l'idée que dans une société où les loisirs seront recherchés pour leur valeur d'enrichissement et le bonheur qu'ils procurent, on ne peut laisser subsister durablement et sur une grande échelle le travail ressenti comme servile.

SOLIDARITÉ des individus et solidarité à l'égard de la génération suivante : il est essentiel que les individus prennent conscience du fait qu'ils sont solidaires les uns des autres. Ils doivent avancer tous ensemble et se sentir concernés par la progression des moins favorisés.

LEUR ACQUISITION

Le premier et fondamental moyen pour faire de l'homme un bon producteur, un homme social, cultivé, bon citoyen, c'est l'éducation ; c'est elle aussi qui contribue à apprendre à l'homme à être heureux.

L'éducation, pour beaucoup, sera permanente (à tous les âges), totale (famille, école, cité, profession), à la fois reçue et donnée ; elle changera de contenu, ou réhabilitera les disciplines anciennes (musique et arts, formation à la prospective) ; elle permettra à l'homme d'apprendre longtemps et de savoir s'adapter aux changements.

LEUR USAGE

La participation des individus à la vie sociale, politique, culturelle, etc., est nécessaire pour que soient respectées et vécues ces valeurs. On a souligné l'incapacité au dialogue dont souffre notre société et dont l'une des multiples manifestations est le déclin des modes traditionnels de participation (ex. : suffrage politique). Il importe de trouver et de favoriser de nouvelles formes de participation à divers niveaux.

LEUR PARTAGE

Le partage de ces valeurs est-il possible dans une même société ? Est-il possible entre des sociétés très différentes ? On peut prévoir qu'un nouveau clivage se dessinera dans notre société : les hommes qui rechercheront la satisfaction de certains besoins individuels et ceux qui, au-delà de ces satisfactions de consommation, accepteront de sacrifier une partie de leur temps de loisir et une partie de leurs moyens matériels et intellectuels à la recherche d'un certain nombre d'aspirations collectives ou communautaires.

C'est finalement de la capacité des hommes de notre civilisation de 1985 à définir, orienter et promouvoir ces aspirations collectives que dépendra l'épanouissement interne de notre société et son rayonnement extérieur.

2

FORMATION DES HOMMES

Ce domaine est fondamental : un pays se forge dans ses écoles.

La méthode « 1985 » permet de considérer globalement le problème de la formation des hommes, sans se laisser arrêter par les difficultés et les routines présentes, sans non plus se laisser enfermer dans des limites artificielles élevées par les structures actuelles.

On peut ainsi tenter de tracer un tableau de ce que pourrait être la formation des hommes en 1985 en cherchant à définir en premier lieu quels devraient en être les buts : une fois ceux-ci définis, on se demandera comment les atteindre au mieux, c'est-à-dire :

qui, quoi, quand, comment, et par qui enseigner.

LES BUTS

De manière assez curieuse, les buts à atteindre n'apparaissent pas clairement dans l'enseignement actuel, de telle sorte que l'éducation dispensée aux Français paraît à certains correspondre mieux aux besoins d'une Société ancienne qu'à la nôtre ; il est de fait que, malgré de nombreuses réformes, les programmes, les structures et les méthodes ne sont pas parvenus à s'adapter à des besoins qui ont évolué de façon tout à fait considérable. Dans la mesure où les processus de formation se sont modifiés, il semble qu'ils aient tendu seulement à faire des hommes de bons producteurs, ce qui peut apparaître comme la conséquence d'une révolution industrielle insuffisamment accomplie. Si l'on veut, en effet, que le cycle d'application soit complet et bien équilibré, il conviendrait aussi que les hommes soient formés pour être de bons

consommateurs sans que ce soin soit uniquement laissé à des structures assez artificielles telles que la publicité. De même, l'enseignement civique semble avoir pris de nos jours une place secondaire, voire négligeable : il devra demain retrouver une grande importance tant il est nécessaire à la formation d'hommes et de femmes qui prendront une part de plus en plus grande et de plus en plus consciente à la vie et au développement de leurs cités et de leur pays.

Mais les progrès des sociétés et des techniques ne serviraient de rien s'ils ne concouraient à faire vivre plus d'hommes plus heureux. Il est dès à présent certain qu'en 1985 le temps de loisir des hommes aura cru sensiblement : il conviendra que ce loisir puisse être utilisé pour permettre le meilleur épanouissement des individus, de même d'ailleurs que le temps de travail, sans doute aussi diminué, devra se passer dans une ambiance plus heureuse qu'aujourd'hui. Ainsi les hommes devront-ils être formés pour être sains, équilibrés et heureux.

LES MOYENS

Ayant ainsi défini, par le moyen d'un horizon plus lointain, un horizon plus vaste à la formation des hommes, on doit se demander quels seront les moyens d'y accéder.

QUI ENSEIGNER ?

La première question à se poser est de savoir qui recevra cette formation. La réponse probable est sans doute : tout le monde et il s'agit là d'une importante nouveauté si Ton note qu'en 1995 sur 100 Français âgés de 17 ans, près de 100 iront à l'école, contre 28 en 1960 et probablement 42 en 1970.

En principe, l'enseignement reçu par ces Français sera assez analogue jusqu'à l'âge de 16 ans (1) et il sera de culture assez générale ; mais il aura fallu se soucier avec un très grand soin de ceux qui pourraient ne pas trouver dans un tel enseignement un terrain favorable à leur réel épanouissement.

L'éducation postérieure devra être donnée en tenant le plus grand compte des capacités des individus et non plus de leur origine sociale ou territoriale : ainsi serait amorcée une plus grande égalité des chances et atténuée la très grande disparité que l'on constate actuellement dans les tableaux de scolarisation, qu'il s'agisse du découpage par régions ou par catégories sociales.

On notera d'ailleurs que ces mesures seront prises non seulement dans un esprit de plus grande égalité, mais aussi avec l'intention d'une plus grande efficacité, car l'on devra se donner les meilleures chances de pouvoir placer aux différents postes les individus les plus aptes à bien les remplir.

(1) *Peut-être même jusqu'à 18 ans.*

Mais cet enseignement des adultes sera aussi beaucoup plus général et plus souple qu'il n'est actuellement : 1985 verra certainement un large développement du recyclage (1) celui-ci permettant à un grand nombre de personnes d'acquérir les connaissances qui apparaîtraient nécessaires à l'évolution convenable de leur vie professionnelle. Ainsi seront facilités la reconversion d'activités, le travail de la femme lorsqu'elle aura fini d'élever ses enfants, la mise à jour de connaissances évoluant rapidement. Ainsi sera formé, non seulement un beaucoup plus grand nombre d'adolescents, mais aussi un beaucoup plus grand nombre d'adultes.

Mais il ne faut pas se dissimuler que des besoins considérables en locaux et en maîtres seront ainsi créés, qui pourraient ne pas être entièrement remplis même en 1985 ; en tout état de cause, ces besoins seront tels qu'il paraît difficile de chercher à les résoudre par les seuls moyens actuels — ce point sera étudié ultérieurement.

QUOI ENSEIGNER ?

La deuxième question : enseigner quoi, est tout aussi importante. On doit, pour la traiter, tenter de dépasser le cadre trop étroit des programmes, et les querelles peu efficaces qui l'entourent. Il est aisé de discerner alors que ce sont plutôt les méthodes et les qualités que les matières qu'il convient d'inculquer aux individus, surtout dans leur adolescence. Il faut apprendre à travailler, à réfléchir, à raisonner, à échanger des idées (2), à choisir, à décider, à imaginer, à lire (2) — bien et vite — à écrire (2) — clairement et simplement —, à goûter les belles choses (2), et non pas seulement à accumuler des connaissances que l'on pourra toujours trouver dans les livres à condition toutefois de savoir les y chercher : ces connaissances d'ailleurs varient, pour beaucoup d'entre elles, rapidement dans le temps ; elles seront mieux acquises tout au long de la vie, surtout si l'on a bien reçu au départ le moyen de les acquérir facilement et efficacement.

Sans doute dans ce sens aura-t-on apporté une attention beaucoup plus grande à l'enseignement des langues vivantes et l'enseignement culturel ne sera-t-il pas resté réduit, comme il l'a été jusqu'ici, à la littérature, mais aura-t-il été étendu à l'architecture, aux beaux-arts, à la musique. Ainsi peut-être le pays disposera-t-il des architectes et des urbanistes qui lui font encore défaut de nos jours. Ce ne sont là bien évidemment que des exemples susceptibles d'être multipliés.

QUAND ENSEIGNER ?

L'aspect des méthodes, qualités et connaissances à acquérir est très lié au problème du meilleur moment pour les acquérir : on vient de penser que les méthodes seraient mieux apprises au début de la vie, les données pouvant être absorbées tout au long de la vie. De ce

(1) *Cette formation continue systématique sera sans doute l'une des plus importantes mutations que l'on puisse imaginer dans le mode de formation des hommes pour les vingt années à venir.*

(2) *Ce qui nécessite une étude convenable des langues vivantes.*

point de vue, il semble que presque tout reste à faire (dont on peut espérer que beaucoup aura été fait en 1985) pour déterminer les périodes de la vie des individus où leur esprit est le mieux formable à telle discipline. La réceptivité, la plasticité du cerveau varient certainement selon l'âge, l'environnement, l'hérédité et la formation antérieure. Il serait, d'ailleurs, dès à présent essentiel qu'un ensemble de physiologues, sociologues, psychologues, médecins et enseignants se penchent sur ce problème pour tirer un meilleur et plus sage parti du cerveau humain, ce qui pourrait être une des grandes avancées de la fin de notre siècle.

Il est au reste très évident, comme on l'a déjà souligné, que la formation sera de toute façon l'affaire d'une existence entière, et que la formation continue, le recyclage, etc., seront devenues choses très courantes dans une vingtaine d'années.

COMMENT ENSEIGNER ?

Le mode d'enseignement est lui-même lié à cela. Comment enseigner ? Pour s'en tenir aux méthodes auxquelles on pense dès à présent, rappelons que l'enseignement peut être réalisé :

- suivant la pédagogie traditionnelle (cours « ex cathedra ») ;
- par la méthode du travail en groupe, où le professeur intervient de façon moins univoque (méthodes actives) ;
- en utilisant les moyens audio-visuels, et en particulier la télévision ;
- enfin, en utilisant les machines à enseigner.

Actuellement, la première méthode est utilisée presque exclusivement (1). Elle n'est certes pas mauvaise, mais il est à peu près impensable qu'elle garde son exclusivité dans les temps à venir. Il est assez probable qu'à cette époque l'enseignement utilisera un mélange harmonieux de ces quatre types (ou d'autres qui auront pu être découverts d'ici là). Le rôle des responsables de la formation (dont on verra plus loin qui ils pourront être) ne sera plus alors réduit essentiellement à donner des cours, mais aussi bien à déterminer comment ils doivent être donnés, diffusés, exploités, etc. : les recherches sur la pédagogie auront dans cette optique pris une importance qu'elles sont malheureusement très loin d'approcher aujourd'hui.

On notera ici que cette définition d'une stratégie de la formation consistera à réaliser une fonction optimum des besoins d'une part, de toutes les possibilités disponibles d'autre part, la souplesse des structures étant une condition essentielle de la réussite.

OÙ ENSEIGNER ?

Les lieux où l'homme acquerra cette formation seront sans doute en 1985 plus vastes et plus généraux qu'à l'heure actuelle. Le premier cycle de l'enseignement (jusqu'à 16-18 ans) pourrait être donné dans

(1) *Spécialement dans l'Enseignement Supérieur.*

des établissements polyvalents, tous du même type, où serait fourni un enseignement diversifié correspondant aux aptitudes et aux souhaits des individus : cette solution éviterait la dispersion des types d'enseignement actuels qui n'a plus guère de raison d'être et constitue un mode de ségrégation peu souhaitable.

L'Université restera de son côté l'endroit essentiel où les hommes et les femmes viendront poursuivre leur formation, les grandes écoles pouvant d'ailleurs jouer un rôle analogue. Mais ce rôle pourra être plus important encore et plus général qu'actuellement, car l'Université sera le lieu privilégié où les citoyens viendront acquérir les connaissances nouvelles tout au long de leur existence, dans le cadre d'un recyclage qui se sera alors largement généralisé. Même une part du temps de loisir pourra y être passée pour acquérir les connaissances auxquelles aspirent les individus, pourvu toutefois que les conditions convenables de souplesse et d'agrément soient remplies (facilités dans le choix des cours, aspect et confort des locaux, contacts possibles avec les maîtres).

Mais la quantité des établissements nécessaires pour cela posera un problème financier considérable, dont on ne peut affirmer qu'il sera complètement résolu d'ici 20 ans ; c'est en tout cas une tâche majeure de l'aménagement du territoire d'établir une prévision relative à la quantité, à la qualité et à l'implantation de ces établissements : les urgences et les possibilités détermineront alors l'ordre des travaux à réaliser.

Ces implantations poseront d'ailleurs des problèmes dont on discerne encore mal la solution : l'Université par exemple sera-t-elle située au cœur de la ville pour qu'elle puisse participer le plus complètement possible à ses activités ? Où devra-t-elle au contraire se placer dans le calme de la nature entourant les villes ? Cette question est en tout cas liée à celle de la facilité des communications, tout comme l'implantation des établissements du premier cycle dépendra de la solution apportée au problème du ramassage scolaire qui devra être étudié avec le plus grand soin en fonction d'une vue d'avenir.

Mais d'autres lieux, sans doute beaucoup plus qu'aujourd'hui, concourront à la formation des individus, quel que soit leur âge : le milieu familial d'abord, à qui la télévision procurera par exemple un moyen exceptionnel d'apprendre « en famille ».

Les librairies, les cafés clubs, les salles de théâtre, de cinéma, de conférences, de concert mettront d'autre part (1) à la disposition de tous les moyens de voir, d'écouter, de s'informer, de discuter de manière vivante et sans contrainte : ils auront de la sorte pris une grande importance et participeront très largement à la formation des citoyens (2).

De même, le rôle que jouent déjà certaines publications dans la formation et la culture des individus se sera certainement très largement accru, en quantité d'une part — une couche beaucoup plus large de la population étant atteinte —, en qualité d'autre part, les informations et les connaissances diffusées étant d'un niveau supérieur.

(1) *Comme le firent déjà depuis longtemps la rue et le quartier.*

(2) *D'où l'importance fondamentale des animateurs dont il faut dès maintenant songer à former une première génération*

Il faudra d'ailleurs que, dans cette optique, l'Etat consente un important effort, soit par les investissements qu'il consentira lui-même (maison de la culture, stades), soit par l'intérêt et l'aide qu'il apportera aux initiatives privées (librairies, cafés-clubs, etc.).

L'entreprise elle-même continuera son rôle traditionnel de formation. Mais peut-être en jouera-t-elle un plus grand en mettant à la disposition de l'enseignement ceux de ses membres qui auront un pouvoir de pédagogie convenable, qu'en assurant dans ses propres locaux un enseignement normalement donné d'autre part.

Sans doute une mention spéciale est-elle également à faire des grands laboratoires, qu'ils soient publics ou privés, où une part importante des élites du pays devra, pendant une période au moins de son existence, venir acquérir les méthodes de la recherche scientifique.

On soulignera enfin le caractère formateur de la mobilité, entendant par là qu'une formation acquise en plusieurs lieux sera toujours nécessaire à la réalisation complète de l'individu et que par exemple le commis de l'Etat sera meilleur si, ayant acquis sa formation de base à l'Université, il a passé ensuite une période notable de sa vie (au moins plusieurs années) dans une activité industrielle, seul l'inverse étant réalisé actuellement — ou si encore sa carrière s'est déroulée entre différents postes judicieusement répartis entre Paris et la province, entre la conception et l'exécution.

Mais un aspect important de ce problème des lieux d'éducation et aussi de mobilité est celui du pays où les Français recevront leur formation. Tout porte à penser en effet qu'à l'échelon de 20 ans cette formation sera européenne, comme le seront déjà les échanges et probablement les économies. Dès lors, il sera à peu près certain, d'une part, qu'une équivalence des diplômes aura été obtenue, d'autre part, que la possession (1) d'une langue européenne, en plus du français, sera pratiquement indispensable pour une large partie de la population (au moins les 10 % constituant les « élites »), enfin, et cela porte sur toute notre étude, que cette ouverture des frontières de l'enseignement ne nous permettra plus de commettre les erreurs que nous admettons peut-être encore aujourd'hui.

PAR QUI ENSEIGNER ?

Reste l'importante question : qui enseignera ? Les questions comment et où ont déjà montré que le monopole des « professeurs d'activité » sera alors aboli, comme il commence déjà à l'être aujourd'hui (2). L'enseignement, qui est la première affaire nationale, ne sera plus laissé totalement dans sa conception aux spécialistes chargés de l'appliquer : cela d'ailleurs est une idée générale et importante qu'il ne faut pas laisser aux seuls spécialistes d'un secteur le soin de définir l'évolution de ce secteur.

Les problèmes très généraux touchant la formation des individus seront traités par une représentation convenable de l'éventail des forces du

(1) *Devant aller presque jusqu'au bilinguisme.*

(2) *Ceci étant sans doute d'autant plus vrai que l'on s'élèvera dans le niveau et dans la spécialisation de l'enseignement.*

pays : politique, économique, industrielle, les enseignants bien entendu jouant le rôle d'experts. Ces derniers continueront d'ailleurs leur rôle d'enseignement proprement dit, mais une part importante d'entre eux (en qualité sans doute plus qu'en quantité) aura la charge d'établir le convenable équilibre des différents modes d'enseignement, en fonction d'une part des besoins, d'autre part des hommes et des techniques disponibles, ceci dans une vue, on dirait presque industrielle, des choses. On notera ici que le perfectionnement de ces données devra être continu et que l'on ne parlera plus de réforme soudaine, avec tout ce qu'elle présente d'inconvénients. Quant aux hommes chargés de l'enseignement proprement dit, on les trouvera en quelque sorte à deux échelons. Les uns, les moins nombreux, joueront le rôle de guides, soit qu'ils professent les cours d'audience très générale diffusés par la télévision par exemple, soit qu'ils enseignent et coordonnent l'action des maîtres du 2^e échelon qui, en beaucoup plus grand nombre, seront directement au contact des élèves (1). Les maîtres du 1^{er} échelon seront en principe des « professeurs d'activité », mais on pourra trouver parmi eux les meilleurs spécialistes de certains grands secteurs dont il serait absurde de continuer à se priver de l'expérience et du talent, sous le prétexte qu'ils n'ont pas les titres universitaires requis. Une partie intéressante de ces maîtres sera peut-être aussi trouvée chez ces hommes appartenant à tous les secteurs d'activité et à qui les progrès de la science médicale feront aborder l'âge de la retraite en pleine possession de leurs moyens.

Le second échelon des maîtres, de loin les plus nombreux, ne seront pas forcément non plus des professionnels. Peut-être en 1985 aura-t-on appris que de bons élèves de dernière année peuvent enseigner mieux leurs camarades plus jeunes que beaucoup de professeurs ne le font — ce qui leur permettrait à eux-mêmes d'ailleurs de parfaire leurs connaissances et de gagner réellement un salaire. Peut-être aussi le service de formation sera-t-il apparu comme ayant une importance égale au service militaire et une fraction notable des jeunes gens les plus aptes à cela sera-t-elle mobilisée pour, pendant deux années par exemple, jouer ce rôle nécessaire d'intermédiaires entre l'immense masse des enseignés et l'élite, malheureusement peu nombreuse, des maîtres de l'échelon supérieur.

C'est en tout cas par des voies non conventionnelles qu'il aura fallu trouver le remède à ce manque de professeurs, qui paraît si grave dès à présent, mais que des moyens trop conservateurs seront, quoi que l'on fasse, bien incapables de pallier.



On pourrait souligner en conclusion que, dans l'avenir qui se prépare, le problème de la formation des hommes occupe une place de tout premier plan. Ses dimensions nouvelles ne permettent pas de le traiter dans le cadre de structures périmées. S'agissant d'un problème si général et d'une telle importance, il devra être l'affaire de l'ensemble du pays, et non des seuls spécialistes. D'importants moyens financiers devront être mis en œuvre pour le résoudre ; mais de tels sacrifices seraient sans doute consentis en vain s'ils n'étaient accompagnés d'un effort analogue vers la nouveauté, le réalisme et la souplesse des structures.

(1) Ceci ne devrait pas d'ailleurs empêcher les maîtres du premier échelon de garder un tel contact, indispensable pour tous.

CROISSANCE ÉCONOMIQUE

3

LES MOTIFS DE LA CROISSANCE

Une analyse quantitative de ce que serait la situation économique de la France en 1985, en admettant que le taux de croissance moyen de la production intérieure brute observé ces dernières années se poursuive, a donné certaines indications sur la possibilité de cette croissance continue dans le futur. Il est certain que les taux élevés observés depuis 1959 ont été favorisés par la situation de rattrapage des conséquences de la dernière guerre. Se dirige-t-on alors vers un ralentissement de croissance du à une saturation progressive des besoins, après la fin du rattrapage ? Il ne semble pas, et ceci pour plusieurs ordres de raisons.

Tout d'abord, le niveau de richesse, mesuré en produit brut par tête, atteint par la France en 1985 à la suite d'un taux de croissance continu prolongeant à peu près jusqu'en 1985 la tendance moyenne observée dans notre pays entre 1950 et 1963, serait de l'ordre de grandeur du niveau actuel des Etats-Unis. Il ne s'agit bien entendu que d'une hypothèse d'école et ce genre de comparaisons n'a qu'un sens limité, car il néglige à la fois les différences de structures économiques internes à chacun des pays et l'absence de nécessité pour la société française de vouloir s'identifier au modèle américain. Cependant, en première analyse, il permet de ne pas juger absurde la permanence de la croissance en France, au moins jusqu'en 1985.

Ensuite, malgré le degré d'abondance relative atteint aujourd'hui par la société française, un certain nombre de besoins et d'aspirations essentiels sont loin d'être satisfaits (habitat, éducation...) et ont été comme laissés de côté par la croissance, plus nourrie elle-même jusqu'ici par d'autres priorités. La nécessité de l'effort à consentir ne fera que s'affirmer, pour ces besoins mal satisfaits comme pour les

autres, du fait de l'accroissement démographique et de l'immigration prévisible

En outre, à mesure que la société s'enrichit, elle engendre de nouveaux besoins, d'abord du fait de ses incohérences passées (habitat sans infrastructure, automobiles sans autoroutes, etc.), ensuite du fait que les préoccupations intellectuelles prennent le pas sur les préoccupations matérielles et que la demande en services augmente rapidement, qu'il s'agisse de services d'organisation, de services sociaux, touristiques, culturels. Le développement scientifique, le goût persistant de l'homme pour la découverte du monde sont aussi de puissants mobiles, tant par les moyens techniques requis que par le désir d'utiliser les possibilités qu'offre l'innovation. Il est donc certain que les activités-supports de la croissance changent peu à peu de nature. Mais son rythme quantitatif a toutes les chances de se maintenir à un taux élevé à condition que les instruments de sa mesure recouvrent fidèlement dans leur champ d'analyse les nouvelles activités-supports, en même temps que les coûts indirects, de plus en plus nettement perçus, des activités traditionnelles. Ces derniers points posent un problème à la Comptabilité Nationale.

Enfin, il apparaît nettement que la majorité des besoins à satisfaire appellera la réalisation d'équipements collectifs (quelques exemples en ont été cités plus haut). Or la production de biens collectifs est en compétition avec la production de biens individuels au niveau global des moyens de financement, comme au niveau de la répartition du revenu d'un ménage. La consommation de biens individuels, difficile à maîtriser, tend à croître plus vite que le revenu national. Comment dès lors parvenir à réaliser des équipements collectifs, scolaires, culturels, de recherche, urbains, de communications, dont le manque serait cruellement ressenti, sans un taux de croissance élevé du revenu national ? Et même dans l'hypothèse d'un financement individuel croissant de ces équipements il est certain que nous assisterons à une sollicitation soutenue des efforts publics ou parapublics et à un accroissement correspondant des charges.

Pour conclure sur l'avenir de la croissance, il faut encore mentionner le fait que la société internationale est actuellement lancée dans une expérience de libération étendue des échanges qui avive la compétition économique entre les nations et les groupes de nations, et qui interdit à un pays particulier de prendre trop de retard par rapport au développement des autres, sous peine de voir mettre en cause son rôle économique, donc son rôle politique. Sans porter de jugement de valeur sur ce fait, il faut cependant souligner son importance comme incitation durable à la croissance. Ainsi, la compétition économique entre deux blocs idéologiquement hostiles sera sans doute remplacée par une concurrence internationale plus diffuse, plus désorganisée aussi. Dans cette compétition, la lutte des moyennes et petites nations pour faire économiquement surface appellera certes de fortes croissances nationales ainsi que la constitution de blocs économiques pluri-nationaux. A cet égard, il est difficile de ne pas mentionner l'intérêt de la dimension du marché économique européen. Mais elle provoquera un certain gaspillage des moyens de production à l'échelle internationale, voire des catastrophes économiques locales ; éventualités que pourraient éviter une concurrence internationale organisée, et une sélectivité des efforts de chaque pays correspondant à ses vocations propres.

CROISSANCE ET PLANIFICATION

Se prononcer sur les raisons de croire en l'avenir de la croissance ne signifie pas que l'on s'hypnotise sur la croissance en elle-même comme objectif de la politique économique. Il a été clairement aperçu en effet que des sociétés aux priorités très différentes peuvent s'édifier au sein d'une même augmentation globale du produit national, selon qu'elles accordent des priorités relatives à l'effort spatial, à l'amélioration de l'habitat, aux liens avec le Tiers-Monde, aux loisirs, à l'amélioration des conditions de travail, à la socialisation des risques, etc.

Dans une société où le marché joue un rôle essentiel, la croissance privilégie dans les faits, à cause de l'inertie des mécanismes économiques, la production de certains types de biens à coûts décroissants. Ses priorités spontanées ne sont pas nécessairement celles qu'une société consciente s'assignerait. Elle oblige à une réflexion toujours urgente sur les objectifs, conduisant à mettre au point des incitations sélectives sur les secteurs de production et, au sein de ces secteurs, sur les productions de biens et de services dont le développement est reconnu utile pour l'avenir, mais qui ne bénéficient pas, au moment considéré, de l'entraînement du marché. C'est le cas de nombreux biens collectifs : équipement touristique dans les régions délaissées, équipement sanitaire... Ce peut être aussi le cas de certains biens privés : habitat aujourd'hui, demain nouveaux moyens de transport, biologie, production artistique...

Par ailleurs, on peut considérer que la croissance facilite les choix dans une ambiance de satisfactions accrues en permettant d'améliorer le sort de tous et de conduire au règlement des disparités anciennes entre catégories socio-professionnelles, entre secteurs d'activités, entre régions. Mais elle engendre de nouvelles disparités, et favorise cumulativement les catégories socio-professionnelles les plus rares, les secteurs industriels de pointe, les régions bien équipées et bien situées. Il faut prévoir à temps quelle attitude adopter face à ces tensions naissantes, économiquement fondées et socialement contestables au-delà de certaines limites.

Enfin, le développement économique s'inscrit dans de longues périodes. Les objectifs à long terme du développement appellent certaines mesures qui, entravant momentanément la réalisation d'investissements rentables à moyen terme, peuvent apparaître comme des freins à la croissance. C'est le cas, par exemple, des investissements en éducation et de l'effort d'aménagement du Territoire, qui n'ont dans l'ensemble d'effet positif sur la croissance mesurée que longtemps après leur réalisation. Si l'on tient à juger du développement à travers un cadre entièrement chiffré, il devient nécessaire d'estimer une évaluation actuelle de leur rentabilité future, de sorte que leurs effets favorables à long terme ne soient pas oubliés dans les bilans annuels et même les bilans quinquennaux de la croissance. Inversement, certains efforts qui semblent aujourd'hui souhaitables, peuvent apparaître inadaptés au regard d'une réflexion économique globale à plus longue portée.

Ces seules constatations invitent donc à considérer qu'une fois admis l'intérêt de la croissance, tout reste encore à faire pour la définition des objectifs économiques et sociaux qu'elle rend possibles, et d'un échéancier de leur réalisation ; ceci en tenant compte des corrections

qu'imposent l'inertie et des spontanéités propres, introduites par la croissance dans un système économique donné.

CROISSANCE ET DISCIPLINES

Ce qui précède tend à répondre aux deux questions : la croissance, pourquoi ? La croissance de quoi ? Il reste à se demander : la croissance, avec quels moyens ? Une première condition de la croissance est économique : une société en état de croissance est une société « penchée en avant » vers la réalisation de projets ambitieux ; en termes économiques, elle assure en permanence un taux d'investissement élevé, vis-à-vis d'un niveau de consommation contrôlé ; l'investissement comprenant notamment les dépenses citées plus haut dont la rentabilité est à très long terme, et la consommation signifiant l'acquisition de biens destinés à des satisfactions individuelles ou collectives à bref délai.

Une seconde condition de la croissance est technologique : la croissance s'exprime non seulement en augmentation du produit national par tête, mais aussi en augmentation du produit national par personne active. Elle est liée au progrès de la productivité. Le progrès scientifique doit se concrétiser en innovations techniques permises par l'effort d'investissement dans son montant global et dans la concentration des efforts partiels (augmentation de la taille des entreprises) (1). Les innovations techniques doivent correspondre autant que possible dans leur application, non pas seulement aux hasards ou à la logique interne des développements de la recherche fondamentale, mais aux exigences des besoins nouveaux de la société. C'est dans cette mesure seulement qu'elles permettront de mettre en place des productions de masse et de bénéficier ainsi au maximum des progrès de productivité qu'elles rendent possibles. La croissance est, quels que soient les biens ou services produits, inéluctablement fondée sur la consommation de masse.

Enfin, certaines conditions de la croissance sont sociologiques. Ainsi, la durée du travail doit baisser moins rapidement que n'augmente la productivité horaire. Et l'on est encore incapable de dire, en l'état actuel de la recherche économique, quels modes de réduction (quotidien, hebdomadaire, annuel, portant sur l'âge de la retraite), de la durée du travail porte quelles conséquences, sur quel secteur d'activité. On ne sait pas non plus si un éventail très ouvert des revenus est une condition indispensable de la croissance ou seulement une conséquence de certains types de croissance. Mais il est par ailleurs probable — le contraire serait inquiétant — que la croissance permette, sans préjudice pour son rythme, une amélioration parallèle du sort des groupes sociaux les moins favorisés.

Par contre, deux phénomènes liés l'un à l'autre apparaissent clairement : accélération de l'amortissement des investissements dans de larges secteurs de l'économie, mobilité accrue des capitaux et des acti-

(1) Cf. chapitre « Dimensions ».

vités, mais aussi des hommes au travail. L'exigence de mobilité se heurte au refus de changement et requiert un certain degré de discipline des agents économiques. Les hommes doivent accepter les éventualités de voir le lieu de leur travail déplacé géographiquement comme de changer d'activité au cours de leur vie, ce qui impose qu'ils soient préparés à ces adaptations par leur éducation d'origine et par une éducation permanente (1).

Ceci, bien entendu, se situe dans la perspective de la croissance économique. Mais on peut se demander si, au nom d'autres points de vue non strictement économiques, il ne faut pas envisager des limites à cette mobilité croissante, un seuil au-delà duquel les caractères de la vie sociale ne seraient plus acceptables. Jusqu'à quel point la mobilité des hommes est-elle préférable à celle des capitaux et des activités, dans la mesure où ces deux mobilités sont substituables ?



En conclusion, il paraît raisonnable que notre société consente d'ici 1985 à un effort permanent pour assurer un taux élevé de développement économique. Mais elle doit en assumer toutes les conséquences dans les objectifs qu'elle s'assigne, sous peine d'engendrer de graves incohérences qui éclateront plus tard au grand jour.

Elle doit aussi pouvoir faire accepter, ou plutôt rendre acceptables, à ses membres deux types principaux de contraintes, l'un s'exprimant par le contrôle du niveau de la consommation, l'autre par le contrôle de la répartition géographique et professionnelle des emplois et des activités. Ces conditions ne sont pas aisément réalisables.

(1) Cf. chapitre « Mobilités ».

4

CONSOMMATION

CE QUI EST CONSOMMÉ

Pour le sentiment populaire, la consommation est l'emploi d'un pouvoir d'achat et la mesure d'un niveau de vie : seule entre en ligne de compte la satisfaction des besoins couverts par le marché et exprimés par les dépenses individuelles (alimentation, habillement, logement, transports, loisirs). C'est la même notion de consommation privée que le statisticien a en vue lorsqu'il dit que, entre 1960 et 1985, le niveau de vie des Français sera multiplié par 2,5, progressant donc en l'espace d'une génération davantage qu'il ne l'avait fait tout au long du XIX^e siècle.

Il est vrai que cette manière de compter est peu satisfaisante à un double titre : elle est inexacte par défaut, tout d'abord, car elle ne prend en considération ni certains biens gratuits, ni certaines améliorations qualitatives (comme l'augmentation du temps de loisir), ni les consommations liées à l'usage d'équipements collectifs (éducation, santé, services sociaux et administratifs, aménagement urbains et ruraux ; or, la part des consommations « collectives » ira certainement en augmentant d'ici 1985).

Inexacte, aussi, par excès, car elle ne prend en considération ni les nuisances collectives (bruit, pollution de l'air, agressions psychiques, etc.) ni les « désutilités » croissantes (peut-on dire que l'augmentation des transports quotidiens, qui est fonction de la distance entre lieu de travail et lieu de résidence, reflète une amélioration du niveau de vie ?), qui sont infligées aux individus comme la rançon du progrès et rendent de nouveaux progrès nécessaires (« les goulots d'encombrement » auxquels conduit la croissance du parc automobile n'obligent-ils pas à redessiner le visage des villes ?).

Faute de savoir calculer le prix de ces satisfactions et le coût de ces nuisances, force est aujourd'hui de s'en tenir à cette manière de compter et de répartir entre les grandes catégories de consommation les emplois du pouvoir d'achat multiplié que l'on prévoit pour 1985. Mais force est aussi de reconnaître qu'avec un pareil changement d'échelle, la part non comptabilisée cesse d'être négligeable et que l'on ne peut éluder certaines interrogations :

- Attendu qu'un tel progrès du niveau de vie entraînera de profonds bouleversements dans les besoins ressentis, quels sont les infléchissements que le mode de vie subira inévitablement d'ici 1985 ?
- Attendu que les besoins croissants entreront inévitablement en conflit les uns avec les autres, quels sont les arbitrages qu'appelle la définition d'un genre de vie cohérent, et en particulier, quelle devra être la ligne de partage entre les besoins couverts par le marché et les satisfactions résultant de l'usage d'équipements collectifs ?

TENDANCES LOURDES ET MUTATIONS PROBABLES

Le seul examen des consommations privées et de leur élasticité par rapport aux revenus permet déjà de déceler certaines tendances de longue période (par exemple, croissance très forte des dépenses médicales, des dépenses de transport, etc., diminution de la part des dépenses d'alimentation). La consommation ne peut donc se développer de manière homothétique :

- à elle seule, la croissance inégale des diverses fonctions de consommation entraîne des mutations et des substitutions : les tableaux d'échanges interindustriels montrent que la consommation d'électricité et de pétrole sera multipliée par 4 à 5, la consommation d'acier par 5, mais celle des produits de l'électronique sera multipliée par un coefficient encore plus fort, celle des matières plastiques pourrait être multipliée par 20, etc.
- que ces tendances résultent de l'inertie des comportements sociaux ou du pouvoir des producteurs, renforcé par la publicité, on voit qu'elles déterminent, non point une invariance des structures de consommation, mais des infléchissements significatifs du genre de vie.
- c'est généralement dans le sens de ces tendances lourdes que se manifeste le progrès des techniques. Même si l'on pense que les sociétés industrielles approchent d'une phase de maturité qui se caractériserait par une sorte de pause dans l'innovation, par la diffusion des progrès techniques sur la planète davantage que par leur multiplication, il est fort peu probable que la société française atteigne ce stade avant 1985. Les techniques nouvelles apparues dans les autres pays, notamment aux U.S.A. ne peuvent manquer d'influencer les appétits de nos consommateurs et la nature de nos activités : dans un climat de compétition internationale devenue d'une extrême vivacité, nous aurons été contraints d'abandonner les activités à faible rendement pour nous attacher aux investissements favorisant le

progrès technique. Les structures de consommation subiront donc nécessairement des infléchissements importants d'ici 1985.

Aussi peut-on tenter de déterminer ces mutations probables en prolongeant les tendances qui se manifestent pour chaque grande fonction de consommation. Ce faisant, on n'évitera ni la stylisation, ni un certain grossissement, l'important étant de saisir les discontinuités davantage que les nuances.

LES DÉPENSES D'ALIMENTATION

En 1985, leur part dans l'ensemble des consommations privées aura diminué de près de moitié par rapport à 1950. Elles refléteront de moins en moins les différences de revenus, car la nourriture aura cessé d'être un bien rare (exception faite de quelques produits de luxe). Pour l'ensemble de la société, y compris les vieillards, actuellement sous-consommateurs, le niveau de saturation en volume sera atteint bien avant 1985. Il convient donc d'envisager des substitutions et des mutations.

Ainsi la consommation de pain diminue régulièrement alors que celle de viande augmente. Cependant, compte tenu de l'agencement des consommations végétales et animales dans le repas des Français, les crudités et les fruits ne seront vraisemblablement pas éliminés par la viande ou même par des produits synthétiques. Mais des changements affecteront à tout le moins la présentation des produits (ce fut aux Etats-Unis un effet de l'extension rapide des super-marchés) ; incluant une quantité croissante de services plus encore que de calories, reflétant le prix de la qualité plus que de la quantité, les produits alimentaires seront offerts sous une forme à la fois conservable et immédiatement consommable, faisant de plus en plus appel au réfrigérateur, de moins en moins à la cuisine familiale conçue comme une usine de transformation à l'échelle de quelques individus. Ce que l'on sait de l'agriculture en 1985 donne à croire que ces tendances déjà perceptibles aujourd'hui se généraliseront, amenant des formes insoupçonnées de conditionnement.

Les habitudes de consommation connaîtront également des mutations. Les ménagères auront renoncé à l'exercice du marché quotidien et aux files d'attente chez le petit détaillant ; elles feront provision de viande pour la semaine et se feront livrer le pain comme les journaux. L'aménagement de la vie sociale pourrait, d'autre part, entraîner une augmentation assez forte des repas pris en dehors du domicile, soit au cours des journées de travail, du fait de la journée continue, soit au cours des congés payés.

On peut imaginer que l'alimentation cessera d'être le pôle autour duquel se regroupe la famille. Sans doute trouvera-t-elle d'autres pôles, par exemple dans les loisirs pris en commun ; mais ces infléchissements se traduiront sans doute par une autonomie croissante de l'individu au sein d'une constellation familiale elle-même transformée (par exemple, la mère de famille verra ses servitudes allégées et son rôle se modifier). Il faut souhaiter que cette autonomie accrue, loin d'entraîner pour l'homme de 1985 un surcroît de solitude et de détresse affective, soit mise au service de ses amitiés et permette de multiplier les échanges.

LES DÉPENSES D'HABILLEMENT

Leur part tendra à diminuer : ici les comparaisons internationales attestent une nette convergence et une certaine démocratisation des normes vestimentaires ; c'est que le vêtement sera de moins en moins un bien rare, reflétera de moins en moins les différences de revenus ; de plus en plus, le pouvoir de diffusion des modes prendra appui sur la consommation de masse, qui n'implique pas nécessairement l'uniformité.

En fait, le vêtement traduit de façon privilégiée les significations collectivement acceptées (c'est la fonction des uniformes) et exprime, dans un langage muet mais immédiatement intelligible, les termes du contrat social. Aujourd'hui, il reflète en France (bien davantage qu'en Grande-Bretagne) la diversité des catégories socio-professionnelles et désigne le paysan, l'ouvrier, le cadre, etc. En 1985, il reflétera les nouvelles tensions sociales et exprimera une société davantage attentive à distinguer les classes d'âge, mais aussi davantage consciente de la nécessité d'un consensus social dans l'acceptation d'un certain mode de vie et des disciplines de la croissance.

Dans la mesure où les coûts seront fortement décroissants, il en sera des consommations vestimentaires comme aujourd'hui de la consommation de journaux : les individus s'exprimeront non par le niveau de la dépense ou le volume de la consommation, mais par le choix d'une nuance, manifestant ainsi une vision du monde à la fois particulière et partagée. Car lorsque le seuil de la couverture des besoins élémentaires est dépassé (être vêtu, avoir chaud), on voit la société des satisfactions, jusqu'ici étalon des besoins, faire place à une société de l'expression, désormais étalon des libertés.

DÉPENSES D'HYGIÈNE ET DE SANTÉ

Leur part semble devoir doubler entre 1950 et 1985. En particulier la consommation médicale progresse actuellement au rythme de 8,50 % par an. Cette tendance ne peut que se prolonger, compte tenu de la nécessité de renouveler notre équipement hospitalier et de développer la recherche médicale, de la multiplication prévisible des actes médicaux à mesure que s'améliore le réseau des services de santé couvrant la population française, de la généralisation probable de la prothèse dentaire (qui, comme dans les pays anglo-saxons, se substituera aux soins prodigués de façon artisanale, mais qui ne laissera pas d'être coûteuse). Les dépenses d'hygiène et de santé sont donc appelées à une expansion spectaculaire, imputable notamment à une croissance des coûts plus rapide que celle de l'efficacité des techniques et surtout à un environnement institutionnel qui la favorise en instaurant une quasi gratuité. On voit sur cet exemple ce que peuvent être les conséquences de la gratuité quand elle précède la réalisation des infrastructures nécessaires. Il en va de même pour les dépenses d'éducation : bien que leur mode de financement en fasse des dépenses publiques, elles sont cependant des dépenses de consommation dont la croissance ne connaît guère de frein.

La croissance rapide de ces dépenses constitue donc une tendance pratiquement irrésistible. Point n'est besoin de rappeler les effets qu'elle détermine dans l'état sanitaire de la population française et le statut biologique de l'homme de 1985. Pour en rester aux seules mutations concernant la consommation, celle-ci sera plus que jamais devenue indifférente au coût : aucun traitement ne paraîtra trop onéreux s'il offre un espoir de guérison. Or l'allongement de la vie humaine ne pose pas seulement le problème de l'activité du troisième âge, mais celui de la couverture de risques croissants : ainsi, cette espérance de vie accrue explique, pour une part, la légèreté avec laquelle les individus (trop certains de vivre longtemps) confient leur existence aux hasards de la route, de sorte que l'on verra le coût de la prévention croître parallèlement à celui de la guérison.

La croissance des dépenses de médecine psychiatrique aura une signification analogue : elle s'expliquera par la volonté de ne plus exclure de la société les aliénés et d'assurer au contraire leur réinsertion sociale ; mais elle s'expliquera aussi par le souci de soigner la moindre névrose. Elle traduira ainsi le coût croissant de l'adaptation de l'individu mais plus sûrement encore un appétit croissant d'adaptation. Elle attestera enfin que la société a renoncé à réaliser cette adaptation principalement par la répression et qu'elle accepte de payer le prix de la liberté individuelle comme d'en assumer les risques. (Par exemple, elle acceptera le contrôle des naissances.)

Cela dit, quelle que soit la responsabilité de l'individu dans les risques qu'il accepte et les maux qu'il subit, et quel que soit le surcroît de liberté qu'il tirera de sa sécurité accrue, le progrès des dépenses médicales ne traduira guère un choix individuel : si l'on choisit son médecin, on ne choisit guère sa maladie ni ses médicaments de sorte que le poids croissant des dépenses d'hygiène et de santé appellera avant tout des choix de la collectivité sur la façon plus ou moins collective dont elle entend couvrir ces risques, sur les limites de la gratuité et les priorités à affecter aux divers emplois de ressources limitées.

DÉPENSES DE TRANSPORT ET DE COMMUNICATION

Entre 1950 et 1985, leur part aura plus que doublé.

Cette croissance spectaculaire résulte de la convergence de deux facteurs :

- LE PROGRÈS DES TECHNIQUES de transport, condition de la croissance et nécessité collective de la société industrielle (lutter contre la dispersion en effaçant la distance). La gamme des techniques, qui s'élargit constamment, répondra de façon de plus en plus diversifiée à la gamme des besoins par la spécialisation des techniques selon la distance à couvrir. On notera que les innovations dans ce domaine ont presque automatiquement une diffusion planétaire, en dépit des différences dans le revenu par tête selon les pays.
- L'APPÉTIT DE MOTORISATION, reflété par la fortune croissante de l'automobile, répond à un besoin impérieux de l'individu. Si ce qu'on a appelé le mythe de la voiture a survécu à l'asphyxie

progressive que lui infligent des encombrements croissants, c'est sans doute parce que l'usage de l'automobile correspond à des motivations complexes. L'existence d'une aviation de tourisme qui, sous une forme ou sous une autre, pourrait prendre de l'extension, et les anticipations de la science fiction, évoquant des formes inconnues de motorisation individuelle, attestent que cet appétit n'est pas lié à la voiture en tant que technique (l'automobile peut changer de forme, tandis que la structure des villes peut s'adapter davantage à la circulation), mais plutôt à des valeurs que l'on ne peut efficacement contester sans contester l'individu lui-même, tant la faculté de se déplacer devient une forme de la liberté de choisir.

Le résultat devrait être une croissance de notre parc automobile qui n'a rien d'in vraisemblable : en 1985 il y aurait, semble-t-il, 20 millions de voitures particulières, 75 % des ménages ayant au moins une voiture, 25 % en ayant deux et plus, ce qui représente une voiture pour 2,8 personnes contre 1 voiture pour 2,5 personnes aux Etats-Unis en 1961. Il y a même lieu de penser que nous pourrions nous rapprocher assez vite de l'actuelle densité américaine, la croissance du parc privé devant être, dans les dix prochaines années, plus rapide que dans les dix suivantes. Même si l'on estime que cette croissance est excessive et que l'on devra la contenir par un moyen ou par un autre (notamment en favorisant les transports collectifs), elle contraindra, en toute hypothèse, à une mutation des structures urbaines : il faudra ordonner, de façon supportable pour l'homme, dans la rue de 1985, les fonctions circulation et habitation, la vie sédentaire et l'existence mobile.

Si les techniques de l'automobile et du chemin de fer paraissent avoir atteint le stade de la maturité, où peu d'innovations spectaculaires sont à prévoir, il n'en est pas de même pour les transports aériens, et on doit s'attendre à l'apparition de nouvelles techniques. Le résultat sera une mobilité qui, au moins pour certains individus, confindra à l'ubiquité. Cette mobilité n'est pas un fait exceptionnel : les sociétés nomades étaient caractérisées par une mobilité extrême au regard de laquelle l'actuelle mobilité des Américains du Nord ne paraît pas sans précédent ; c'est plutôt la vie sédentaire, liée d'abord aux activités agricoles et plus tard aux lourds investissements fixes de la société industrielle qui peut paraître surprenante. A dire vrai, le fait nouveau sera l'ubiquité, c'est-à-dire la chute rapide du coût en temps de tous les déplacements, la gamme des techniques tendant même à égaliser sensiblement la durée du trajet quelle que soit la distance (Paris-Tokyo en jet supersonique, Paris-Marseille en véhicule à coussin d'air, Paris-Dijon en chemin de fer, etc.).

On peut relever que ces dépenses de transport ne laissent que faiblement la place à des substitutions qui, en droit, seraient cependant concevables.

Alors que la mobilité des sociétés nomades avait pour corollaire un habitat extrêmement sommaire, la mobilité-ubiquité de 1985 ne paraît pas devoir déterminer un allègement des structures urbaines, mais bien se superposer au genre de vie sédentaire. Ainsi, de plus en plus exigeant au regard du confort dans le transport, l'homme mobile tend à emporter dans ses déplacements tout un ensemble de commodités analogue à celui de l'habitat (son transistor, son lit, son véhicule individuel, etc.) et, refusant de choisir entre la maison et la roulotte,

il semble traiter le moyen de transport comme une résidence supplémentaire.

Dans le même esprit, on peut remarquer que les progrès des techniques de télécommunications, qui permettent de mettre en contact audiovisuel plusieurs personnes, quel que soit leur nombre ou la distance qui les sépare, pourraient rendre superflu maint déplacement. On pourrait considérer qu'il est plus économique de transporter les informations plutôt que de déplacer les hommes, et que les dépenses de télécommunications devraient se substituer largement aux dépenses de transport. En réalité, il semble qu'elles soient néanmoins appelées à croître parallèlement.

On voit que la tendance au gaspillage et à l'irrationalité n'est pas seulement le fait du mythe de la voiture, mais une propriété de l'homme mobile. Sans doute voudra-t-on légitimement la contenir dans certaines limites, surtout quand la mobilité se manifeste aux dépens du bonheur de l'homme, empoisonne l'air que l'on respire et disperse les êtres davantage qu'elle ne les réunit. Toutefois, on peut se demander si une certaine dose de gaspillage et d'irrationalité n'est pas une nécessité pour une société décentralisée qui veut laisser à l'individu une appréciable marge de liberté.

LES DÉPENSES RELATIVES À L'HABITAT ET AU LOGEMENT

Leur part est appelée à croître dans une mesure malaisée à comptabiliser (+ 30 % ?), mais cette croissance est indiscutablement une tendance forte résultant de plusieurs facteurs :

- LA VAGUE D'URBANISATION, qui affectera l'habitat rural comme l'habitat urbain ;
- L'AUGMENTATION DES SURFACES BÂTIES, qui doubleront d'ici 1985, permettant à l'individu d'utiliser plus d'espace (appartements plus vastes, résidences secondaires) mais déterminant aussi une rareté croissante des surfaces libres ;
- L'EFFORT D'ÉQUIPEMENT : si dans l'équipement ménager le seuil de saturation paraît devoir être atteint avant 1985, les équipements collectifs déjà appellent un effort accru du constructeur, c'est-à-dire du consommateur ;
- L'EFFET QUALITÉ, qui pourrait compenser la baisse des coûts résultant de la mise en œuvre de matériaux nouveaux et des méthodes plus industrielles. En outre les exigences esthétiques, désormais pleinement reconnues, conduiront à accepter le coût des opérations d'urbanisme ;
- L'EFFET PRIX : Les Pouvoirs publics ayant sur ce point modifié leur attitude, le Français devra payer son logement à son vrai prix.

Cette tendance devrait entraîner un infléchissement significatif : l'augmentation de la part des dépenses relatives à l'habitat favoriserait le développement de la consommation de masse en matière de logement ;

en tant qu'il satisfait un besoin, le logement pourrait ainsi progressivement devenir, d'un bien capital, une sorte de bien de consommation durable. Les individus ayant à cet égard des exigences qualitatives croissantes, il importerait de ne pas donner au logement une longévité excessive, faute de quoi on multiplierait les mal logés de demain. Peut-être le Français se prêterait-il, en dépit de son individualisme, à une certaine standardisation, qu'il accepte déjà pour sa voiture personnelle, et qui ne ferait pas obstacle à la personnalisation de son logement.

Cela dit, le logement sera encore, en 1985, un bien relativement rare, compte tenu notamment d'une pression démographique accrue. Il tendra à refléter surtout les différences de revenus. Cet aspect pourrait cependant être atténué grâce à une aide personnalisée, de sorte qu'il pourrait également refléter un clivage entre classes d'âge : on constate en effet que les jeunes (plus mobiles) fuient le centre des villes, alors que les classes d'âge plus âgées tendent à se replier vers le cœur ; selon certaines indications cette tendance serait irrésistible (on la constaterait aussi bien aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne qu'en U.R.S.S.). Que l'on veuille limiter les effets de cette ségrégation spatiale des générations ou que l'on s'efforce de lui donner un contenu positif (par exemple en organisant des cités pour les personnes âgées) il dépendra de choix collectifs, portant sur la structure des villes, que le logement puisse également exprimer l'homme et la façon dont il ordonne les valeurs de la vie privée et de la famille, de la communauté des voisins et des amis, de la nature et de la société. Cette liberté d'expression rencontrera en effet des limites inévitables dans les disciplines de la localisation et de l'organisation de l'espace urbain.

DÉPENSES DE LOISIRS ET DE CULTURE

Leur part dans le budget des ménages devrait augmenter de 50 % entre 1960 et 1985.

Ce poste, assez hétérogène, voit son importance croître du fait de deux facteurs :

- L'ALLONGEMENT DU TEMPS DES LOISIRS, tendance séculaire qui répond à un besoin profond ;
- LA PARTICIPATION DE 80 % DE LA POPULATION FRANÇAISE EN 1980 A UN GENRE DE VIE URBAIN qui proposera une multiplicité de dépenses telles que cinéma, théâtre, etc., offrira sur le marché tous les produits de l'art sous une forme se prêtant à la consommation de masse, et donnera aisément accès aux équipements collectifs ou aux prestations du service public.

Cette tendance produit un infléchissement significatif : le temps de loisir ne sera plus perçu, en 1985, de façon négative, comme un temps de non travail et de récupération, mais comme un temps de récréation et d'épanouissement, comme une dimension autonome renfermant toutes les consommations culturelles, et comme un ensemble d'activités libres formant un univers ; aussi complet que la société elle-même, et aussi diversifié que la vie elle-même.

Cette mutation est déjà perceptible dans les secteurs les plus progressifs de notre économie, en particulier ceux où le niveau technique, caractérisé par un haut degré d'automatisation préfigure la structure des postes de travail qui se généralisera en 1985 ; l'homme qui, devant un certain nombre de cadrans, veille afin qu'il ne se passe rien, est réduit à un rôle passif, et quand il retrouve sa liberté pour rejoindre une famille souvent déracinée (c'est-à-dire arrachée aux réseaux primitifs de la parenté et de l'entraide) il éprouve un impérieux besoin d'activité dans un environnement qui lui-même a un impérieux besoin de réinsertion sociale. C'est pourquoi le loisir tend à devenir actif et collectif : il invite à un déploiement de toutes les occupations capables d'employer une activité disponible, depuis le « hobby », le bricolage, le jardinage, jusqu'aux activités sportives, culturelles, et aux activités sociales, en même temps qu'il appelle la reconstruction d'un environnement social intégré proposant toute une gamme de modes de participation.

Il dépendra de choix collectifs que cette mutation se reflète dans les équipements de loisirs par leur caractère polyvalent ; alors qu'en 1964 on trouve les équipements sous une forme spécialisée et dispersée (cours de tennis, maison de jeunes, piscine, stade, théâtre, etc.) tous ces éléments déjà tendent et tendront de plus en plus à se regrouper dans de vastes sites consacrés au loisir, proposant à l'homme un éventail d'activités et de participation dont il est difficile de se faire à l'avance une idée ; toutefois, on peut avancer que la qualité de ces équipements se mesurera à la variété des choix qu'ils proposeront et à l'aune de la liberté qu'ils procureront.

C'est dans cette dimension du loisir que se manifesteront alors, davantage qu'aujourd'hui, les besoins les plus profonds : besoin de silence (dans l'immensité des parcs nationaux ou dans des lieux de retraite spirituelle) ; de contact avec la nature et de plénitude physique (justice étant rendue au corps) ; de liberté et d'authenticité dans les relations avec autrui (la société subie faisant place à la communauté choisie), qui manifeste un besoin accru de communion et de spiritualité.

LES ARBITRAGES NÉCESSAIRES

Parce qu'il laisse place à une multiplicité d'interprétations, le tableau résultant de l'examen des mutations probables ne dispense pas de faire le choix d'un genre de vie en 1985. On peut se demander, à vrai dire, si avec un niveau de vie multiplié par 2,5 nous serons encore obligés de choisir (c'est-à-dire de renoncer) ou si au contraire l'abondance permettra aux individus de recomposer à leur guise le genre de vie qui convient à chacun. Ici, on doit souligner avec force que 1985 ne nous aura pas conduit à la société de l'abondance. Il y aura certes, en 1985, consommation de masse, ce terme se justifiant par les dimensions du marché européen ; certes un nombre croissant de biens et de services, aujourd'hui privilège d'une minorité, seront devenus accessibles à la majorité des hommes, le passage à la consommation de masse s'accompagnant d'un déplacement vers la qualité : c'est déjà ce que l'on constate aujourd'hui pour la voiture, la télévision, etc. Cependant 1985 ne sera pas l'époque où le pain, le métro, le logement

seront gratuits : nous serons dans une société où il faudra encore compter, dans une économie qui sans doute rétribue l'effort mais d'abord le requiert. Cette persistance de la rareté implique donc que la consommation ne pourra se développer de façon incontrôlée, et que des choix collectifs devront arbitrer les conflits entre besoins.

Dans quelle mesure sommes-nous, serons-nous libres de choisir ? Il faut convenir que les décisions sont inégalement libres, compte tenu des contraintes de la croissance et de la rareté, et compte tenu des moyens dont dispose la puissance publique pour influencer efficacement l'évolution des structures de consommations.

Par ordre de liberté croissante, ces arbitrages portent sur les affectations du temps, les affectations de la ressource, la couverture des besoins, les alternatives du genre de vie, les structures de décision elles-mêmes.

AFFECTATION DU TEMPS

Pour jouir en 1985 d'un niveau de vie multiplié par 2,5, les Français doivent maintenir un taux de croissance élevé. Or celui-ci est très vulnérable aux prélèvements sur la quantité de travail offerte. Aussi le conflit entre la nécessité de travailler pour assurer le progrès des consommations privées et le besoin de loisir porte-t-il sur l'affectation du temps : quelle sera la durée du travail et du loisir, quelles seront les classes d'âge au travail ?

Le problème n'est pas de refuser l'allongement du temps de loisir, mais de le concilier avec les exigences de l'expansion économique qu'une extension prématurée des congés payés ou une réduction inconsidérée de la durée hebdomadaire du travail pourrait compromettre. On voit qu'on peut malaisément accorder aux travailleurs à la fois un accroissement du loisir et un supplément de revenu monétaire. Comme pour le sentiment populaire l'un ne va pas sans l'autre, il n'est pas inutile de souligner le caractère alternatif de ces deux formes de progrès.

Il est fort peu probable que l'on puisse en 1985 s'accommoder de 30 heures de travail par semaine. L'allongement du temps de loisir devra donc rester dans certaines limites. Il ne devra intervenir qu'en temps utile, c'est-à-dire au moment où il favorise le progrès de la productivité au lieu de compromettre la croissance. (Il est vrai que ce moment pourrait être sensiblement rapproché aux prix d'un aménagement plus rationnel des structures de production et de la vie sociale : encore faut-il consentir à cette discipline renforcée.)

De même il est clair que l'abaissement de l'âge de la retraite et la prolongation de la scolarité (choses qui entament sensiblement la durée de la vie active et, en définitive, la quantité de travail offerte) sont de nature à ralentir la croissance économique et la progression du niveau de vie.

Plus radicalement, c'est la séparation rigide de la vie en trois périodes étanches (formation, vie active, retraite) qu'il convient de mettre en question : en premier lieu parce que les progrès de la longévité humaine

permettent d'envisager les activités du troisième âge et parce que l'on voit mal ce qui empêcherait les étudiants de travailler à temps partiel. En second lieu, si l'allongement de la durée de la formation est inéluctable, et si la contribution de l'éducation à la croissance économique mérite d'être mentionnée, il semble que la concentration des opérations de formation dans une période homogène, en début de vie, soit une formule peu rationnelle : entraînant une surcharge des programmes par des connaissances inutiles ou rapidement périmées, elle favorise l'éducation — consommation aux dépens de l'éducation — investissement. On évitera ces inconvénients en préférant le recyclage à la prolongation de la scolarité, et en étalant les opérations de formation sur toute la durée de la vie.

AFFECTATION DES RESSOURCES

Les ressources demeurant relativement rares, leur affectation fera naître des conflits entre besoins concurrents.

CONFLIT ENTRE BESOINS PRÉSENTS ET BESOINS A VENIR, qui surgit à propos de la répartition entre la consommation et l'investissement productif. Maintenir un taux de croissance élevé, c'est évidemment contenir la consommation dans des limites définies, et c'est consentir à une discipline collective.

CONFLIT ENTRE BESOINS INDIVIDUELS ET BESOINS COLLECTIFS (de puissance, de sécurité, de solidarité, d'égalité des chances) qui pose le problème de la part du social dans notre vie nationale : ce conflit surgit à propos de la répartition entre consommation privée et consommations collectives. Ces consommations collectives ne peuvent croître qu'au prix d'un renforcement de la pression fiscale qui freine la consommation privée et rencontre d'évidentes limites psychologiques : l'individualisme des Français accepte mal que les choix du citoyen se substituent aux choix du consommateur et que l'individu cède la place au contribuable. Il faut dire pourtant que, faute de ces disciplines collectives, les Français devraient renoncer à beaucoup de consommations collectives. Qu'en tout état de cause, ils auront à réexaminer ce qui doit être gratuit, de l'instruction, du logement, de la retraite, de la santé, de la route, ou des cultes, etc.

CONFLITS ENTRE PARTIES PRENANTES, c'est-à-dire entre les groupes sociaux en compétition pour le partage des fruits de la croissance. Actuellement, la dynamique des consommations privées exerce, dans le sens d'une expansion des revenus individuels, une pression considérable, à laquelle les employeurs ne sont pas toujours en mesure de résister. En 1985, la nécessité d'une discipline des revenus aura été reconnue par les divers groupes sociaux, et la politique des revenus définie par la puissance publique aura été l'instrument d'un nouveau contrat social. S'il est vrai que la compétition demeurera, pour le partage des fruits de la croissance, elle sera cependant limitée par un accord minimum en vue d'une surcroissance.

L'enjeu de la compétition tendra vraisemblablement à se modifier : ce sera moins la répartition des revenus que la possibilité, pour un

groupe social, d'exercer un rôle de leader dans la définition des structures de consommation. Ce pouvoir d'entraînement n'appartiendra pas nécessairement aux détenteurs du pouvoir politique (on voit déjà la classe des adolescents l'exercer avec quelque succès, manifestant ainsi qu'elle a cessé d'être exclue de la société des adultes tandis que les dirigeants politiques éprouvent parfois le besoin de s'appuyer sur les classes d'âge des plus jeunes). Quoi qu'il en soit, on doit souhaiter que ce pouvoir ne soit plus aux seules mains des producteurs.

LA COUVERTURE DES BESOINS

Certains choix cependant devront incomber aux pouvoirs publics : ce sont ceux qui concernent la couverture des besoins en biens relativement rares.

Le choix peut porter sur la hiérarchisation des besoins et la définition des priorités. Par exemple, il pourra être décidé d'assurer collectivement, dans le domaine de la santé, la couverture des risques majeurs (tel que le cancer), quitte à laisser à la charge des individus la couverture des risques mineurs (tel que le rhume de cerveau).

Le choix peut porter sur le mode de satisfaction des besoins, et c'est là un domaine clef : quels seront les besoins satisfaits par le marché, quels seront ceux dont la satisfaction requiert des équipements collectifs (et un financement public) ? On peut se demander si en 1985 l'Etat considérera toujours que c'est à lui qu'il appartient de vendre des téléphones aux Français, et s'il continuera d'abandonner au marché la satisfaction de la plupart des besoins en loisirs : s'il n'aura pas rendu complètement au marché le secteur du logement, mais aussi mis fin à la rente des industries pharmaceutiques.

Le choix portera certainement sur le mode d'appropriation des ressources rares : cette appropriation sera vraisemblablement collective, sous une forme ou sous une autre. Ainsi, compte tenu des besoins croissants en espace de chaque Français, l'espace en 1985 sera devenu un bien rare. Cette rareté est de nature à gêner la réalisation de grands équipements collectifs. Le calcul montre, par exemple, que la surface totale des sites se prêtant à l'équipement de stations de ski (ou répondant au besoin de plage) sera en 1985 à peine suffisante pour assurer une consommation de masse à 60 millions de Français. Si l'on veut qu'ils aient en 1985 les grands équipements de loisirs dont on pressent le besoin — les parcs nationaux, les réserves naturelles, les stations touristiques multi-sports, etc. — force sera de mettre en œuvre dès maintenant une politique de réserves foncières et d'acquérir de vastes sites au profit de la collectivité (ne serait-ce que pour éviter qu'une appropriation privée ne permette d'en commencer l'exploitation dans des conditions qui feraient durablement obstacle à l'équipement de l'ensemble du site).

ALTERNATIVE DE GENRE DE VIE

D'autres choix, d'ordre plus technique, devront être également faits : ils concernent diverses alternatives de genre de vie.

AMÉNAGEMENT DU TEMPS ET ORGANISATION DE L'ESPACE

Ces choix portent d'abord sur les options majeures de l'aménagement du temps et de l'organisation de l'espace.

La localisation des loisirs en fournit un exemple : faute de vivre dans une civilisation de l'abondance, les Français ne pourront avoir à la fois un développement du loisir en fin de journée, en fin de semaine et en fin d'année. Il faudra donc choisir, et les diverses hypothèses ne sont pas sans conséquence au regard de la localisation des équipements. En outre, la localisation temporelle de loisirs a aussi des conséquences économiques diverses et les préférences des consommateurs ne coïncident pas toujours avec celles de l'économiste : ici des études attentives sont nécessaires. Faut-il préférer le loisir de fin de journée, qui favorise la vie en famille et les activités culturelles ? ou le loisir de fin de semaine, évasion massive vers les résidences secondaires au cours de week-end meurtriers ? ou les congés plus longs qui appellent les équipements touristiques majeurs ?

Autre exemple : l'alternative nébuleuse urbaine ou ville moyenne. Faut-il souhaiter un lieu de résidence proche du lieu de travail, ou proche du lieu de loisirs ? L'habitat concentré épargne les pertes de temps ou déplacements, pourvu que les rues soient réaménagées en vue de faciliter la circulation et que des transports collectifs aisés soient organisés. L'habitat dispersé — la nébuleuse urbaine à configuration en étoile ou en chaîne moléculaire — suppose un homme plus mobile sur des axes de transport dessinant la trame des villes, mais aussi qu'il trouve chez lui, à portée de sa main, tout un univers en réduction avec la proximité des loisirs et de la nature.

Autre exemple : l'alternative mobilité des hommes ou mobilité des activités. La mobilité des hommes qui, en France, se heurte à des résistances psychologiques, implique en outre un effort considérable pour accroître les facilités de logement. La mobilité des activités est également concevable et évite de transplanter les travailleurs mais implique des charges considérables en recyclage.

MODALITÉS TECHNIQUES

D'autres choix paraissent se rattacher aux précédents comme des modalités techniques :

Ainsi du choix entre habitations collectives et habitations individuelles. Il est juste de remarquer que jusqu'ici les Français n'avaient guère le choix. Dans la mesure où ils se le formulent, peut-être y répondent-ils par la résidence secondaire. (Il n'est pas certain que l'univers pavillonnaire empêche l'exode hebdomadaire sur les routes : c'est ce que suggère l'exemple américain).

Ainsi également du choix transport collectif-transport individuel. Sans doute faudra-t-il également décider si les Français devront payer le logement à son prix et d'une façon générale dans quelle mesure le coût de certaines prestations publiques devra être supporté par l'usager.

Le plus difficile (et le plus nécessaire) est sans doute de combiner ces diverses alternatives de façon à obtenir des modèles de genre de vie

cohérents dans toutes les dimensions (habitat, transport, aménagements du temps, équipements de loisirs, etc.). Peut-être ces choix sont-ils des partis moins tranchés qu'il n'y paraît. S'il est vrai que les jeunes fuient le cœur des villes et que leurs aînés s'y replient volontiers, peut-être devra-t-on combiner divers modèles urbains (l'habitat concentré + la ville extensive) adaptés aux goûts et aux besoins des diverses générations ; la société y gagnerait sans doute en équilibre et en liberté de choix.

STRUCTURES DE DÉCISION

L'important est justement d'offrir au consommateur des choix qui soient de vraies décisions au lieu de faire de lui un roi dérisoire. Aujourd'hui, les décisions concernant son mode de vie le plus souvent lui échappent : les choix qu'il exprime par la dépense s'exercent sur des cartes truquées par les producteurs et la publicité. Sur les décisions prises par ses représentants politiques ou par le planificateur, il est rarement consulté. Sans doute est-il peu éclairé ; mais si l'enseignement songe à former des producteurs, il ne semble pas se préoccuper d'éduquer les consommateurs. Quant aux coopératives de consommation, elles représentent en France une force peu significative ; là où elles ont pris une extension plus considérable, comme en Grande-Bretagne, elles ne paraissent pas constituer un pouvoir compensateur.

Or, il incombe certainement à l'initiative publique de former le consommateur en l'éclairant (des organismes indépendants pourraient informer le public sur la qualité des produits et sur leur bon usage) et aussi d'imaginer des structures de décision comportant un dialogue avec les consommateurs.

Dans l'immédiat, la télévision offre vraisemblablement le meilleur moyen de préparer la mise en place de structures de décision qui soient aussi des structures de participation. Organiser un débat associant largement le public à l'appréciation de divers modèles de genre de vie figurés par des pays étrangers, pourrait contribuer à former les consommateurs en les aidant à formuler un jugement sur leur environnement et sur l'avenir qu'ils imaginent pour leurs enfants. Ce débat pourrait également contribuer à éclairer le planificateur dans l'élaboration des modèles de cohérence qui demeurent difficiles à établir tant qu'on ne sait si les choix anticipés par le technicien seront confirmés par le consommateur. Peut-être y aurait-il là comme une préfiguration de la démocratie économique, dont les traits restent à préciser.



On voit que les choix relatifs aux consommations de 1985 supposent dès à présent un progrès dans l'exercice que nous faisons de la discipline et de la liberté.

Actuellement, pour le sentiment populaire, la consommation, c'est de la liberté exprimée par la dépense, récompense et revanche des disciplines du travail ; c'est ainsi le domaine où le citoyen croit exercer

sa souveraineté par opposition aux sujétions de la fiscalité (qu'il ressent comme une frustration avant d'en recevoir des satisfactions).

Il importe de démystifier le consommateur en lui montrant que cette royauté est aujourd'hui dérisoire, cette liberté largement illusoire. Il est possible de lui offrir une liberté plus haute en l'associant au choix d'un genre de vie pour demain ; mais il importe de lui montrer que l'exercice de cette souveraineté plus réelle s'achète au prix d'une discipline plus étendue et d'un effort financier accru pour créer les équipements dont dépend une vie plus harmonieuse demain, bref d'une discipline des revenus doublée d'une discipline de la décision.

Pour le planificateur, la réflexion sur les consommations de 1985 conduit à un semblable renversement des valeurs : actuellement il est habitué à exercer son arbitrage en jouant essentiellement sur les investissements et il perçoit les structures de consommation comme des tendances lourdes limitant la marge de ses choix. Or il lui faut convenir que c'est au contraire dans le choix d'un modèle de genre de vie que se prennent les partis les plus décisifs : car dans ces dimensions plus éthiques qu'économiques, dans le choix de ce qui sera consommé gratuitement et de ce qui sera payé à son prix de revient, il trouve une marge de liberté que lui refusent les techniques classiques de la prévision à moyen terme.

Mais cette souveraineté en retour s'achète au prix de disciplines plus astreignantes ; aux contraintes quantitatives de la croissance s'ajoutent les disciplines de la cohérence qualitative d'un modèle de genre de vie : et cette cohérence elle-même ne peut être assurée qu'au prix d'une discipline supplémentaire, celle du dialogue et de la participation.

DÉPENSES COLLECTIVES

5

La dépense collective, en première analyse, vise à satisfaire des besoins non couverts par le marché : en ce sens, elle concerne essentiellement aujourd'hui en France l'éducation, la culture, la santé, les services sociaux et administratifs, les aménagements urbains et ruraux. En fait, il n'est pas possible de la définir de façon satisfaisante, ou tout au moins en faisant référence à ce à quoi elle s'applique. Car tel ou tel type de dépense collective : retraite, téléphone, séjour de vacances, peut ou a pu relever, ou relèvera des préoccupations de la collectivité. Il s'agit, au fond, d'une option politique au cours du temps, en fonction des préoccupations d'ensemble du corps des citoyens.

Il s'agit, en tout cas, des dépenses assurées en différents domaines par l'État, les départements, les communes et les autres collectivités publiques, dont la Sécurité Sociale.

De plus en plus, l'ampleur des sommes qui seront affectées à la couverture de ces dépenses et la part qu'elles prélèveront dans la production intérieure brute, obligeront à réviser les éléments à partir desquels on mesure aujourd'hui le niveau de vie individuel et ses variations. L'analyse de la consommation des ménages incorporera de façon croissante des besoins dont la satisfaction était autrefois assurée par la dépense individuelle, et qui est aujourd'hui rendue possible ou même complètement supportée par la dépense publique.

La plupart de ces besoins nécessitent la création d'équipements collectifs coûteux. Au problème des choix relatifs aux équipements collectifs dont le besoin sera le plus vivement ressenti, s'ajoute celui des modes de financement qui seront les mieux adaptés. Car la masse croissante des dépenses collectives indispensables aura des conséquences de plus

en plus marquantes pour l'économie. Enfin, certaines dépenses collectives nouvelles apparaîtront d'ici 1985, décidées par la volonté politique, tandis que d'autres disparaîtront.

LES BESOINS

Ce qu'il faut connaître de ce problème en 1985 tient aux considérations suivantes :

AMPLEUR DES BESOINS

Dans certains secteurs, la progression des dépenses collectives sera très rapide. A supposer que la production intérieure brute croisse d'environ 4,7 % par an de 1960 à 1985, la consommation des ménages de 4,6 %, on compte qu'il faudrait que la part des dépenses budgétaires consacrées aux seuls équipements urbains augmente de 15 % par an, si l'on veut suivre approximativement les besoins, au moins dans les premières années. Quant aux dépenses de consommation médicale, dont l'augmentation peut être considérée comme une tendance inéluctable de 1960 à 1985, leur part dans la consommation des ménages pourrait passer de 6 % en 1950 à 11 % en 1970, et à 13 % approximativement en 1985. D'après les prévisions du ministère de la Santé publique, les deux tiers de l'équipement hospitalier que la France possédera en 1985 ne seront construits qu'après le IV^e Plan. Les spécialistes de la recherche scientifique estiment quant à eux que les dépenses, en ce domaine, dont les Pouvoirs publics supportent déjà près des trois quarts, devront croître de 15 % chaque année jusqu'en 1985.

En tout état de cause, la croissance des dépenses collectives accompagnera au moins l'élévation du niveau de vie et des consommations satisfaites par le marché, et l'on peut estimer que le coût pour la nation de la dépense annuelle d'équipements collectifs en 1985 pourra être de l'ordre de 40 à 60 milliards de francs d'aujourd'hui (1). Il s'agit d'une mutation des ordres de grandeur.

VARIATION DES BESOINS

En second lieu, les rapports de ce que l'on demande à la collectivité et à l'économie de marché sont ambigus et mouvants : par exemple, le développement des transports individuels (5 millions d'automobiles en 1965, 12 millions en 1970, 20 millions en 1985) entraîne brutalement une croissance des dépenses d'infrastructures urbaines sans commune mesure avec tout ce que l'on a connu jusqu'ici, quant à leur coût, pour la collectivité : parkings, garages, routes à plusieurs niveaux,

(1) Contre environ 8 milliards en 1960 et 14 milliards en 1965.

ouvrages de circulation, et le développement des infrastructures est lui-même conditionné par des mesures préalables difficiles et coûteuses : réservation d'espace et de terrains par exemple.

Jusqu'à présent, les riches se servaient de l'équipement collectif pour des usages privatifs (circulation et parking des automobiles) ; quand les riches deviennent 4 millions d'automobilistes, on s'aperçoit de la nécessité de ne plus tolérer un abus. On peut se demander alors si le garage de l'automobile est un besoin que la collectivité doit satisfaire au lieu d'essayer de satisfaire la demande téléphonique ?

D'autre part, les aspects psycho-sociologiques de la croissance conduisent à modifier la frontière des services et des satisfactions que l'on demande aux équipements collectifs : le mode de vie des Français en 1985 n'est pas indifférent à ce que sera le type des villes, de l'habitat, des équipements collectifs destinés à favoriser la sociabilité et l'épanouissement des personnes et des familles. Les bibliothèques, les musées devraient être radicalement transformés dans leur conception. A côté des maisons de la culture, des cafés-clubs, des centres d'accueil pour séminaires de pensée et de travail, voire des « monastères » ou des « cloîtres », devraient être prévus dans les équipements des collectivités, correspondant à des besoins nouveaux.

CHOIX ET PROPRIÉTÉS

Ces deux constatations : ampleur des besoins, variation des besoins, posent à ceux qui sont responsables de la préparation de l'avenir des problèmes de valeurs et des problèmes de choix.

PROBLÈMES DE VALEURS

D'abord des problèmes de valeurs, car le développement du capital collectif de la nation répond partiellement au souci d'une meilleure répartition des richesses, dans la mesure où augmentent ainsi les possibilités de consommations gratuites (transports urbains, culture, soins, etc.) et de redistribution « silencieuse » du revenu national.

Il importe de souligner que la société de 1985 ne sera pas une société de l'opulence. Il est probable que des secteurs entiers de la population — comme aux U.S.A. aujourd'hui — vivront en marge de la société, laissés en arrière dans leur niveau de vie, handicapés dans leurs moyens et facultés personnels. Les besoins ressentis alors comme essentiels devront, en conséquence, être supportés pour partie par la collectivité (reconversion professionnelle, migrations régionales, adaptation à la vie sociale).

CHOIX ÉCONOMIQUES

En outre, l'économie de marché ne permet pas nécessairement aujourd'hui à la société de préparer son avenir dans les meilleures conditions (ex. : utilisation rationnelle des espaces encore libres pour la détente,

le tourisme et le repos). Il faudra consacrer, en 1985, au moins 3 % de la production nationale brute à la recherche scientifique : cette activité sera, plus qu'aujourd'hui, un important chapitre des dépenses publiques (déjà la dépense en matière de recherche est publique à 75 % aux U.S.A.).

En fin de compte, il importe de savoir aujourd'hui comment l'enrichissement de 1985 sera employé. Il ne suffira pas d'en décider l'emploi alors. C'est aujourd'hui qu'il faut choisir, et certaines décisions immédiates s'imposent déjà.

Les priorités que l'on peut établir reposent d'abord sur le fait que c'est surtout par le canal de la dépense collective que sont satisfaits certains besoins essentiels, comme ceux ayant trait à l'éducation, à la culture, à la santé, sans oublier le besoin d'ensembles d'habitations mieux équilibrés, dotés d'espaces verts, d'équipements sociaux, de lieux de réunions, de maisons de jeunes, d'écoles, de bibliothèques, de parcs nationaux (1).

D'autres dépenses concernent des besoins liés à des consommations privées. Sur le plan financier, une plus grande participation du consommateur ou de l'utilisateur pourra être demandée : routes, parkings, équipements de tourisme et de loisirs à proprement parler.

D'autres priorités tiennent à la rareté de la ressource ou à l'imprévoyance de la collectivité ou des utilisateurs. C'est ainsi que l'espace en tant que tel, sous forme de réserves de terrains pour les logements ou pour les séjours de vacances, l'eau destinée à l'usage industriel, agricole ou touristique ou encore la neige et le soleil, seront des ressources rares, dont l'appropriation est, dès maintenant, inséparable de l'aménagement ou de l'équipement recherché, et dont la valeur, en conséquence, doit entrer dans la détermination du coût des équipements publics. On a pu, par exemple, estimer au Ministère de l'Agriculture qu'un tiers de la zone rurale métropolitaine servira en 1985 de « zone de contact » entre l'urbain et le rural. Cette zone de contact devra être équipée spécialement pour satisfaire aux besoins des citadins, sans que l'usage agricole que l'on pourrait en faire soit autrement pris en compte.

MOYENS

La plus grande partie des actions à entreprendre le sont sous la responsabilité des administrations centrales ou locales, qui doivent adapter leurs méthodes et leurs intentions à certains changements rapides du volume et de l'affectation de leurs investissements.

(1) Certains équipements collectifs font l'objet d'un simple préfinancement par les pouvoirs publics. Les avantages exorbitants que peut représenter le préfinancement conduisent à inclure les équipements auxquels il s'applique dans notre analyse. Ex. : acquisitions foncières par les collectivités publiques rétrocédées après un certain temps à des organismes privés, réalisation de zones industrielles équipées par les collectivités locales et revendues au fur et à mesure que s'y font des installations ; H.L.M. gérées par des sociétés anonymes ou coopératives, etc.

A cet égard, se posent trois séries de problèmes : celui des ressources financières, celui d'une révision des fonctions des pouvoirs publics et d'un établissement d'un ordre d'urgence, celui de l'éducation, de l'information et de l'association des citoyens.

LE PROBLÈME DES RESSOURCES FINANCIÈRES

Le financement des équipements collectifs étant essentiellement assuré sur fonds publics, leur développement implique l'accroissement des ressources de l'Etat. Il apparaît donc nécessaire de maintenir, voire d'accroître, la pression fiscale.

Une double limite est cependant vite rencontrée ; d'une part, il ne faut pas, en diminuant les revenus individuels, porter préjudice à la productivité d'ensemble de l'économie, freiner l'esprit d'entreprise et d'innovation, ni annihiler la propension à épargner. D'autre part, une véritable allergie à la fiscalité risque de se manifester, qui, si elle était méconnue, se traduirait par une vive réaction, une hostilité même aux objectifs collectifs recherchés. On estime, à cet égard, que la part des impôts et cotisations dans le revenu national pourrait croître de 40 à 50 % d'aujourd'hui à 1985.

Il importe aussi, pour rendre supportable le prélèvement sur les ressources des individus, de rapprocher la recette de l'objet auquel elle sera affectée. Augmenter dans la masse générale des ressources la part des collectivités locales, décentralisées, par conséquent plus près que l'Etat du citoyen ; développer leur initiative en matière d'affectation de recettes (ex. : eau), de gestion de services publics (écoles), d'établissement de taxes ; recourir de façon plus large au péage (autoroutes, etc.), au paiement du droit d'usage (parkings, parcs nationaux ou régionaux, utilisation par les touristes des sites protégés ou aménagés) ; rechercher la récupération des plus-values ; demander le juste prix du service rendu, tels sont les quelques moyens qui feraient mieux accepter par le citoyen sa participation à l'effort commun.

VARIABILITÉ DES BESOINS

En outre, pour les équipements publics de grande envergure (autoroutes) ou qui grèvent lourdement le prix de revient d'une structure d'équipement complexe (ex. : parkings souterrains, dans les grands ensembles ou dans les villes), il convient d'abandonner l'idée, trop généralement répandue, que le mieux doit être obtenu tout de suite et sans délai. A la condition que la transformation et l'adaptation ultérieures soient possibles, il faut procéder par étapes. Cela n'est pas toujours le cas, mais il est évident que beaucoup de routes à voies de circulation multiples valent mieux que peu d'autoroutes, quitte à les aménager ultérieurement en voie à circulation unique. Dans les grands ensembles, la charge des parkings souterrains peut être reportée dans le futur, si l'on réserve provisoirement, sous forme d'espaces verts par exemple, les surfaces nécessaires à côté des immeubles.

Enfin, un très grand effort en faveur des dépenses collectives et des équipements collectifs exige que soit clairement expliqué le fait qu'aux revenus individuels s'ajoute une plus grande importance de satisfactions qui n'y sont pas comptabilisées. C'est dire l'importance fondamentale de la politique des revenus pour une société qui recherche des satisfactions collectives, à la portée de chacun.

UNE RÉVISION DES FONCTIONS DES POUVOIRS PUBLICS

Il convient aussi de réviser, à mesure que les besoins d'une société en progrès évoluent, la part que les pouvoirs publics doivent prendre à leur satisfaction. Il s'agit, en fait, de remembrer les fonctions de l'administration, et de replacer sous la loi du marché la satisfaction de certains besoins et des charges qu'ils impliquent. Il en va ainsi du logement qui revient progressivement, et à l'exception seulement de certains types de logement, dont ceux du type social, sous le régime du jeu privé ; peut-être de la rénovation urbaine, dans la mesure où une partie du coût de la restructuration du cœur des villes sera supporté par les plus-values qui en résultent pour les propriétaires du sol. De façon plus générale, il convient de s'interroger sur le réalisme et la justice des modes de financement qui font prendre en charge par la collectivité les besoins individuels (ex. : les dépenses concernant les petits risques, remboursées aujourd'hui par la Sécurité sociale, pourraient être laissées à la charge de l'individu dont le niveau de vie s'élève), il ne faut donc pas exclure la nécessité, dans certains cas, de faire payer à chacun le prix des services assurés par la collectivité, et d'aider en même temps les individus les plus défavorisés.

UN ACCORD COLLECTIF

Mais, la condition fondamentale pour que l'ensemble de ces problèmes soit résolu : choix politique, établissement de priorités dans les équipements collectifs, accroissement des ressources fiscales, juste prix du service rendu, abandon par la collectivité de certaines fonctions au secteur privé, est d'ordre moral et politique.

Rien ne sera fait si l'éducation donnée au futur citoyen (enseignement civique) n'est vigoureusement engagée, si l'information du citoyen ne permet pas que lui soient présentées les alternatives essentielles, si une bonne association aux choix proposés et aux décisions qui seraient prises n'est pas réalisée. L'accord collectif se fera notamment en enseignant le respect du fruit du travail d'autrui qui est différent de l'acceptation pure et simple d'un secours extérieur dont l'inflation a pu faire croire à une certaine génération qu'il pouvait résulter d'une sorte de génération spontanée.

C'est, en fin de compte, de cette condition et de ce préalable que dépendra l'aptitude de la société de 1985 à réaliser un très grand effort en faveur des équipements collectifs et à pouvoir assumer la charge des dépenses que le sentiment général reconnaîtra comme étant celles de la collectivité.

CADRE DE VIE

6

LES VINGT ANNÉES À VENIR

Au cours des vingt dernières années, l'appareil de production français a été plus que doublé, et fortement amélioré ; mais l'habitat n'a été accru que d'un sixième, pour une population augmentée également d'un sixième. L'amélioration de sa qualité moyenne, ainsi que celle du cadre urbain, est réelle, bien que souvent méconnue ; elle n'en demeure pas moins très insuffisante.

Dans les vingt années à venir, d'ici 1985, des faits vont intervenir qui rendront plus aiguë la nécessité d'une mutation du cadre de la vie de chaque Français.

- Le monde agricole diminuera en valeur relative et en valeur absolue, et son mode de vie sera moins différent du mode de vie citadin qu'aujourd'hui ;
- Le monde urbain croîtra jusqu'à former les quatre cinquièmes de la population ; petites ou grandes, les villes de France vont, en moyenne, presque doubler de population d'ici 1985 ;
- L'automobile va accélérer son irruption, dévastatrice d'une forme traditionnelle de ville, créatrice de nouvelles formes de relations : d'ici 1985, leur nombre aura triplé, atteignant 20 millions ;
- Le désir d'espace dans tous les cadres de vie — logement, usine, bureau, établissement d'enseignement, lieux de loisirs — sera devenu plus impérieux. Si nous sommes aujourd'hui responsables de la moitié des cités de 1985, en nombre de logements, nous sommes responsables des deux tiers ou des trois quarts de leur surface, c'est-à-dire de leur physionomie.

Inéluctables, ces certitudes d'accroissements quantitatifs offrent, si elles évoquent l'image de deux fois plus de foules, trois fois plus d'embouteillages, quatre fois plus de banlieues. Pour que la croissance redevienne motif d'espérance, il faut des mutations qualitatives.

LES MUTATIONS QUALITATIVES DOIVENT ÊTRE ENTREPRISES SANS RETARD

Logements, installations des services publics, ouvrages d'infrastructure ont une durée de plusieurs décennies, d'un siècle ou davantage. Il est souvent impossible, toujours coûteux, de les améliorer. Ils doivent être conçus d'emblée tels qu'ils soient acceptables dans un monde deux à quatre fois plus riche, où les exigences solvables seront accrues davantage encore dans ces domaines.

Il n'est donc pas souhaitable que persiste la coexistence d'équipements individuels « de riches » (automobiles, appareils électro-ménagers, « gadgets »), qui ont une vie brève, et d'équipements collectifs dès aujourd'hui « de pauvres » (logements, espaces verts, routes, métro, terrains de sport, téléphone) et qui, étant beaucoup plus durables, seront encore imposés à nos descendants.

Donner aujourd'hui la préférence, pour économiser 10 % ou 20 %, à des ouvrages dont il est apparent que, par leur petitesse, leur inconfort, leur laideur, leur difficulté d'entretien, ils engendreront des insatisfactions profondes et des refus dans vingt ans, et peut-être dès leur achèvement, est un mauvais calcul social et politique.

NÉCESSITÉ DE LA PRÉVISION

D'où la nécessité d'une très large prévision : il n'est pas rare que des implantations soient décidées isolément qui se révèlent par la suite gênantes pour la réalisation d'un plan d'urbanisme. Les villes de France ne disposent d'aucune avance dans la conception de leur urbanisme, et sont souvent en retard : c'est à l'occasion d'un projet particulier qu'est mis à l'étude l'urbanisme de tout un secteur. La formation des urbanistes est insuffisante à la fois en qualité et en quantité, et la création d'un enseignement qui leur soit propre est indispensable.

En particulier, aucune politique foncière ne pourra être autre chose que « mise en frigidairer » de terrains, tant que les plans d'urbanisme ne seront pas dressés avec plusieurs années d'avance. L'efficacité des dispositions récentes et en préparation concernant le foncier urbain ne pourra être mesurée qu'après une expérience de plusieurs années : il convient donc de les appliquer avant de les modifier, et on ne peut déterminer aujourd'hui si elles sont pleinement aptes à donner aux autorités responsables de l'urbanisme la maîtrise du développement urbain.

LE FINANCEMENT

Ce souci de préparer l'avenir pose également un problème de financement, qui ne doit pas être esquivé : il doit être possible de mobiliser une fraction de l'amélioration du niveau de vie de chacun pour l'équipement de tous, d'autant plus que les complémentarités en ce domaine sont de plus en plus manifestes : le plein bénéfice d'une automobile requiert une autoroute ou un parking ; le plein bénéfice d'une maison de campagne, une adduction d'eau et un système d'assainissement. Rechercher l'un et accepter de payer cher pour avoir le meilleur d'une part, et d'autre part refuser, par campagne de presse ou pression sur les élus, de financer l'autre, doit être reconnu pour ce que c'est : une inconséquence, d'autant plus coûteuse qu'elle sera moins brève.

Les mesures à prendre sont de divers ordres :

- Des principes doivent au besoin être renversés, tel celui de la non affectation des impôts, car l'impôt est moins difficilement admis lorsque son produit va intégralement et en toute clarté au financement d'un ouvrage donné. L'affectation est d'ailleurs déjà réalisée pour certains emprunts (Caisse Nationale des Autoroutes).
- Les ressources des services publics doivent être portées à un niveau qui assure leur fonctionnement et leur développement : condamner la population parisienne à une heure et demie par jour, en moyenne, de métro ou d'autobus dans des conditions inhumaines, pour lui faire économiser le prix d'un illustré ou d'un paquet de cigarettes par semaine est lui rendre un mauvais service.
- En matière de logement, il est bien connu, depuis plus de quinze ans, que, quels que soient les aléas conjoncturels, les loyers des logements anciens doivent être portés au niveau du marché, avec une aide personnalisée pour ceux qui ne pourraient supporter cette charge. Mais ce n'est là qu'une condition préalable nécessaire.

Le problème majeur est la construction de logements neufs. Il est compréhensible que le concours financier de l'Etat s'inscrive dans des limites données ; mais toute réglementation qui, par le biais d'un prix plafond ou de normes maximales de superficie ou de confort interdit de parfaire ce financement au-delà de certaines proportions, ou limite la superficie, va à rencontre de l'objectif : à partir d'une aide donnée de l'Etat, construire les logements qui préparent le mieux l'avenir. La composition et les ressources des familles occupantes devraient être le seul critère des divers types d'aide publique au logement.

L'UTILISATION DE L'ESPACE NATIONAL

La répartition des hommes et des activités sur le territoire français devra résulter de choix qui ne peuvent être que déchirants, et qui seront toujours contestés — mais, l'absence de choix serait la pire des solutions.

En dépit du redressement démographique, et d'une immigration qui croîtra sans doute plus qu'il n'est actuellement prévu, la France demeurera en 1985 une terre pauvre en hommes, deux à quatre fois moins densément peuplée que ses voisins. Il est donc inévitable qu'à côté de régions où les conditions de vie et de peuplement seront analogues à ce qu'elles sont en Allemagne, en Belgique, en Italie ou en Grande-Bretagne, il y ait des déserts en France, et le clivage ne pourra que s'accroître entre ces deux types de zones.

Mais les zones désertiques ne devront pas être des terroirs vieillissants où déclinent lentement des activités ancestrales et des populations aigries condamnées à une assistance permanente toujours insuffisante.

Les déserts seront une rareté en Europe Occidentale : en tant que zones de loisirs et de liberté, ils seront donc recherchés si une discipline suffisante préserve leurs qualités. Leur conversion en parcs nationaux devra donc être organisée et éventuellement accélérée.

LES RÉGIONS URBAINES

D'ici 1985, l'aménagement du territoire consistera principalement dans la répartition des hommes et des activités entre les ensembles urbains.

L'accroissement des dimensions financières des firmes, et techniques des usines ne conduit pas nécessairement à une plus forte concentration d'hommes dans un même lieu. Il ne l'exclut pas non plus, si l'on veut éviter les inconvénients des régions mono-industrielles, de plus en plus graves en raison de l'accélération des progrès techniques.

Si la région de Paris est une région d'immigration, c'est qu'elle est la seule très grande agglomération de France, et comme telle, la seule à donner un choix de professions et des possibilités de promotion presque illimitées. Ce n'est pas — sauf brillantes exceptions telles que Nice ou Grenoble — par des villes petites ou moyennes isolées, vingt à cent fois moins peuplées, que pourra être contrebalancé cet attrait, qui n'est ni anormal, ni néfaste en soi, mais seulement parce qu'il est exclusif.

Pour que des populations migrantes aient plusieurs pôles d'attrait entre lesquels choisir, il faut donc, d'ici 1985, organiser des ensembles urbains d'une dimension suffisante pour offrir des facilités de même ordre qu'à Paris dans tous les domaines : qu'ils soient dénommés nébuleuses, aires métropolitaines, régions urbaines ou complexes urbanoruraux, ces ensembles groupent, autour d'une ville principale dotée d'un grand pouvoir de rayonnement, un réseau d'agglomérations aux fonctions diversifiées. Cela n'est possible que dans les régions où la densité humaine est assez forte : Lille, Roubaix, Tourcoing, Nancy, Metz, Lyon, Saint-Etienne, Marseille et quelques autres régions.

Ces nouveaux ensembles urbains doivent prendre corps et conscience d'eux-mêmes. Il sera nécessaire, pour cela, d'y concentrer d'ici 1985 une part importante des équipements urbains ; et, parmi ces équipements une priorité sera à donner aux transports intérieurs à chacun de ces ensembles urbains : voies ferrées avec dessertes de type banlieue et autoroutes urbaines. Si celles-ci sont cinq à dix fois plus coûteuses

qu'en rase campagne (20 à 40 millions de francs le kilomètre contre 4 millions) les comptages effectués ont montré qu'elles sont 10 fois plus fréquentées, et apportent un gain de temps de l'ordre de 300 % (20 à 80 km/h) contre 50 % pour une autoroute interurbaine (de 75 à 115 km/h). Il est donc mauvais que l'objectif politique de la construction d'autoroutes soit exprimé en kilomètres, ce qui pousse à réaliser les kilomètres les meilleurs marchés.

Les liaisons entre ces divers ensembles urbains ne présentent pas le même caractère de masse et l'amélioration du chemin de fer et de l'aviation intérieure peut y pourvoir.

Par ailleurs, les réalités nouvelles que représentent des ensembles urbains débordant largement le cadre communal, devront trouver leur expression administrative : il n'est pas normal que les rivalités d'élus de quartiers ou de banlieues empêchent les réalisations d'urbanisme.

Quant à la région de Paris, elle devra être mise à même de remplir le rôle international pour lequel elle est la seule agglomération française bien placée. Pour qu'elle puisse douer toutes ses chances au bénéfice de la collectivité nationale entière et aussi de la collectivité européenne, il suffit que l'alliance du conservatisme urbanistique et du malthusianisme financier fasse place à une audace respectueuse des vraies valeurs, mais assez ambitieuse pour en créer de nouvelles et modeler une capitale du xxe siècle.

LE QUARTIER

Quelle que soit la taille de la ville, la vie de la majorité des hommes et des femmes est profondément marquée par le quartier de résidence ; là, chacun peut échapper à l'isolement dans la foule qui est le lot de beaucoup dans une ville qui les dépasse, « se retrouver » (le terme est symptomatique) dans un milieu à l'échelle humaine.

Au niveau du quartier, l'urbanisme a eu tendance à devenir une technique de dissociation des fonctions : la manifestation la plus marquante en a été, dans certains ensembles, la disparition de la rue au profit de voies pour automobiles, de sentiers, de centres commerciaux et de façades mortes soigneusement séparés. L'urbanisme doit redevenir un art de liaison, afin que les occasions de contact soient au maximum provoquées, car la vie, l'animation, la chaleur humaine ne s'instaurent pas sans efforts ni délais dans les quartiers neufs. La promenade, la flânerie seront agréables aux hommes et aux femmes de 1985 comme d'aujourd'hui et d'hier.

Concrètement, il faut prévoir au sein des quartiers de résidence les équipements complémentaires qui sont le support indispensable à la constitution de groupes spontanés : salles de réunion pour les adultes, installations pour les jeunes et pour les adolescents (ping-pong, basket, tennis), piscines, « bistro-clubs » ne devraient pas être des équipements exceptionnels, mais les accessoires du logement au même titre que le supermarché ou le bureau de poste. Les contingences financières peuvent limiter, dans une première étape qui doit être courte, ces réalisations à la réservation des emplacements de tels équipements.

D'autre part, les contingences administratives qui s'opposent au plein emploi de ce qui existe, par exemple à l'utilisation des cours de récréation par les enfants pendant les congés scolaires, devraient être levées.

Il existe des quartiers auxquels leur valeur historique ou leur situation privilégiée donne une valeur particulière, pour toute l'agglomération, voire toute la nation. Le problème de leur restauration ou de leur rénovation va se poser avec une ampleur nouvelle : il doit être entendu que ces quartiers n'appartiennent pas à leurs habitants actuels, et que, tout en tenant un compte légitime de leurs intérêts, l'autorité chargée de traiter ces problèmes doit être située à un niveau aussi élevé que la valeur du quartier le requiert.

LE LOGEMENT

Le logement est l'un des lieux où doit s'exprimer le plus aisément la personnalité d'une famille : il est donc nécessaire de lui offrir un choix suffisant de modalités juridiques (location ou propriété) de types de logement collectif plus ou moins dense — individuels, à un ou deux niveaux) (1) et de dispositions intérieures (importance des diverses pièces pour une superficie donnée). Les préférences doctrinales pour l'une ou l'autre de ces formules doivent céder la place au respect de la liberté et à une éducation objective de la population sur les avantages et les inconvénients de chacune.

Dans tous les cas, ainsi qu'il a été marqué ci-dessus, les logements construits aujourd'hui ne seront admissibles en 1985 que si leurs qualités — insonorisation — et leur taille sont suffisantes. Ces progrès techniques nécessitent, pour le logement comme pour les autres produits industriels, un investissement — expérimentation : 1 % des logements financés chaque année par l'Etat devraient être de caractère expérimental.

Les distances moyennes entre l'habitat et le travail sont actuellement excessives dans les grandes agglomérations : la répartition des centres d'activités et bureaux dans les banlieues résidentielles, une plus grande fluidité du logement sont de nature à y porter remède.

Toutefois, la proximité de l'habitat et du travail ne peut constituer un objectif absolu : il trouve ses limites, d'une part dans la liberté de choix que chacun doit pouvoir exercer quant au lieu de son habitat et à celui de son travail, en tirant profit de la variété que peut lui offrir l'ensemble de l'agglomération où il vit ; d'autre part, dans la relation habitat-loisir, ou plutôt dans les relations habitat-loisirs, qui vont prendre une importance croissante à côté de la relation habitat-travail.

Comme il est indiqué au chapitre 3, une part du loisir se situera dans le logement, qui devra lui-même être adapté à cette nouvelle fonction.

(1) *Etant entendu que la dimension de l'agglomération ou son caractère peut conduire à des dominantes : il n'est pas possible de proposer des pavillons au centre d'une région urbaine de plusieurs millions d'habitants.*

CIRCULATIONS

En 1985, la très grande majorité de la population ayant une automobile ne se servira du transport collectif — y compris le taxi — pour aller à son travail et en revenir que si elle le choisit.

Ce choix ne peut être entièrement libre : car les contraintes de la haute densité des activités et des résidences dans les centres des villes, anciennes ou nouvelles, ne seront pas effacées en 1985. Concilier haute densité et transport individuel coûterait trop à la collectivité — en finance et en sacrifice esthétique — pour que l'utilisation quotidienne de l'automobile dans le centre des villes puisse avoir un caractère autre qu'exceptionnel.

Mais il n'est pas satisfaisant, et finalement peu efficace, que le choix de chacun ne soit effectué qu'en fonction de contraintes collectives. A la distance-espace s'est déjà substituée la distance-temps ; ces notions ne sont pas les seules ; c'est la distance-coût qui interdit aujourd'hui à la plupart de passer un week-end à Athènes ou à Marrakech ; et la distance-confort aura pris en 1985 une importance déterminante dans le choix des transports quotidiens.

Les modes de transport qui seront utilisés en 1985 existent sans doute déjà aujourd'hui ; cependant, pour les liaisons entre 200 et 400 kilomètres (pour lesquelles les aller et retour quotidiens se multiplieront), une concurrence nouvelle pourrait s'établir entre des avions à décollage court très fréquents (par exemple, tous les quarts d'heure) et des trains très rapides, peut-être sur coussin d'air.

C'est surtout sur les transports à plus courte distance — de 2 à 50 kilomètres — que de grands progrès sont à faire pour que les transports en commun offrent un confort compétitif : délais d'attente, éclairage, suspension, climatisation, etc. Les « autobus bleus » parisiens offrent à cet égard un bon exemple, encore que timide. Des réseaux de taxis collectifs pourraient également être constitués.



Les conclusions d'actions à tirer aujourd'hui des considérations qui précèdent sur le cadre de vie en 1e sont trop nombreuses pour être reprises ici. Elles figurent à la fin de chacune des rubriques relatives respectivement à l'anticipation nécessaire, aux déserts, aux régions urbaines, au quartier, au logement et aux circulations.

7

LOISIRS

LA DÉFINITION DU LOISIR

UNE PREMIÈRE DÉFINITION DU LOISIR EST NÉGATIVE : c'est le temps hors du travail. A cet égard, le temps de loisir est un mode d'utilisation du potentiel économique : il correspond à une production, à un pouvoir d'achat jugés relativement superflus.

Une diminution notable du temps de travail en 1985 est certaine ; cependant, les cadres, dont la pénurie restera grande, seront sans doute toujours plus occupés que la moyenne de la population. Cela ne les empêchera sans doute pas, par un effet conjugué de la publicité et du snobisme, de continuer à donner le ton en matière de loisirs : aujourd'hui neige, plans d'eau, voyages de plus en plus lointains ; demain, mise à la mode de sports tels que le golf, l'équitation, le tennis ou de résidences secondaires dans le « désert français », ou en Afrique du Nord par exemple.

L'accroissement du loisir peut se manifester à la fin de la journée (par la réduction de la durée journalière de travail ou par la journée continue), de la semaine (une entreprise importante de la région de Paris ne travaille déjà que 4 jours et demi par semaine), de l'année (en une ou deux périodes de vacances), de périodes plus larges (l'année « sabbatique »), de la vie enfin (avancement de l'âge de la retraite et progrès de la gérontologie).

La portée sociale — possibilité de détente et culture — et la portée économique — réduction plus ou moins proportionnelle de la production, déplacement de la demande en produits différents localisée différemment — de ces diverses catégories de loisirs sont loin d'être

identiques ; mais ces domaines sont encore mal connus et pourraient donner lieu à des études utiles.

Le loisir, dans sa relation avec le travail, se manifestera également par la multiplication du travail à temps partiel au bénéfice des femmes et des retraités d'une part, de l'économie tout entière d'autre part, pour laquelle le non-emploi de personnes qualifiées, disposées à travailler à temps partiel, constitue un gaspillage.

Mais, ce serait une erreur de ne traiter du loisir en 1985 que comme du temps plus ou moins étendu de non-travail, comme de la fuite de plus en plus exacerbée d'un travail de moins en moins supporté. Est-il possible d'avoir des loisirs humains au milieu d'une vie de travail servile ? La recherche de l'épanouissement de l'homme et de la femme n'implique-t-elle pas des changements à la fois dans la vie de travail et dans la vie de loisir ?

A très long terme, loisir et travail — qu'il s'agisse d'un travail rémunéré hors du foyer ou du travail de la jeunesse à son foyer — tendront à ne former qu'un seul type d'activité ordonné à l'épanouissement de la personne humaine : sous cet angle, le loisir ne doit être réduit, ni à la distraction, ni à l'éducation permanente. Il représente un éclairage différent de l'activité totale, et entraînera donc des modifications de tous les aspects de la vie et, par conséquent, de tous les équipements.

En 1985, l'évolution vers cette conception sera bien amorcée, il n'est pas trop tôt pour la préparer.

ACTIVITÉS DU LOISIR

ACTIVITÉS PHYSIQUES : promenades, nomadisme de plaisance (week-end), sport.

ACTIVITÉS MANUELLES : l'accroissement résultera pour une part du besoin de changement d'activité, pour une autre part, de la raréfaction de l'artisanat d'entretien, et présentera, dans ce cas, un certain caractère d'obligation. Il sera en large partie orienté vers la maison — surtout si elle est un pavillon — et vers la résidence secondaire et son jardin.

ACTIVITÉS ARTISTIQUES : la diminution de la fréquentation (collective et passive) du cinéma au profit de la télévision (individuelle et passive) pourrait amener un renouveau de théâtre local (type de loisir actif, en collectivité restreinte) et de l'artisanat d'art.

ACTIVITÉS INTELLECTUELLES : c'est dans ce domaine que la demande sera la plus forte; culture générale, informations spécialisées ; le cours ou la conférence à un auditoire de l'ordre de quelques centaines de personnes sera remplacé, d'une part, par les « mass-media » dont la grande diffusion permettra une qualité de fond et de forme pour un prix très bas (livre à la fois de poche et de luxe, télévision en couleurs, etc.) et d'autre part, par des réunions restreintes permettant le dialogue avec l'animateur, ces deux moyens se complétant.

La valorisation de ces activités de loisirs sera d'autant plus grande qu'elles seront considérées comme un moyen de promotion sociale, le cadre de référence étant le niveau supérieur de la classe moyenne.

A ces loisirs à dominante personnelle, sinon égoïste — pour l'individu, la famille ou le petit groupe des copains — s'ajouteront d'autres formes de loisirs plus désintéressés :

ACTIVITÉS SPIRITUELLES, dont il n'y a pas lieu de penser que le désir aura disparu chez tous les hommes, et dont l'épanouissement est aidé par la présence de quelques hauts-lieux privilégiés.

ACTIVITÉS « GRATUITES » enfin, plus généralement, dont la nécessité est éternelle : encadrement de jeunes dans leurs activités et loisirs (types scout), visites de prisonniers et de malades, participation à l'administration et au développement de la cité, etc.

ÉQUIPEMENTS

Nouvelle dimension « totale », le loisir ne peut être réduit à des équipements spécifiques ; il nécessite une adaptation et des prolongements de l'ensemble des investissements — habitat, école, entreprise, urbanisme, moyens de culture — et également de leur utilisation.

HABITAT : La salle de séjour devra être conçue pour devenir salle de réunion, mais aussi salle où chacun peut avoir une activité autonome sans se sentir isolé.

Résidences secondaires et tertiaires : le développement des week-end et des congés de quelques jours accroît le besoin de résidences secondaires, dont les problèmes pèsent sur les parties périphériques des grandes régions urbaines. Les vacances de longue durée provoqueront au contraire l'extension des installations de loisirs plus éloignées, dont l'implantation sera l'un des éléments-clés de l'aménagement du territoire.

ÉCOLE : La culture continuée signifie le prolongement de l'école par les équipements de loisir et la constitution de secteurs semi-études, semi-loisirs pour toutes les classes d'âge.

Par ailleurs, le système des loisirs des adultes, qui se caractérise notamment par l'allongement des week-ends, ne pourra pas demeurer sans répercussion sur les horaires de travail et de loisir des enfants d'âge scolaire.

CITÉ ET ENTREPRISE : Cellule de production, cellule sociale, l'entreprise doit être également une cellule culturelle, c'est-à-dire organiser l'usage des activités du loisir.

Mais la fonction civilisatrice de l'entreprise est critiquée par une partie du groupe qui craint d'enfermer l'homme dans l'horizon de son travail, de l'aliéner sous des pressions paternalistes, et préférerait le transfert de cette vie collective sur le plan de la cité.

L'URBANISME : Le territoire et les villes doivent être aménagés en fonction du loisir : routes de détente et de spectacles « cinétiques », parcs nationaux, espaces de sports et loisirs, aérodromes de tourisme et de vol à voile, hôtels ou villages (équipés avec piscines, patinoires, salles de gymnastique comme aux Etats-Unis), cafés, clubs.

Le loisir consomme de l'espace, et de l'espace de qualité par le choix de sites — neige, lacs, mer, forêts — privilégiés. De tels sites n'existent pas en quantité illimitée en France, et des moyens sont à prendre pour qu'ils ne soient pas gaspillés : constituer aujourd'hui des réserves d'espace à portée des lieux d'habitat et de travail est le premier moyen de faciliter les loisirs en 1985.

MOYENS DE CULTURE : Des équipements spécifiques devront être multipliés. Dans ce domaine, la France a, jusqu'à présent, moins préparé l'avenir que la plupart des pays de niveau économique et de civilisation comparables ; ainsi n'est-il pas inutile de procéder à une simple énumération de ces équipements :

- Bibliothèques : notre capacité est de 1 à 8 par rapport à la Grande-Bretagne ;
- Musées : sur les 900 musées français, environ 10 % d'entre eux se préoccupent de l'éducation du public, les autres en sont au stade de l'entassement pur et simple des œuvres, soit au stade de leur présentation statique et muette ;
- Stades, espaces verts, terrains de jeux, plans d'eau, piscines, patinoires, tennis, théâtres, maisons de jeunes, maisons de la culture ;
- Pour les associations sportives et culturelles, salles de réunion, cafés-clubs, librairies.

ANIMATEURS ET INITIATIVES

Il existe aujourd'hui 2 000 animateurs culturels, contre 6 000 professeurs d'éducation physique. Il en faudrait 50 000 en 1985.

Beaucoup ne feront sans doute pas un métier de cette activité : pour les cadres d'un niveau élevé, notamment, et également pour certains enseignants de profession, une part de loisir sera consacrée au dialogue enrichissant, tour à tour en qualité d'enseignant et d'enseigné.

Il n'en demeurera pas moins que pour les autres, le problème de leur sélection, de leur formation et de leur prise en charge par des structures appropriées, aussi variées que possible, doit déjà recevoir un commencement de solution.

Au plan des réalisations, des initiatives d'origines très diverses vont se trouver en concurrence. A côté de celles des municipalités et des entreprises, le rôle souvent novateur des initiatives commerciales ne doit pas être méconnu sous prétexte qu'il s'agit d'une industrie des loisirs : depuis 15 ans ces initiatives ont apporté voyages lointains

à bon marché, style de vie collective en vacances (1), revues de culture, rythmes exprimant l'époque. Il est difficile de prévoir quelle direction nouvelle elles pourraient prendre, mais facile de prévoir qu'elles modèleront très fortement la vie, non seulement des jeunes, mais, à travers eux, d'une large part des femmes et des hommes.

En définitive, toute exclusivité est néfaste : c'est la plus grande diversité qui doit être maintenue ou restaurée, car c'est elle qui rendra possible l'exercice de la liberté, valeur fondamentale en matière de loisir.

Pratiquement, la civilisation des loisirs qui se dessinera en 1985 doit être préparée dès maintenant :

- à l'instar du Conseil Economique, un Conseil Culturel pourrait être institué, afin d'être le lieu des débats et des propositions en matière de loisirs et de culture;
- les responsables de chaque type d'équipement, autoroutes, universités, etc., doivent envisager la portée possible des ouvrages projetés dans l'optique d'un loisir accru en quantité et à améliorer en qualité ;
- les responsables de chaque aménagement urbain ou régional doivent prévoir les « espaces de loisir » beaucoup plus grands qu'il n'apparaît justifié aujourd'hui ;
- des structures-pilotes de formation et de prise en charge des animateurs doivent être mises en place.

(1) *Des opinions divergentes se sont manifestées sur la place souhaitable ou probable des installations collectives de résidences secondaires — hôtels, villages de vacances — au regard des résidences privées.*

ESTHÉTIQUE

8

LA PLACE DU BEAU

On redécouvre aujourd'hui, au seuil de la révolution scientifique et technique, ce que les philosophes avaient dit assez clairement au seuil de la révolution industrielle : qu'il faudrait proclamer le droit de chacun à vivre dans le beau ; que l'esthétique est une dimension du bonheur dans la civilisation collective ; que l'individu ne peut se reconnaître dans la société que s'il peut y satisfaire ses aspirations esthétiques

Le tournant est pris, semble-t-il : l'appétit de satisfactions esthétiques est une tendance qui s'affirme de façon croissante dans les consommations privées : mais c'est aussi une tendance menacée dans les structures collectives, et il y a là, pour l'homme de 1985, un risque de divorce avec la société.

ESTHÉTIQUE ET CONSOMMATION PRIVÉE

L'homme de 1985 aura une perception nouvelle des valeurs esthétiques dans la vie quotidienne, car l'esthétique, devenue consommation de masse, tend à conquérir l'espace social tout entier. Deux faits l'expliquent :

LA RÉVOLUTION INDUSTRIELLE ET L'ART

LA RÉVOLUTION INDUSTRIELLE A ATTEINT LES PRODUITS DE L'ART. Il s'agit d'un fait récent, lié à des progrès dans les techniques de reproduction

(microsillon, bande magnétique, film) et de diffusion (radio, télévision) de l'image et du son.

Pour la musique, c'est une révolution brutale : avant la radio et le microsillon, il n'y avait rien d'analogue à ce que l'imprimerie avait été pour l'œuvre littéraire : la musique était pur événement, elle ne se prêtait ni au stockage ni à la reproduction en série ; elle était certes un plaisir social, mais un bien rare consommé dans le cérémonial du concert. Au milieu du siècle, on est passé d'un coup de la production artisanale à la consommation de masse. Le disque a même un marché beaucoup moins étroit que celui du livre, car la musique est un langage international. (Ex. : l'omniprésence du jazz sur tous les continents.)

Pour l'image, la transition a été plus progressive (photo, cinéma, puis télévision) mais notre consommation d'images a été également multipliée par cent depuis vingt ans (notamment presse féminine et illustrés).

Peut-être va-t-on vers une civilisation audio-visuelle qui, dans une mesure difficile à déterminer, tend à se substituer à la civilisation de l'écriture. Pour le moment, le livre de poche marque une contre-offensive : mais demain peut-être les pièces de Molière seront diffusées par des techniques audio-visuelles et offertes sur le marché comme des disques. C'est dire qu'on peut s'attendre, dans ce domaine, à quelques innovations renforçant la tendance à la consommation de masse, assurant une présence de plus en plus visible des produits de l'art (par la décoration, par la sonorisation musicale) dans le cadre de l'existence individuelle ou des activités sociales.

L'ACTIVITE INDUSTRIELLE ET L'ESTHÉTIQUE

LE SOUCI ESTHÉTIQUE A ATTEINT LES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ INDUSTRIELLE EN GÉNÉRAL. De même que le marché a permis aux produits de l'art d'accéder à la consommation de masse, de même l'esthétique vient au secours du marché.

Elle affecte les techniques de diffusion (l'esthétique prête son appui aux techniques de vente et à la publicité) et les techniques de présentation (conditionnement et emballage). Elle affecte la production elle-même ; l'esthétique industrielle (en dépit de quelques résistances) en transfigure le cadre (à la fois pour le mieux-être des travailleurs et pour le prestige de l'usine qui reçoit de nombreux visiteurs), tandis que le processus de production lui-même se prête à un éclairage esthétique, comme en témoignent les films publicitaires.

Elle affecte les goûts du public et les standards de consommation, notamment grâce à l'influence de la presse féminine ou enfantine : le produit n'est plus neutre du point de vue de la satisfaction esthétique (à côté de la tendance à épurer et à fonctionnaliser les formes, il y a le souci de transfigurer l'objet — flacon, cendrier, automobile — et de sublimer sa fonction utilitaire en lui ajoutant une signification esthétique). Sans doute tout n'est pas objet de conscience esthétique, (cela varie selon les époques et les cultures) mais la conjonction entre l'esthétique et la consommation de masse paraît un fait déjà acquis : le public montrera d'ici 1985 un appétit croissant de choses belles qui tendra à englober la totalité des produits du marché.

L'ESTHÉTIQUE ET L'ESPACE SOCIAL

C'EST POURQUOI L'ESTHÉTIQUE TENDRA A CONQUÉRIR L'ESPACE SOCIAL TOUT ENTIER.

Le beau de plus en plus échappera à la rareté : de même que les produits de l'art (ceux du passé ou ceux de l'avant-garde) renoncent à leur statut de bien rare (la musique en est la preuve) en entrant dans la consommation de masse, celle-ci s'affirmera à son tour soumise à une exigence esthétique qui n'entendra pas limiter son champ à des objets privilégiés. En ce sens l'esthétique devient une dimension de la croissance économique. Le temps n'est plus où l'étroite solidarité entre l'industrie et le charbon faisait surgir le hideux paysage minier : aujourd'hui le progrès s'affranchit de plus en plus de la crasse et des crassiers. La technique moderne engendre de surcroît une beauté propre, celle des grands barrages et des lacs artificiels (comme celui de Serre-Ponçon), celle des grands ponts (comme celui de Tancarville), celle des grands ouvrages où elle fait jouer les lignes, les matières et les lumières (comme la voûte de la Défense), et même celle des pylônes métalliques des lignes électriques à très haute tension.

Le beau, de plus en plus, deviendra une consommation gratuite ; la radio avait fourni le modèle et la télévision y est restée fidèle : le consommateur se voit offrir films, pièces de théâtre, musique, sans limitation et sans avoir pratiquement à en acquitter le prix. Aujourd'hui déjà le fait d'aller assister à un concert en payant sa place représente peut-être la survivance d'un rituel. Sans doute convient-il de s'interroger sur la gratuité (sur ses conséquences, sur ses justifications), mais elle est indiscutablement une tendance forte dans le domaine des consommations esthétiques et il est difficile de dire sous quelle forme subsistera en 1985 le secteur des consommations esthétiques satisfaites par le marché (cinéma, théâtre).

Sans doute peut-on aussi se demander si l'esthétique ne perd pas en qualité ce qu'elle gagne en quantité, si la consommation de masse n'a point pour effet de dénaturer l'art, si le Beau ne doit pas être lié à la rareté, comme il était de règle dans le passé. Aujourd'hui, l'art authentique, par opposition à un art falsifié par la consommation de masse, ne se trouve-t-il pas sur le marché du Beau (où l'on spéculé sur les toiles des jeunes peintres, mais où le prix élevé de la qualité opposerait une barrière au mauvais goût), davantage que dans le secteur gratuit (où l'on proposerait la vulgarité dans le sillage de la vulgarisation) ? N'est-il pas inquiétant de voir la poésie apparaître de plus en plus sous les espèces de la chanson, le récit avoir désormais recours de préférence aux techniques cinématographiques, le langage pictural faire place au langage de la publicité et de la décoration ?

Il est certain que l'art d'avant-garde a été mis sur la défensive par les techniques de reproduction en série ; pourtant il n'échappe pas au destin de la consommation de masse et même il en profite : ainsi le grand public connaît Matisse par ses affiches et Picasso par ses colombes. Il n'est pas interdit de penser que c'est dans ce monde des techniques audiovisuelles et non contre elles que l'art en 1985 doit être sauvé. Déjà le cinéma a prouvé qu'il savait s'affirmer comme un art et non comme une simple industrie ; la télévision, qui elle aussi

sait trouver un langage digne de l'Homme de notre temps, met des moyens d'une puissance sans précédent au service de l'éducation du public et il n'est pas certain que le goût doive nécessairement souffrir en 1985 de l'extension probable des activités de la publicité, qui peut contribuer à former le consommateur. En attendant, ce n'est pas du côté de la consommation individuelle, fût-elle de masse, que l'esthétique est menacée, mais bien, semble-t-il, du côté des structures collectives.

ESTHÉTIQUE ET STRUCTURES COLLECTIVES

Sans doute l'esthétique aura-t-elle, en 1985, conquis tout l'espace social : mais à considérer les structures collectives et singulièrement le secteur public en 1964, on mesure le chemin qui reste à parcourir.

LE RETARD DU SECTEUR PUBLIC

Il y a un retard évident du secteur public et des équipements collectifs en général ; et c'est l'invasion de la laideur sur le visage de nos villes : bâtiments administratifs, dont beaucoup de sociétés privées ne voudraient pas, de peur de rebuter le client ; piscines municipales archaïques qui ressemblent davantage à des lavoirs qu'à des équipements de loisirs ; des gares de chemin de fer qui ont conservé leur apparence de tristesse et de crasse comme un souvenir de la traction au charbon : aucune compagnie aérienne n'en voudrait, et de fait la gare d'Orly montre ce que devrait être la gare de Lyon. Des services municipaux ignorant totalement ce que pourrait être l'esthétique du service : défilant devant les anachroniques poubelles, des monstres motorisés offrent chaque matin un spectacle peu satisfaisant et infligent à nos villes les stigmates de la médiocrité ou du sous-développement.

Ce retard est inquiétant ; compte tenu de la longévité des équipements urbains il risque de créer, en 1985, une grave insatisfaction et peut-être une désaffection de l'individu à l'égard de ce qui est collectif. Il reflète actuellement les limites de l'esthétique administrative et singulièrement la philosophie de la commission des sites : celle-ci triomphe dans la conservation des œuvres du passé et ne paraît concevoir le beau que dans le monumental, c'est-à-dire d'une façon étroitement localisée. Pour elle, la place du beau dans notre société (qui en définitive est le reflet de nos exigences et de nos négligences), c'est celle qu'occupent les musées et les monuments, c'est celle qui lui assigne symboliquement le supplément de 1 % consacré à l'esthétique, c'est celle d'un moignon dérisoire. Pourtant c'est traditionnellement l'initiative publique (Eglise ou Prince) qui s'était fait un devoir de traduire dans la pierre la puissance et la gloire.

LE RETARD DES CLASSES D'ÂGE ADULTE

Le conflit entre l'individuel et le collectif que traduit le retard du secteur public se complique (ou s'explique) par un conflit de générations.

Le décalage est évident entre les exigences esthétiques des adolescents et des adultes. A l'époque où la sensibilité de ces derniers s'est formée, l'esthétique n'était pas encore entrée dans la consommation de masse ; aussi restent-ils attachés à la notion du beau comme un bien rare, localisé, et qui s'oppose à l'utile. Ils ressentent l'attitude des adolescents comme un esthétisme choquant : celle-ci pourtant n'est pas surprenante car les transistors, la télévision, un flot d'images et de musiques ont accompagné l'éveil de leur sensibilité.

Ce décalage est également inquiétant, car en 1985, ce sont ces adolescents qui à leur tour seront à l'âge de la maturité : or ils trouveront devant eux le visage de nos villes tel que l'auront dessiné leurs aînés, les équipements collectifs conçus par les adultes d'aujourd'hui, et la déception que risque de leur préparer la part qui est aujourd'hui faite à l'esthétique dans les consommations collectives.

Sans doute la planification devrait-elle se montrer particulièrement attentive aux besoins manifestés par les adolescents : tout en faisant la part des modes passagères, il convient de tenir compte d'un appétit esthétique qui englobera l'espace social dans son ensemble.

LES PROBLÈMES DU FINANCEMENT

Pour cela il conviendra de se débarrasser du préjugé financier, qui tend à considérer les besoins esthétiques comme des besoins coupables.

Cet étrange puritanisme, non exempt d'une certaine mesquinerie, est devenu comme une seconde nature dans l'administration. Il serait cependant injuste de prétendre qu'il caractérise les seules finances publiques, car il s'agit d'une mentalité petite bourgeoise beaucoup plus largement répandue : elle a ses racines dans l'époque où le Beau ne pouvait être qu'un bien rare, et reste attachée aux conceptions héritées du XIX^e siècle, où l'on opposait volontiers le Beau à l'utile et l'artiste à la Société. Aussi faut-il toujours quelque courage à un jeune Français pour choisir une existence d'artiste qui est à peine un métier, alors que, aux Etats-Unis ou en U.R.S.S., sa vocation rencontrerait sans doute moins de traverses. Pourtant, si l'on mesure l'ampleur du marché qui s'offre à la production artistique, on voit qu'une telle étroitesse caractérise un peuple certes parvenu déjà au delà du sous-développement et du désir ostentatoire de compensation, mais encore incapable d'assumer la croissance économique.

Or, à considérer le beau comme un bien économique, on s'aperçoit qu'il ne coûte généralement pas cher et qu'il rapporte souvent beaucoup.

Ainsi la Caravelle est à la fois une réussite technique et une réussite esthétique, mais le beau est donné comme par surcroît : il résulte des lignes et des matériaux, non d'un coût additionnel ou d'une allocation de 1 %. De même la beauté des grands barrages réside dans le mariage harmonieux de l'ouvrage et du site nature. Quant au coût du beau dans l'urbanisme, on peut se demander si ce n'est pas l'urbanisme en lui-même plutôt que le beau qui est une opération coûteuse.

Lors même que le coût du beau n'est pas négligeable, il reste peu considérable au regard de ce qu'il rapporte : le beau est une expor-

tation traditionnelle de la France ; il rapporte également des devises pour le tourisme (il importe de ne pas défigurer les sites par des équipements inadéquats), il rapporte du prestige parce qu'il est un élément d'attraction considérable, lors même qu'il n'y a pas de profit commercial. Les installations du C.E.A., qui reçoivent de nombreux visiteurs étrangers, ne gagneraient certainement rien à être hideuses, et l'esthétique de certains réacteurs nucléaires, dont le coût est insignifiant au regard de l'équipement, fait davantage pour le rayonnement de la France que ne feraient dix fois autant de millions dépensés en propagande.

Or ces profits méconnus de l'esthétique sont aujourd'hui menacés par la passivité, la facilité ou la mesquinerie.

MESURES À PRENDRE

Si l'on veut qu'en 1985 l'homme puisse se reconnaître dans la société, il conviendra d'écartier les risques de désaffection que comporte le retard des structures collectives. Les mesures à prendre sont de trois ordres :

MESURES FINANCIÈRES POUR COMBLER LE RETARD DU SECTEUR PUBLIC

Il conviendrait ici de s'inspirer de la législation allemande : la règle étant que pour tous les travaux publics, les aménagements urbains, les équipements collectifs bénéficiant d'une aide publique, 5 % du montant des travaux sont obligatoirement affectés à l'aménagement esthétique. Il ne s'agit pas d'un supplément qui (comme le 1 % mentionné plus haut) serait surajouté à un chapitre budgétaire, mais d'une partie intégrante des travaux : ces 5 % ainsi incorporés sont de nature à garantir la vigilance du souci esthétique dans chaque opération.

MESURES D'ORGANISATION (OU DE RÉORGANISATION) DES PROFESSIONS ARTISTIQUES

Il s'agit d'assurer des conditions normales à la production du beau. Pourquoi les chefs d'orchestre prestigieux désertent-ils Paris, pourquoi les tarifs des rémunérations des musiciens des grands orchestres ne permettent-ils pas d'assurer convenablement les répétitions ?

Organiser les professions, ou les réorganiser (pour les architectes), paraît indispensable si l'on veut que se dirige vers les carrières artistiques une part de nos élites suffisante pour assurer la satisfaction des besoins esthétiques de l'homme de 1985 et éviter que le marché ne soit dominé par des marchands de faux beau. Cela ne signifie pas nécessairement fonctionnariser les artistes : on aura garde de ne point

encourager l'académisme et l'on se défiera de toute dictature artistique ; dans cet esprit, on pourrait s'inspirer du système anglo-saxon des Fondations, dont le développement pourrait être favorisé par des exonérations fiscales.

MESURES D'ÉDUCATION

- de la jeunesse : en faisant dans l'enseignement une place moins dérisoire à l'éducation esthétique ;
- des générations adultes : en reconnaissant l'importance des aspirations esthétiques, en les encourageant grâce aux moyens sans précédent qu'offre la télévision et surtout grâce à l'exemple que devront donner l'Etat et la puissance publique en général.

9

DIMENSION

L'évolution récente du monde moderne permet d'observer la manifestation d'une tendance inéluctable vers une augmentation de la dimension qui se traduit par l'ampleur des phénomènes observés (évolution vers une économie de masse) et par l'accroissement de la taille des unités d'activité. Il s'agit là d'une tendance lourde qui se poursuivra dans l'avenir, et qui nous sera d'autant plus sensible que l'intégration de la France dans un ensemble européen plus vaste accentuera pour nous ce phénomène.

Il est important de comprendre maintenant la nécessité de cette évolution au risque de ne plus être compétitif et de disparaître. L'accroissement de la dimension posera des problèmes. Quelle sera la place de l'homme ? Comment sa liberté sera-t-elle sauvegardée ? La dimension n'est-elle pas incompatible avec la nécessité d'évoluer rapidement ? Il est nécessaire de réfléchir dès maintenant à ces problèmes afin d'organiser cette évolution et d'en prévoir les effets.

LA FRANCE PARTICIPERA EN 1985 À UNE ÉCONOMIE EUROPÉENNE DE MASSE

Le Français s' imagine à tort qu'il participe dès maintenant à une économie de masse ; cela commencera à être vrai en 1985 dans le cadre européen.

En 1985, la France comptera environ 60 millions d'habitants, soit 1,3 fois plus qu'au 1er janvier 1963.

La population urbaine aura crû plus vite (multiplication par un coefficient supérieur à 1,4 entre 1962 et 1985) et certaines villes (certaines métropoles régionales notamment) auront vu leur population doubler. La population de la Région Parisienne atteindra 12 millions d'habitants (soit près de 1,4 fois plus qu'au 1^{er} janvier 1963).

Les perspectives de croissance de l'économie française permettent de penser que la production intérieure continuera à progresser rapidement (multiplication par plus de 3 entre 1960 et 1985).

La consommation des ménages aura crû un peu moins vite, tandis que la formation brute de capital fixe aura progressé plus rapidement (multiplication par un coefficient supérieur à 3,5 entre 1960 et 1985).

En 1985, l'économie française fera partie d'une économie européenne qui commencera à être de masse. Ce caractère se manifestera dans de nombreux domaines : démographie, population urbaine, population scolaire, loisirs, biens de consommation, production industrielle, approvisionnement en matières premières, construction de logements, équipements collectifs...

Il est important de souligner que dans certains domaines l'effet de masse sera accusé et amplifié par des phénomènes de pointe (1) : consommation de gaz, consommation d'électricité, vente de cadeaux et de jouets, séjours de vacances, déplacements alternants de travailleurs...

Pour satisfaire ces demandes massives, un volume d'investissements sans cesse croissant sera nécessaire. Il paraît particulièrement important d'éviter les doubles emplois et de mettre au point un système de programmation des grands équipements à l'échelle européenne (transports : oléoducs, gazoducs... — industrie : sidérurgie, chimie, raffinage de pétrole, production d'électricité nucléaire, alimentation en eau...).

Il est également important de prendre conscience de la dimension globale des problèmes à résoudre et de l'enveloppe des moyens dont nous disposerons. Chacun de ces termes aura beaucoup crû d'ici 1985 mais des arbitrages seront certainement encore nécessaires. Nous prendrons ainsi conscience de l'échelle des efforts à consentir pour parvenir au but que nous nous assignerons et de l'impossibilité de poursuivre simultanément certains objectifs incompatibles.

DES DIMENSIONS SANS CESSER D'ÊTRE CROISSANTES

Dans de nombreux domaines plusieurs facteurs conduisent à la constitution d'unités de taille sans cesse croissante avec toutefois subsistance d'un secteur moins intégré pour répondre à des besoins spécifiques ou rapidement variables. On peut citer :

- La recherche d'une productivité toujours plus grande pour faire face à une concurrence internationale accrue (2).

(1) *Eux-mêmes amplifiés par l'accroissement de la mobilité individuelle.*

(2) *Ainsi en sidérurgie les gains de productivité à attendre d'un accroissement de la taille sont beaucoup plus importants que ceux que l'on peut espérer d'une automatisation plus poussée.*

- La nécessité de profiter au maximum des derniers progrès d'une technique de plus en plus poussée et à cet effet de participer à une recherche de plus en plus complexe dans un monde où les évolutions sont sans cesse plus rapides.
- La nécessité de mettre en œuvre des moyens financiers de plus en plus importants.
- Le souci de réduire les aléas en assurant les débouchés et en diversifiant les activités.

Ce phénomène d'augmentation de dimension présente deux aspects différents :

- d'une part création d'unités de production spécialisées de taille sans cesse croissante (le volume de l'investissement et la capacité de production augmentent sans cesse mais le nombre d'emplois par unité de production ne semble pas devoir dépasser certains seuils déjà atteints (1)).
- d'autre part création d'entreprises géantes groupant un grand nombre d'unités de production ayant des activités variées.

On remarquera que le changement de dimension peut être accompagné d'une modification de nature ou de qualité, mais que l'évolution n'est pas toujours dans le même sens. Ainsi l'augmentation de puissance unitaire se traduit souvent, compte tenu du progrès technique, par une simplification de l'outil de production, tandis que les organes de contrôle et de commande deviennent de plus en plus complexe. C'est aussi vers une complexité plus grande que tendent les grandes entreprises diversifiées (problèmes d'information, de commandement, de décision, d'organisation...).

Cette évolution inéluctable vers une taille sans cesse accrue ne se fera pas toujours sans sacrifices. Les unités qui n'auront pas su s'adapter à temps (en modifiant leur structure ou en s'orientant vers une production non affectée par l'évolution générale) seront éliminées par le jeu de la concurrence de plus en plus vive.

Dans le secteur agricole on pense qu'en 1985 la plus grande part de la production sera assurée, transformée et vendue par un petit nombre d'entreprises intégrées à l'intérieur desquelles on observera à la fois une spécialisation de chaque unité de production et une diversification des activités. Des unités de petite taille subsisteront toutefois (alternance tourisme-agriculture, microrentes de situation au voisinage de concentrations de consommateurs).

Dans l'industrie une évolution analogue sera observée, se traduisant:

- d'une part, par l'augmentation de l'échelle des outils de production unitaires (on projette dès maintenant des complexes sidérurgiques pouvant produire plus de 6 millions de tonnes d'acier par an, des raffineries de base traitant 5 à 10 millions de tonnes de pétrole brut par an, des centrales thermiques groupant 4 groupes de 600 Mégawatts et produisant annuellement plus de 12 milliards de kWh) ;

(1) La conjugaison de ces deux tendances conduit à une modification de la structure du prix de revient malgré l'augmentation des salaires.

- d'autre part, la création de sociétés géantes groupant des moyens financiers importants consacrant leur activité à une gamme de production diversifiée. (Le chiffre d'affaires de Renault a atteint 37 milliards de francs en 1962. Le groupe General Motors a obtenu en 1963 les résultats suivants pour l'ensemble des pays : chiffre d'affaires 16,5 milliards de dollars, revenu net 1,6 milliard de dollars, investissement de l'année 647 millions de dollars, personnes employées : 640 000).

Mais des outils de production de taille réduite subsisteront pour satisfaire certaines demandes spécifiques ou variables (groupes de production thermique de pointe, par exemple) ; des entreprises de dimension faible auront leur activité fondée sur la satisfaction de besoins spéciaux ou mobiles (services industriels notamment).

Dans le tertiaire on observera aussi un mouvement de concentration et d'augmentation de taille (tourisme, commerce...) avec subsistance de structures plus réduites florissantes (commerce de luxe, coiffeurs, artisanat de qualité à la disposition des concentrations de consommateurs à niveau de revenu suffisant...).

En matière de structure administrative, on assistera à des fusions de communes mais surtout à l'apparition de niveaux de coordination nouveaux (districts, syndicats de communes).

Pour les investissements collectifs, il faut noter l'augmentation rapide, de la taille de certaines réalisations :

- aéroport international,
- port maritime,
- aménagement d'une zone géographique,
- aménagement d'une ville,
- investissement de transport.

En ce qui concerne les villes, la population urbaine est appelée à un essor rapide d'ici 1985. La taille des zones urbanisées augmentera très vite, posant des problèmes de masse et d'encombrement, selon des schémas nouveaux (dont on peut observer des exemples dès maintenant) : développement de nébuleuses radioconcentriques ou linéaires, création de villes satellites. Il faut noter que le problème du coût des équipements des villes en fonction de leur taille fait l'objet d'études sans qu'une conclusion nette puisse être dégagée à ce jour.

En matière de recherche, l'ampleur des problèmes et des sommes à mettre en œuvre nécessitera la mise en place d'unités de grande taille (sciences humaines, recherche économique, biologie, médecine, agriculture, aéronautique, spatial, électronique, construction...).

LES CONSÉQUENCES DE L'AUGMENTATION DE DIMENSION

DIMENSION ET POUVOIR

L'augmentation de la taille s'accompagne de dangers économiques, sociaux, politiques, dont les Américains qui nous précèdent dans l'évolution actuelle ont pris conscience lorsqu'ils ont élaboré une législation

anti-trust. La grande dimension favorise en effet l'apparition du monopole. Elle autorise la pratique de la vente à un prix inférieur au coût pour conquérir un marché particulier (produit, région...). De proche en proche, l'augmentation de la taille peut mettre en question l'exercice du pouvoir lui-même.

DIMENSION ET FINANCEMENT

L'augmentation du volume des investissements à mettre en œuvre risque de provoquer des transferts de centres de décisions entre :

- sociétés à caractère familial et sociétés anonymes,
- secteur privé et secteur public,
- agriculture et industrie,
- régions,
- nations.

Certaines de ces évolutions peuvent être considérées comme inévitables, voire souhaitables, traduisant simplement un changement de structure ; d'autres paraissent plus discutables quoique correspondant à une tendance réelle.

Ces transferts résultent du fait que les centres de décision actuels ne peuvent pas, dans l'état présent, faire face à l'ampleur des investissements à mettre en œuvre. Les entreprises, les secteurs, les régions, les nations plus évolués peuvent apporter les moyens nécessaires mais en prenant la direction des activités correspondantes (1).

S'il est nécessaire d'éviter certains de ces transferts, il faut organiser les centres de décision actuels de façon à augmenter leur taille et à leur permettre de faire face à la dimension nouvelle des problèmes qui se posent (coopératives d'agriculteurs, fusions de sociétés industrielles...).

DIMENSION ET RISQUES

L'augmentation de la taille des unités élémentaires de production entraîne un accroissement du coût de l'arrêt accidentel et du sinistre.

La progression de la fiabilité ou sûreté de fonctionnement est une condition de l'accroissement de la dimension. Le progrès technique permettra de réduire encore dans une très large mesure la probabilité d'arrêt accidentel. Ainsi, en électronique, la fiabilité des composants pourra être encore accrue. C'est à cette condition que des ensembles de plus en plus sûrs bien que de plus en plus complexes pourront être réalisés.

(1) *On peut toutefois se demander s'il est inéluctable que celui qui apporte les moyens prenne la direction des activités en cause. Peut-on imaginer des processus différents ?*

DIMENSION ET TEMPS

Tandis que l'on constate une accélération constante de révolution — le progrès technique en est une preuve éclatante — l'augmentation de taille paraît en conflit avec cette tendance. Les problèmes à résoudre nécessitent des études longues malgré la progression des moyens mis en œuvre. Les unités de production de plus en plus spécialisées, de plus en plus coûteuses permettent d'obtenir une plus grande productivité ; mais l'évolution technique risque de rendre ces investissements rapidement désuets.

Un choix est probablement nécessaire dans certains cas entre dimension optimum (dans un contexte figé) et possibilité d'adaptation. On peut ainsi être conduit à utiliser des unités ayant un moins bon rendement, mais possédant des qualités de souplesse plus grandes. Le problème se pose aussi pour les investissements durables (équipements collectifs notamment), il est nécessaire de penser à leur adaptabilité aux besoins futurs.

L'HOMME FACE À LA PROGRESSION DE LA DIMENSION

La tendance à un accroissement de la dimension correspond à une évolution inéluctable. Comment l'homme s'intégrera-t-il dans ce monde de plus en plus gigantesque ? Comment sa liberté sera-t-elle sauvegardée ? Comment sa participation sera-t-elle assurée ?... Il est important de trouver une réponse à ces questions car l'homme n'a pas le choix. Il devra trouver son bonheur, son équilibre, son salut dans ces structures nouvelles.

L'augmentation de la taille des unités dans tous les domaines multipliera les responsabilités des chefs appelés à diriger. Comment former, comment choisir ces hommes afin qu'ils ne soient pas écrasés par leur mission, afin que leur décision soit la meilleure dans l'intérêt de tous ? En effet, l'augmentation de la taille accroît le coût de l'erreur. Le chef ou l'équipe dirigeante disposera heureusement d'une information toujours plus complète et plus détaillée et d'auxiliaires aux capacités accrues (machines électroniques notamment). Mais ils auront la lourde tâche de faire la synthèse de ces données et de décider.

Dans le domaine esthétique l'accroissement de la taille ne paraît pas s'opposer à la recherche du beau. Il rend au contraire possible une certaine forme d'esthétique nouvelle dont témoignent certaines grandes réalisations récentes.

10

MOBILITÉS

Le progrès technique permet à l'homme de disposer de loisirs plus longs dont il profite pour voyager, mais il oblige le travailleur au déracinement (changement de domicile, changement de métier).

La notion de mobilité s'applique aux hommes, aux objets, aux capitaux, aux techniques, aux équipements, aux structures (politiques, sociales, économiques, juridiques...).

Il y a plusieurs mobilités qui réagissent les unes sur les autres. Leurs évolutions doivent être cohérentes :

- soit parce qu'elles peuvent se compenser (une mobilité accrue des objets et des idées peut-elle conduire à une réduction de la mobilité obligée des hommes ?...);
- soit parce qu'elles doivent s'accompagner (le progrès économique peut être freiné par une rigidité des structures juridiques par exemple).

La tendance récente permet d'observer un accroissement de la mobilité dans de nombreux domaines. On constate même une accélération du phénomène. Cette tendance paraît inéluctable dans l'avenir.

Où en serons-nous en 1985 ? Il faudra certainement posséder à cette époque des capacités d'adaptation suffisantes sous peine de disparaître. La mobilité sera une qualité essentielle dans bien des domaines.

MOBILITÉ DES HOMMES

APTITUDE AU DÉPLACEMENT DANS L'ESPACE

Les hommes se déplacent pour leur plaisir (loisirs, vacances...) et pour satisfaire divers besoins (alimentation, travail...). On constate dans

ces deux domaines une augmentation de la mobilité mais du point de vue des valeurs ces deux tendances se présentent différemment. Le déplacement choisi est lié à la notion de liberté, valeur à laquelle les individus semblent de plus en plus attachés. Le déplacement nécessité par la satisfaction d'un besoin peut être considéré comme une agitation fatigante et non souhaitable (1).

Pour l'efficacité de leur action et l'agrément de leur existence les hommes devront se mouvoir aisément. Si les individus se déplacent de plus en plus, on assiste au contraire à une dégradation des conditions de leurs mouvements (la solution des déplacements de pointe paraît particulièrement difficile). Il est nécessaire de chercher à augmenter les possibilités de se déplacer d'un point à un autre dans le minimum de temps et avec le maximum de confort. Ceci concerne les moyens de circulation à tous les niveaux : à l'intérieur des villes, des régions, du pays, et vers l'extérieur.

Mais cette nécessité ne s'applique pas qu'aux moyens de transport proprement dits. Il faut aussi aménager les points de départ, les points d'arrivée, les zones d'échanges de trafics. L'organisation de l'accueil est importante (renseignements, salles de repos, services dactylographiques).

Il arrive que l'homme souhaite ou ait besoin de changer de domicile (à l'intérieur d'une ville, à l'intérieur d'une région, à l'intérieur d'un pays ou dans un cadre plus vaste). Il est très souhaitable, à cet effet, que le problème du logement cesse d'être un obstacle difficilement surmontable au déplacement d'une famille.

Il y a lieu de noter qu'une plus grande fluidité dans ce domaine aurait probablement aussi pour effet de simplifier le problème des migrations alternantes en diminuant leur longueur moyenne.

On doit à ce sujet noter que, pour certains équipements, la souplesse exige que les investissements ne soient pas déterminés uniquement par le volume de la demande prévisible.

L'attachement au terroir est un sentiment respectable, mais il freine considérablement les changements de domicile. On peut penser cependant que le développement de l'information et des voyages rendra les Français moins hostiles à ces déplacements et que le problème de l'équilibre régional se posera en termes différents en 1985. Mais, à l'attachement à la terre natale peut succéder l'attachement aux loisirs d'une région accueillante (soleil, mer, montagne, résidence secondaire de week-end...).

Il ne faut pas oublier que le problème de la mobilité dans l'espace des Français ne cessera de se poser dans un cadre toujours plus large compte tenu de l'entrée de la France dans une économie européenne intégrée et compte tenu de l'accroissement du revenu moyen.

(1) *Ainsi les déplacements quotidiens entre domicile et lieu de travail doivent être réduits autant que possible, car ils sont néfastes aussi bien à l'agrément de la vie des hommes (en disputant aux loisirs une partie du temps libre) qu'à l'efficacité de leur travail (fatigue supplémentaire).*

APTITUDE AU CHANGEMENT D'ACTIVITÉ

L'homme de 1985 devra être formé en vue d'une mobilité professionnelle accrue. Le changement de métier ne devra plus être considéré comme un accident mais comme une étape normale de la vie humaine. La formation de l'homme devra donc être orientée vers la capacité d'adaptation plus que vers l'accumulation d'une masse de connaissances qui deviendra vite périmée.

Le problème se posera à l'échelle européenne où la question d'équivalence de formation (diplômes, certificats d'aptitude, etc..) risque d'être un frein puissant à l'accroissement de la mobilité si une solution convenable n'est pas trouvée à temps pour les fonctions dont l'accès est réglementairement réservé aux individus possédant certaines connaissances garanties par certains diplômes. Si cette mobilité est possible, elle sera un moteur puissant de l'évolution des professions (professions libérales notamment).

A l'échelle internationale, la mobilité des personnes a permis dans le passé de puiser à l'étranger des masses de prolétaires et même de sous-prolétaires. Le développement économique exige-t-il ce phénomène !

Il existera en France un certain nombre d'aires métropolitaines à l'Intérieur desquelles il sera possible, compte tenu de la dimension du marché de l'emploi, de changer d'employeur, voire de métier, sans changer de domicile. L'organisation de ces agglomérations, où industries et services offriront une gamme d'emplois variés, est primordiale. La mobilité professionnelle et la mobilité géographique des travailleurs sont liées chaque fois que le changement de métier exige un déplacement du domicile. Le problème se complique lorsque dans un ménage les deux conjoints travaillent.

Pour que la reconversion de l'activité d'un individu ne soit pas un drame, il faudra :

- qu'il soit en permanence averti du caractère normal de cette mutation et préparé à l'éventualité de ce changement de métier (enseignement civique et économique) ;
- que la reconversion soit rendue possible par un niveau de culture générale convenable (1) et un recyclage rapide en temps opportun ;
- que l'individu concerné soit correctement pris en charge pendant la durée de la reconversion;
- que certaines mesures allant à rencontre de l'évolution naturelle soient atténuées (primes d'ancienneté dans les entreprises notamment).

La mobilité professionnelle des individus devra déboucher sur une possibilité plus grande de promotion sociale facilitée par ces changements. La mobilité sociale aura tendance à se développer de ce fait.

(1) Cette observation s'applique également aux métiers manuels pour lesquels la culture générale pourrait par exemple être la connaissance du dessin industriel, langage de base de ces professions.

L'évolution vers une plus grande mobilité géographique et professionnelle des individus paraît caractériser la tendance récente. Nous devons, toutefois, nous demander si ce phénomène est inéluctable et souhaitable. Nous devons nous poser la question de l'évaluation du coût (social, économique...) de la mobilité des personnes. Ce coût est-il en rapport avec le gain attendu ? Est-il possible de trouver des substituts ? Quel serait leur coût ?

MOBILITÉS DIVERSES

LA MOBILITÉ DES OBJETS aura tendance à s'accroître. Le volume des transports (1) se développera en même temps que la qualité (coût, vitesse...).

LA MOBILITÉ DES INFORMATIONS croîtra très rapidement. La technique nous permet d'entrevoir dans ce domaine des progrès importants (électronique, laser...). Les transmissions d'information seront à la fois plus sûres, plus fidèles, plus rapides, plus répandues.

LA MOBILITÉ DES CAPITAUX sera beaucoup plus grande en 1985 qu'actuellement, en raison de la participation de la France à un ensemble économique européen plus vaste.

LA MOBILITÉ DES ÉQUIPEMENTS s'accroît par le fait que leur durée d'amortissement financier a tendance à diminuer ; elle est parfois en conflit avec l'augmentation de la taille. Elle se traduit aussi par la recherche de leur adaptabilité (au détriment du rendement optimum dans les conditions du moment). Il est nécessaire de conserver cette notion à l'esprit pour tous les équipements dont la durée de vie est longue par nature (logement, garages sous immeubles, équipements collectifs...).

LA MOBILITÉ DES TECHNIQUES se traduit par le renouvellement rapide et toujours accéléré des procédés de fabrication.

LA MOBILITÉ DES STRUCTURES est importante. Il faut que les structures soient souples. L'accélération de l'évolution demandera une faculté d'adaptation accrue des organismes et des institutions. On choisira un schéma de structure sacrifiant peut-être une partie de l'adaptation parfaite aux tâches du moment au profit des possibilités d'évolution.

Ainsi :

- l'Administration devrait évoluer aussi vite que les tâches qui sont et deviennent les siennes ;
- les organismes dont la taille augmente vite devraient pouvoir adapter leur mode de gestion à cette variation (exemple CNRS, ou même recherche scientifique dans son ensemble, éducation) ;
- les institutions dont la nécessité s'estompe devraient pouvoir disparaître. (Ainsi supposons que l'on crée un très important

(1) Exprimé en « tonne x kilomètre ».

institut spécialisé dans la recherche sur le cancer et qu'un remède à cette maladie soit découvert, l'institut n'aurait plus une nécessité aussi grande.) A cet égard, la méthode de reconduction des crédits budgétaires en fonction des sommes affectées l'année précédente paraît être un errement à proscrire. On pourrait proposer une remise en cause périodique de tous les chapitres par roulement (tous les deux ou trois ans par exemple).



On, peut souligner que l'accroissement de mobilité, rendu nécessaire par l'accélération des modifications dans tous les domaines, sera obtenu au prix d'un certain nombre de mesures. Essentiellement :

- Formation et éducation des individus (y compris recyclage des; adultes) pour les préparer à une plus grande mobilité géographique (à l'échelle européenne), professionnelle, sociale... ;
- Mise au point d'une politique systématique (et non accidentelle) de reconversion des emplois périmés : formation et prise en charge des individus concernés ;
- Définition des équivalences de diplômes à l'échelle européenne ;
- Amélioration des moyens de communication (rapidité, confort, points d'échange...);
- Disponibilité de logements. Il faut dans ce domaine définir une politique de construction de logements neufs et d'affectation de ces logements (entre les régions, entre les candidats...);
- Aménagement de zones urbaines où l'emploi soit suffisamment diversifié : importance du choix d'un petit nombre de capitales régionales puis de la définition d'une politique d'orientation des investissements publics (notamment problèmes de formation professionnelle et d'accès) et privés (création d'activités nouvelles).

On soulignera en conclusion qu'il est difficile d'imaginer le progrès dans l'immobilité et que nous sommes placés dans une époque particulière où l'un des problèmes les plus importants qui se pose à l'homme sera de se donner les qualités lui permettant d'assumer des changements d'une ampleur exceptionnelle.

La désuétude est la rançon du progrès : car l'innovation a pour contrepartie l'obsolescence des techniques, l'augmentation de la productivité s'achète au prix d'une moins-value des équipements devenus désuets, et la création de valeurs nouvelles a pour corollaire la destruction d'une part du capital ancien. Ainsi la croissance ne va point sans une fonction d'élimination. Tout en célébrant l'accélération du progrès, il convient d'être attentif à ses effets destructeurs ; de prendre la mesure des reconversions qu'il impose et du coût social qu'il implique ; d'en tirer les conséquences au regard de la solidarité nationale, qui nous commande d'atténuer les souffrances qu'il inflige.

Au-delà de la transformation de notre économie, c'est une mutation profonde de notre civilisation que semble nous promettre, pour la fin du siècle, cet âge de la science et de la recherche, succédant à l'âge de l'industrie. Déjà, dans le passé, les changements technologiques avaient déterminé des secousses puissantes qui avaient eu raison de la cité antique, puis de la société féodale ; l'ampleur des transformations qu'ont subi nos systèmes de valeurs dans le sillage de la révolution industrielle donne la mesure des bouleversements que pourra déterminer, dans l'organisation des sociétés, cette aventure scientifique et technique à laquelle il paraît difficile de se refuser. Aussi ne faut-il point se réjouir trop vite de l'accélération du progrès : lors même que ce dernier, en apparence, concerne les choses davantage que les hommes, s'il met en question nos valeurs. Entre l'homme (dont l'espérance de vie sans cesse s'allonge) et son environnement technique (dont la durée de vie est de plus en plus courte, et qui se renouvelle plusieurs fois au cours d'une génération), il faut sans cesse rétablir un équilibre toujours menacé.

UNE LONGÉVITÉ INÉGALE

Les spécialistes des sciences sociales devraient s'en préoccuper et entreprendre une indispensable recherche sur la recherche.

En effet, cette disparité dans les durées de vie est la source de déséquilibres dont on n'avait pas idée à l'époque où l'environnement de l'homme restait pratiquement immobile au cours de plusieurs générations.

Jusqu'au XVIII^e siècle, n'est-ce pas l'homme qui paraissait changeant face à une nature immuable ? Au XIX^e siècle encore, le progrès restait assez lent, puisqu'il fallut plus de cent ans avant que le niveau de vie ne parvînt à doubler. A présent, il faudra moins d'une génération puisque, en 1985, notre niveau de vie actuel devrait être multiplié par 2,5. Ce changement de rythme, à lui seul, pose des problèmes difficiles : alors que, au siècle dernier, on pouvait raisonnablement bâtir pour cent ans, car le seuil où la satisfaction se change en nuisance restait éloigné, nous risquons aujourd'hui, en construisant des logements insuffisants, de fabriquer les mal logés de demain ; ce serait rendre un mauvais service à la génération suivante de lui léguer un patrimoine immobilier qui l'enfermerait durablement dans un environnement de laideur et de pauvreté ; ce serait un mauvais calcul de s'obstiner à réaliser dans la hâte des équipements mal adaptés aux besoins de 1985, mais dont la longévité rendrait le remplacement difficile.

Les progrès qui affectent l'homme, et singulièrement ceux de la médecine, qui lui assurent une durée de vie accrue, posent des questions également difficiles : il ne s'agit pas seulement de l'âge de la retraite, de la charge des inactifs et des activités du troisième âge. A peine commence-t-on de se préoccuper sérieusement d'adapter la structure de l'enseignement d'aujourd'hui à la structure de la population active de demain, que cet exercice déjà risque d'être dépassé ; en admettant même que l'on puisse connaître avec certitude la population active de 1985 et sa répartition par branches, la chose la plus certaine est que cette répartition sera elle-même changeante, et appelée à changer de plus en plus rapidement après 1985. C'est dire l'importance des charges de recyclage qu'implique une longévité humaine accrue, car chaque homme verra plusieurs fois, au cours de son existence, son environnement se renouveler et son activité professionnelle changer de profil. Aussi serait-ce un choix désastreux de perpétuer dans l'enseignement des structures dont la rigidité se prêterait mal aux nécessités d'une formation continue.

L'inégale longévité ne produit pas seulement des difficultés d'adaptation de l'homme à son environnement : au sein même de cet environnement, les disparités dans la durée de vie sont la source de difficultés non négligeables.

On peut trouver dans le domaine de la construction et de l'urbanisme des exemples de telles difficultés ; elles peuvent aussi provenir de la différence des longévités : entre les bâtiments et, par exemple, les équipements de chauffage, dont l'obsolescence est plus rapide, de sorte qu'il convient de prendre des précautions pour faciliter l'insertion des nouvelles techniques ; entre celles des infrastructures urbaines et celle des moyens de transport, l'asphyxie progressive des villes

montre combien il est difficile d'ajuster durablement la fonction habitation et la fonction circulation ; entre celle des autoroutes et celle des techniques de l'automobile, car il est permis de penser que nous ne sommes pas à l'abri de surprises dans ce domaine. D'une façon générale, le problème du vin nouveau et des autres anciennes est de nature à engendrer des insatisfactions croissantes, des incohérences majeures, des nuisances inacceptables, dont le coût, malaisé à calculer, est encore plus difficile à prévoir.

Ces quelques exemples ont pu montrer qu'à l'origine de tels déséquilibres, il y a les caprices de la désuétude, car « l'accélération du progrès » est loin d'être homogène, et son rythme inégal selon les secteurs paraît engendrer dans l'organisation des sociétés, des tensions ou des distorsions.

Rien ne sert de rêver d'une marche harmonieuse, qui ferait progresser tous les secteurs au même pas, ou d'une pause dans l'innovation, qui permettrait aux sociétés de se ressaisir : il ne semble pas que le processus amorcé se laisse aisément maîtriser.

Il est vrai que l'idée d'une accélération indéfinie semble être également une vue de l'esprit : le progrès rencontre des butoirs de nature technique ou sociologique. Ainsi la désuétude est inégalement rapide selon les secteurs et selon les pays (en France, la mode vestimentaire change deux fois par an ; aux Etats-Unis, la carrosserie des voitures se modifie pratiquement tous les ans, etc.) mais on ne conçoit guère que la désuétude puisse devenir pratiquement instantanée, (que la mode puisse changer tous les jours, où qu'on puisse changer de véhicule plusieurs fois par semaine). Si imprévisible que soit l'innovation, la longévité ne saurait donc avoir une durée totalement arbitraire.

Aussi serait-il bon que la longévité fasse l'objet d'études, sous l'angle des techniques et des structures. Ces études permettraient d'éclairer certaines décisions présentes engageant le long terme ; il convient, en effet, d'atténuer les difficultés d'adaptation de l'homme à son environnement technique, de diminuer le risque d'encombrer l'avenir par des problèmes douloureux d'élimination malaisée, de réduire en un mot le coût social du progrès.

LE COÛT SOCIAL DU PROGRÈS

Ces difficultés, dont on a vu la source dans l'inégale longévité, se manifestent par un coût qui n'est pas seulement économique (la moins-value du capital frappé d'obsolescence) : c'est un coût psychologique (les nuisances de la civilisation urbaine) et un coût social (les charges de la reconversion) qui se manifestent chaque fois que, en dépit de la désuétude, il y a survivance et résistance. En effet, l'obsolescence n'engendre pas d'elle-même une élimination immédiate et le progrès ne s'accompagne point d'une adaptation spontanée.

CONSERVER LE PASSÉ...

De fait, dans notre Europe conservatrice, où le passé aisément devient objet de piété et où les secteurs les moins progressifs ont montré qu'ils

disposaient de moyens de pression considérables, le progrès rarement prend les traits d'un ange exterminateur : le rythme auquel s'accomplit la rénovation urbaine, dont le principe cependant ne fait l'objet d'aucune contestation, est significatif de la lenteur des processus d'élimination, qui ne paraissent guère affectés par l'accélération. Ceci, peut-être, explique, pour une part, que les révolutionnaires particulièrement attentifs à cette fonction d'élimination, l'aient volontiers conçue sous les traits de la violence. Staline décrivait « La dialectique de l'ancien et du nouveau » comme « la lutte de ce qui naît et se développe contre ce qui dépérit et meurt », et l'on sait que cette dialectique se traduisait par une élimination brutale.

Il est certain qu'il y a lutte et que, souvent, elle requiert l'effort (une mode, sans doute, chasse l'autre, mais la mécanisation agricole n'a pu faire disparaître spontanément les obstacles au remembrement des terres) — et c'est d'abord un effort de réflexion : pour dresser l'inventaire de ce qui disparaîtra nécessairement, pour mesurer le degré de résistance des divers secteurs frappés de désuétude, pour élaborer une stratégie de l'élimination.

Mais il est non moins certain que la violence est à proscrire et que tout l'humanisme occidental conscient de la part de violence que recèle toute élimination, s'est constamment efforcé de préserver l'homme d'en être l'enjeu comme de lui épargner les souffrances qu'elle entraîne. La pensée socialiste elle-même est née du refus d'accepter les violences qui accompagnaient l'industrialisation, et elle a profondément marqué notre droit social.

SANS NÉGLIGER LES RÉFORMES NÉCESSAIRES

A l'inverse, s'il faut écarter les visions de violence des révolutionnaires, il faut tout autant se garder des visions idylliques de l'optimiste technocratique qui volontiers cède à la tentation des prédictions agréables. Depuis Saint-Simon et Auguste Comte, il est tout un courant qui voudrait croire que l'accélération du progrès s'accompagne d'une adaptation spontanée et s'accomplit sans résistance ou sans souffrance.

Il est illusoire d'annoncer pour 1985 la disparition des mal-logés dans une civilisation de l'abondance qui pourrait n'être qu'un mythe, comme il est inutile de prophétiser la disparition des conflits dans une sorte de société remembrée, alors que les contraintes de rareté laisseront subsister, entre groupes sociaux, des tensions importantes. Bien plus, un climat de compétition internationale devenue très âpre nous imposera certainement l'abandon des activités à faible rendement, qui ne peuvent que nous retarder dans la course à la croissance, et peut-être, aussi, la mise en sommeil de la recherche appliquée dans les secteurs où nous n'aurions pas pu mettre en place une organisation industrielle capable d'en valoriser les résultats sur le plan économique.

Cependant, quels que soient le désir des Européens d'être compétitifs et leur tendance à imiter une économie qui précède l'Europe dans la croissance, la construction européenne restera marquée par une philosophie sociale soucieuse d'amoindrir les brutalités de la concurrence, de corriger les disparités qu'engendre la croissance, et d'atténuer les

souffrances que la reconversion peut dans certains cas infliger aux travailleurs

L'ADAPTATION NÉCESSAIRE

Atténuer ces souffrances, c'est faciliter l'adaptation réciproque de l'homme et de son environnement ; c'est à la fois adapter l'environnement au mouvement qui l'emporte et adapter l'homme aux changements qu'il produit.

ÉLIMINER CES INCOHÉRENCES

Adapter l'environnement requiert l'élimination des incohérences qu'engendre l'inégale longévité des techniques et des structures.

C'est dans l'ordre des techniques que le dépérissement est, en apparence, le plus rapide, sans doute parce que le progrès ici concerne les choses davantage, semble-t-il, que les hommes.

En réalité, des techniques d'âge différent peuvent longtemps subsister côte à côte (la voiture n'a pas éliminé le chemin de fer) et elles tendent, en se spécialisant, à répondre à des besoins différents par une gamme de moyens différenciés. Dans le même temps, il faut convenir que certaines substitutions trop hâtives peuvent conduire à des surenchères coûteuses (sans doute la multiplication des spécialités pharmaceutiques en offre-t-elle maint exemple). Cela dit, l'état de notre agriculture montre que la diffusion rapide des techniques nouvelles rencontre souvent de sérieux obstacles (combien y a-t-il aujourd'hui d'étables équipées pour la traite électrique des vaches laitières, combien trouve-t-on de couveuses artificielles dans nos fermes ?).

Aussi faudra-t-il, dans certains cas, aller jusqu'à organiser la disparition des techniques périmées (ainsi, dans le Bâtiment, l'utilisation de matériaux nouveaux et la mise en œuvre de méthodes nouvelles supposent au préalable une organisation des marchés favorisant les progrès de la productivité). Cette nécessité a sans doute d'autres conséquences dans le domaine de l'organisation de la recherche et de la diffusion des informations.

C'est dire qu'une telle stratégie de l'élimination des techniques désuètes a pour corollaire une action sur les structures, dont la longévité ne devrait pas excéder la durée de vie utile. Or, dans l'ordre des structures, la longévité est parfois stupéfiante, et l'une des leçons paradoxales de la réflexion sur l'année 1985 est d'inspirer le sentiment de l'urgence dans des domaines où l'on serait tenté de donner beaucoup de temps (réforme administrative, refonte de la fiscalité).

Ainsi on peut se demander si certaines unités ne risquent pas d'être périmées en 1985 : unités de production trop petites pour être rentables, communes trop petites pour supporter la charge d'équipements à la mesure des besoins nouveaux ; entreprises aujourd'hui assez grandes pour croire qu'elles pourront échapper demain à la nécessité de concentrations et d'ententes sur un plan européen ; administrations vénérables,

qui fortes d'une longue tradition, négligent de porter leurs regards au-delà des limites de l'hexagone et sont mal préparées à répondre aux exigences de la coopération européenne.

Des restructurations seront inévitables et devront faire l'objet d'une politique consciente : par exemple pour certaines professions industrielles, où il s'agira de faire une juste place à la spécialisation des grandes entreprises, à la concentration des pôles de décision (qui n'exclut pas au sein des sociétés, une autonomie de gestion des établissements) ; de même pour certaines grandes administrations organisées tout entières autour d'une fonction technique, ce qui tend à les confiner dans un certain cloisonnement tout en rendant malaisée la délimitation de leurs responsabilités : en fait, elles ne pourront rester indifférentes à la multiplication de structures administratives nouvelles, à la fois multifonctionnelles (parce qu'elles assurent dans tous leurs aspects l'accomplissement d'une mission clairement circonscrite, comme l'aménagement d'une région) et limitées dans le temps (parce que leur mission accomplie, elles sont appelées à disparaître).

ADAPTER L'HOMME

En retour il conviendra de faciliter l'adaptation de l'homme aux changements qu'il a lui-même provoqués, donc d'adapter ses activités comme de l'adapter à ses activités.

De fait, si les changements sont bien le produit de ses activités, celles-ci sont également affectées par le changement : les transformations de l'économie imposeront la transformation de nombreuses professions.

Certaines devront changer de visage, la fonction demeurant, mais exercée dans des conditions correspondant mieux à la société de 1985, c'est-à-dire à l'accroissement de la productivité, du bien-être et des loisirs. Ainsi en ira-t-il de la profession d'agriculteur qui sera délivrée des servitudes d'un faible niveau technique ; de même la profession médicale pourra changer de visage en devenant moins artisanale sans cesser d'être humaine, et la profession de pharmacien pourrait s'exercer dans un cadre institutionnel différent sans rien perdre de son caractère responsable.

Dans d'autres cas, ce sont les données techniques qui, ayant changé, modifieront la fonction et son objet : ainsi en ira-t-il peut-être de beaucoup d'offices ministériels, des professions de notaire, d'avoué, de commissaire-priseur, d'agent de change, de mandataire aux halles. On aurait tort de présenter ces évolutions inévitables comme un processus d'extinction progressive frappant des professions devenues anachroniques : précisément parce que les hommes tirent de l'exercice d'une profession les moyens de leur survie, ils ne manqueront pas d'assurer la survie de leur profession en se prêtant aux adaptations nécessaires, et il importera de faciliter de telles adaptations.

L'administration ne sera pas la dernière à subir de telles évolutions, car il serait paradoxal qu'elle demeure immuable, alors qu'elle devra promouvoir autour d'elle une telle multiplicité de mutations. Elle paraît aujourd'hui caractérisée par une grande rigidité, avec le foison-

nement des statuts afférents aux différents corps. Peut-être la nécessité d'assurer un déroulement de carrière, au-delà de la diversité des emplois successifs, permettra-t-elle à la notion de corps de subsister, pourvu qu'elle ne détermine pas un cloisonnement dommageable à la mobilité des agents de l'Etat ; elle devrait aussi se concilier avec une indispensable plasticité du profil des emplois, notamment lorsque la fonction traditionnelle devra éclater en une série d'opérations qui cesseront d'être accomplies de façon indivisée par un seul agent : ainsi peut-on imaginer que la fonction d'enseignant fasse, peu à peu, une part plus grande à la division du travail, sans que pour autant le métier de professeur perde de sa noblesse, que l'enseignement abandonne ses traditions libérales ou que l'université renonce à ses franchises.

L'ampleur de ces changements souligne évidemment celle des charges de recyclage auxquelles l'enseignement devra justement faire face pour adapter l'homme à ses activités changeantes.

L'enseignement gratuit en effet ne peut se limiter à la seule formation reçue en début de vie (ce bagage promis à une désuétude rapide), et laisser, d'une façon ou d'une autre, le coût de la reconversion à la charge des individus. Seule une prise en charge par la collectivité du coût du recyclage peut assurer une équitable répartition du coût social de la désuétude ; qu'il s'agisse de la disparition du travail au fond dans les mines ou de la réduction de la population active agricole, c'est à ce prix que l'on pourra préserver l'homme des violences de l'élimination, des souffrances qu'entraîne l'innovation, et du divorce avec son environnement.

LE RECLASSEMENT DES VALEURS

Des changements si profonds et si fréquents dans les activités de l'homme imposeront sans doute une révision de ses valeurs. Il n'est pas sûr que ce que nous ressentons comme le plus stable et le plus permanent dans l'organisation de nos sociétés assure notre équilibre par rapport à un environnement qui se renouvelle plusieurs fois au cours d'une existence humaine ; il faudra un effort toujours recommencé pour garantir un sens aux nouvelles possibilités apparaissant à l'horizon de la vie quotidienne ; car les significations, elles aussi, pourraient être frappées de désuétude. Si l'on veut éviter que l'horizon ne se dérobe, il faudra que nous puissions sans cesse le réinterpréter. Ce sera peut-être la fonction des savants, mais aussi des philosophes, des théologiens et des artistes, qui seront plus que jamais nécessaires.



Ainsi les idées, comme les techniques et les structures sont-elles susceptibles de désuétude. Les idées exprimées dans le présent rapport n'échapperont pas à ce destin : d'aucunes qui aujourd'hui auront paru justes et neuves à certains, devront en 1985 être à leur tour éliminées.

12

ADMINISTRATION

Le présent chapitre est centré sur l'Administration au sens restreint de ce terme : les constatations ou les conclusions qui y figurent ne s'appliquent donc qu'occasionnellement au gouvernement d'une part, aux services publics à caractères industriels ou commerciaux d'autre part.

Deux approches sont possibles pour traiter de l'administration en 1985 :

- supposer qu'une administration nouvelle ait à être construite alors à partir d'une table rase, pour faire face sans contingences historiques aux problèmes de l'époque ;
- chercher dans quel sens et par quels moyens les structures et les pratiques de l'administration actuelle doivent évoluer.

Si la deuxième voie est suivie ici, l'éclairage que peut apporter la première doit être conservé à l'esprit.

MISSIONS DE L'ADMINISTRATION

Les missions de l'administration sont sans doute permanentes :

- faciliter la vie des citoyens ;
- appliquer la politique définie par les gouvernants.

Mais, ces missions commencent à être exercées — et cette évolution est loin d'être à son terme — dans un esprit nouveau :

- à l'optique de neutralité envers la vie économique et de « garde-fou » envers les conséquences sociales de cette neutralité succède une optique d'impulsion ;

- à la défense de droits absolus — tels ceux de propriétés — succède l'affectation de droits relatifs et temporaires, tels des droits d'usage.
- à l'application de règles identiques pour tous succède l'élaboration de mesures particulières à certaines entreprises, certaines activités, certains individus.
- à la protection du travailleur pendant son temps de travail succède l'organisation de l'ensemble des activités de l'ensemble de la population, où les loisirs tiennent une place croissante.
- à la responsabilité limitée aux effets de ses propres décisions succède la prise en charge de toutes les conséquences de toutes les mutations, quelle que soit leur origine.
- à la pratique de l'autorité « napoléonienne » applicable à une société d'illettrés succède la mise en place des modes de participation réclamés par une société qui tendra de plus en plus vers une « Société de bacheliers ».

OBLIGATIONS DE L'ADMINISTRATION

Ces missions nouvelles imposent à l'administration des obligations nouvelles, qui peuvent se résumer en celle-ci : si elle agit de plus en plus sur les activités des hommes, qu'elle réagisse de la même manière qu'eux, qu'elle ne se constitue plus en monde à part, ayant ses lois propres et négligeant les dommages que l'observance de ces lois singulières peut provoquer, incapable de mettre en pratique pour elle-même les préceptes d'efficacité et les conseils de reconversion qu'elle ne manque pas de prodiguer, à juste titre d'ailleurs.

En particulier, l'administration va avoir à acquérir le sens du temps, le sens de ses responsabilités et, plus généralement, le sens de la « vie en société ».

— LE SENS DU TEMPS : L'administration n'a pas le sens des changements qu'apporte le temps, et cristallise sa conduite dans des plans à trop long terme : par exemple le programme actuel d'autoroutes comporte un calendrier d'exécution allant jusqu'à l'année 2000. Or, il est improbable que les prévisions faites aujourd'hui sur les priorités applicables entre 1985 et 2000 ne doivent pas être revues de fond en comble à ce moment. Toute prévision d'ouvrages, de travaux ou de mesures, doit voir son terme limité par la prévision du changement (1).

L'administration tend, d'autre part, à attacher plus d'importance à la valeur intrinsèque de ses décisions qu'au moment où elles sont prises : elle n'hésite guère à retarder une décision pour en améliorer la forme ou les détails, alors que la valeur d'une information ou d'une décision dépend de plus en plus de son intervention au moment opportun ; elle n'hésite guère à retarder le renouvellement d'un contrat pour

(1) *Dans les objectifs comme dans les moyens disponibles pour les couvrir.*

tenter d'en améliorer les clauses, alors que la continuité des travaux ou des fabrications peut apporter une économie supérieure.

— LE SENS DE SES RESPONSABILITÉS : Fournisseur, contribuable, administré, le citoyen ou l'entreprise voit de plus en plus sa prospérité ou ses conditions de vie dépendre des décisions prises ou refusées par l'administration. Les responsables de ces décisions vont donc avoir à devenir plus conscients des conséquences de leur activité, ou de leur absence d'activité, à se « mettre à la place » de leurs partenaires, que ceux-ci appartiennent au secteur privé, ou, par exemple, à celui des entreprises publiques.

Parmi les conséquences directes de décisions administratives — prises ou proposées souvent, il est vrai, sous la pression politique — se trouvent aussi nombre de scléroses dont souffre notre pays. Toute création d'un privilège, d'un *numerus clausus*, d'un monopole — passe-droit fiscal, bouilleur de cru, mauvais plant de vigne, profession fermée — pour la solution d'un problème immédiat crée des droits acquis ou des rentes qui rendent plus difficiles les adaptations ultérieures. Or, dans le monde mobile qui commence, la nécessité de telles adaptations, ou de tels bouleversements ne peut plus être qualifiée d'éventuelle, elle est certaine.

— LE SENS DE LA VIE EN SOCIÉTÉ : horaires des hôpitaux ou des tribunaux immuables depuis des siècles et de plus en plus déphasés, horaires des greffes ou des contrôles des contribuables rendant toute démarche difficile, attentes pour une carte grise ou une immatriculation d'étranger : les rapports avec l'administration sont souvent à une heure mal commode, leur durée est toujours imprévisible. Ce décalage et cette incertitude tranchent avec la rigueur croissante des horaires, et la valeur du temps de chacun.

Les loisirs des enfants sont encore fixés le jeudi sans égard pour le fait que les loisirs de leurs parents, des animateurs des mouvements des jeunes sont maintenant le samedi : il est certain qu'un tel déphasage ne durera pas toujours, il est probable et souhaitable qu'il ait disparu en 1985.

De même qu'on ne parle pas à un automobiliste comme on parlait dit-on à un charretier, on doit traiter un suspect, un prisonnier, une recrue — tous ceux qui se trouvent en position d'infériorité — comme les mêmes hommes et femmes sont traités dans leur vie quotidienne.

Cette évolution de l'administration vers le service du public nécessite une remise à jour d'autant plus nette que la société évolue plus vite.

VOIES ET MOYENS D'UNE ADMINISTRATION ADAPTÉE

En premier lieu, l'administration devra adapter ses structures aux réalités nouvelles :

- il ne s'agit pas toujours de remplacer une structure uniforme par une autre structure uniforme, car les réalités sont souvent plus diversifiées que la tradition administrative française n'est portée à le reconnaître : par exemple, la mise à jour des programmes d'enseignement doit laisser une place à des initiatives

de la part des chefs d'établissement, et des responsables régionaux ou locaux ; petites communes, grandes villes et agglomérations multicommunales ne doivent pas sans doute être régies par les mêmes règles ;

- comme beaucoup de recherches deviennent interdisciplinaires, beaucoup de décisions administratives ne s'accommodent plus des divisions « verticales » en administrations spécialisées dans la mise en œuvre d'une catégorie de moyens : finance, infrastructure routière, terrains, adductions d'eau, bâtiments administratifs divers ; d'où le renouveau des responsables d'objectifs — tantôt un problème, tantôt tous les problèmes d'un territoire donné — souvent qualifiés « d'horizontaux », utilisant à titre de conseillers techniques les chefs des services habituels, qui se manifestent à l'échelon départemental ou régional. De semblables remaniements de compétence à l'échelon du gouvernement pourront un jour s'avérer nécessaires ;
- des organismes extérieurs à l'administration ont une vitalité qui atteste qu'ils correspondent à un besoin réel, et sont aptes à assurer des services publics ; l'administration doit s'accoutumer à susciter de tels organismes et à leur déléguer certaines de ses tâches : la sécurité sociale, la gestion de l'assurance-chômage, des associations culturelles sont de premiers exemples, qui vont se multiplier.

L'administration, d'autre part, va avoir à mieux utiliser les techniques du travail tertiaire. Celles-ci se sont élaborées en dehors de l'administration, qui ne les a appliquées jusqu'à présent qu'avec réticence, car elles lui paraissaient constituer des exceptions regrettables, et devant demeurer aussi limitées que possible, à des principes traditionnels ayant valeur éternelle.

En réalité, l'administration ne doit pas craindre de changer les principes mêmes de son travail :

- Conférer une responsabilité effective aux titulaires de tâches de conception ou de coordination ;
- Personnaliser les titulaires de tâches de gestion (et les rémunérer sur une base qui ne dépende pas seulement des diplômes : cas des femmes de salles des hôpitaux, par exemple) ;
- Instaurer auprès de chaque responsable de niveau élevé (en pratique chaque ministre et chaque préfet de région) un échelon spécialisé dans la préparation des décisions majeures, par la prévision des problèmes et une information synthétique. Cet échelon doit pouvoir utiliser, par exemple, les techniques de recherche opérationnelle pour éclairer les responsables sur des problèmes tels que le degré de l'efficacité économique à attendre d'un grand ouvrage, par exemple l'amélioration d'une voie navigable ;
- Adopter les techniques du secteur privé pour nombre de tâches d'exécution (par exemple, délivrer les passeports comme les cartes de crédit aux Etats-Unis) ;
- Informer les citoyens d'une manière objective sur les problèmes qui se posent à elle. La répugnance de beaucoup de fonctionnaires à parler de leurs problèmes en termes simples à des

journalistes, n'a d'égale que le mépris de ces mêmes fonctionnaires pour l'ignorance dont ces journalistes et leurs lecteurs font preuve à l'égard de ces problèmes. Il ne faut plus que l'on puisse opposer le secteur privé, qui cherche à informer le public sur la valeur de ses activités, et le secteur public qui se complaît dans son secret et méconnaît la puissance que l'opinion pourrait mobiliser au profit de ses tâches : « la publicité » des biens d'équipement collectif est à faire. Cette tâche ne se substitue en rien à la propagande relative aux solutions apportées par le gouvernement, qui est de caractère politique ;

- Se doter de moyens matériels modernes : il n'existe aucune raison valable pour qu'un tribunal ne soit pas installé et équipé comme une agence d'Air France, la partie hôtelière d'un hôpital comme une maison de vacances, un ministère comme le siège social d'une grande entreprise, et que l'administré n'y soit pas reçu comme un client.



La diversité et la complexité de ces recommandations pourraient conduire à penser qu'aucune action concrète n'est possible à court délai. Il n'en est rien. L'expérience montre que certaines mesures simples créent les conditions des grandes mutations.

Dans cet esprit certaines des mesures citées ci-dessus (création d'un échelon de réflexion auprès de chaque responsable, équipement de l'administration en moyens modernes) paraissent au groupe 1985 pouvoir et devoir être entreprises sans retard.

DÉVELOPPEMENT SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

13

Si la première partie de notre siècle a été caractérisée par le développement considérable des processus industriels, on peut penser que la deuxième partie sera marquée surtout par une évolution rapide de ces processus — et de bien d'autres — découlant d'une évolution scientifique et technique tout aussi importante.

C'est d'ailleurs cette évolution qui devrait permettre pendant une nouvelle période de soutenir une accélération de l'économie forcément exceptionnelle.

Cherchant à imaginer l'évolution des choses dans les vingt années à venir, on doit donc se pencher avec une particulière attention sur ce secteur : il n'est pas inutile pour cela de revenir en arrière et, regardant ce qu'a apporté le développement de la Science et de la Technique dans les vingt dernières années, tenter de déceler à quoi il pourrait conduire dans les vingt prochaines. Ayant mesuré l'importance de cet avenir, on pourra alors se demander comment il est possible de s'y préparer convenablement.

UN RETOUR EN ARRIÈRE

Le progrès scientifique et technique se trouve, depuis une vingtaine d'années, dans une période d'accélération exceptionnelle, découlant d'une part de l'impulsion due au dernier conflit mondial, d'autre part du fait que, à partir d'un certain seuil, le progrès technique se nourrit de lui-même.

On peut mesurer l'étendue de ce développement en notant par exemple qu'au cours de ces vingt dernières années :

- la vitesse maxima des engins conduits par les hommes a été multipliée par près de 50 (800 à 30 000 km/heure) ;
- la puissance des explosifs dont ils pouvaient disposer était multipliée par plus d'un million (utilisation de l'énergie nucléaire) ;
- les découvertes nouvelles de la physique faisaient progresser la sûreté de fonctionnement des appareils électroniques d'un facteur 10 au moins (découverte du transistor), tandis que le temps de traitement des raisonnements logiques élémentaires (oui ou non, plus ou moins) passait du millionième de seconde — ce qui paraissait déjà une performance extrême — à moins d'un milliardième ;
- la quantité d'informations transmissible par l'homme dans l'espace sur un seul support augmentait d'un facteur supérieur à 1 000 (découverte des faisceaux modulables de lumière cohérente — Laser).

Dans le même sens, la physique corpusculaire à haute énergie d'une part, la chimie biologique d'autre part, faisaient progresser de manière considérable la connaissance de la matière inerte et de la matière vivante.

Il est intéressant de noter que de telles évolutions ont eu des incidences très variables sur le mode de vie des hommes : immédiates en ce qui concerne les progrès de l'électronique, moins tangibles mais fondamentales du fait de l'énergie nucléaire, beaucoup plus lointaines pour ce qui est des techniques spatiales ou de la physique corpusculaire.

Pour appuyer cette évolution, les gouvernements étaient par ailleurs amenés à consentir pour la recherche scientifique des efforts dont l'ordre de grandeur changeait aussi : le Gouvernement américain, par exemple, faisait croître son budget de recherche annuel de 1 200 000 000 de dollars en 1950 à 12 000 000 000 en 1963.

COMMENT SE PRÉSENTE L'AVENIR ?

On doit alors se demander si des mutations d'une telle ampleur risquent de se reproduire dans la nouvelle période de 20 ans qui nous conduira aux environs de 1985, et quelle part pourrait y prendre notre pays ; on doit aussi examiner que pourrait être l'impact des progrès prévisibles sur les conditions de notre existence à cette époque.

Les processus imaginables sont d'ailleurs de plusieurs ordres ; on peut tout d'abord penser à l'exploitation extensive de connaissances techniques déjà acquises : un premier exemple est celui de la télévision dont le principe, connu dès avant 1930, n'a reçu son application de masse qu'après 1945 et dont toutes les conséquences possibles ne sont peut-être pas encore mesurées ; un deuxième exemple, d'un type différent, est celui de la transmission d'informations sur un faisceau de lumière cohérente ; aucune application n'en est encore mise en œuvre actuellement, mais le champ des possibilités ouvertes à moyen terme peut être imaginé. Il en est de même pour ce qui concerne les progrès de l'information (acquisition, traitement, exploitation des informations) et de l'automatique.

Mais on peut aussi tenter de déceler certains secteurs actuellement peu explorés et dont le développement pourrait amener des découvertes importantes et des mutations dues à leur exploitation. Ces secteurs pourraient d'ailleurs résulter, plus que de l'ouverture de branches nouvelles des sciences, de la mise en commun de secteurs scientifiques déjà développés. C'est ainsi qu'une action concertée des Sciences Humaines, des Sciences Biologiques et des Mathématiques pourrait conduire à des connaissances fondamentalement nouvelles concernant le comportement des individus ou des groupes humains.

Il ne peut évidemment être question de faire une revue exhaustive de toutes les évolutions et révolutions que pourrait provoquer le progrès scientifique et technique d'ici vingt ans. On tentera toutefois, dans les paragraphes suivants, de donner par quelques exemples une idée de ce qu'il pourrait en être, afin d'en déduire notamment s'il est possible d'avoir sur cet avenir une action favorable.

LES PROGRÈS DE L'INFORMATIQUE ET DE L'AUTOMATIQUE

Peut-être la plus grande aventure des vingt prochaines années sera-t-elle due aux progrès de l'informatique et de l'automatique.

Du côté de la mise en œuvre, ces progrès seront rendus possibles par un développement, qui devra être concerté, des connaissances dans les domaines des Mathématiques (logique et langage des machines), de la Physique du Solide (éléments constitutifs de ces machines) et de l'Électronique (assemblage de ces composants).

La manifestation technique de ces progrès sera notamment :

- une meilleure communication entre ces machines et le milieu qui les entoure (s'agissant tout particulièrement des hommes qui les utilisent, mais aussi des ensembles industriels, militaires, etc., qu'elles commandent) ;
- une beaucoup plus grande sûreté de fonctionnement, pouvant aller jusqu'à la panne ou l'erreur pratiquement impossible ;
- un accroissement de la capacité (mémoire) et des vitesses de traitement de l'information (1) ;
- une mutation possible permettant aux machines de passer du stade des problèmes logiques à celui des problèmes moins bien définis : la machine ne traite plus alors une question en fonction uniquement de données qui lui sont fournies à cette occasion, mais aussi à l'aide de données, voire de raisonnements qu'elle a pu acquérir antérieurement ; à sa faculté de mémoire elle ajoute une possibilité d'apprentissage, voire de choix (2), et c'est par là qu'elle se rapproche de l'intelligence humaine, étant bien entendu d'ailleurs qu'on ne peut imaginer de pousser trop loin cette similitude.

(1) *Encore que l'on approche déjà de la limite où intervient la vitesse de la lumière, limite qu'il n'est fondamentalement pas possible de dépasser.*

(2) *Traitement « euristique » des informations.*

Les conséquences seront sans doute considérables, et d'ordres bien différents, dans toutes sortes de domaines.

En premier lieu, il est probable que l'avantage apporté par l'usage des machines sera l'un des événements permettant de maintenir pendant encore un temps appréciable un taux de croissance qui ne saurait être gardé à l'échelle du siècle sans conduire à des absurdités ; ce résultat sera dû évidemment à l'utilisation des machines aussi bien à l'échelon de l'administration des affaires (gestion automatisée comportant l'aspect majeur de la préparation des décisions) qu'à celui de la production proprement dite (automatisation) ou de l'étude des marchés. Mais il pourra résulter, de manière peut-être aussi importante, de l'introduction de l'information dans des domaines plus nouveaux tels que l'optimisation de la structure des entreprises en fonction de leur environnement ou le développement des sciences humaines. D'un autre point de vue, on peut penser que non seulement sera augmentée la quantité et diminué le prix des matériels produits et des services rendus, mais encore que leur qualité sera largement accrue.

Il est possible, par exemple, de penser que les consommateurs pourront faire un choix plus rapide entre un plus grand nombre de produits, ce que les moyens conventionnels n'auraient pu permettre du fait des quantités mises en cause. Mais il ne faut pas se dissimuler que d'importants changements pourront en résulter pour la structure de l'économie : de nombreux postes de travail seront supprimés par l'automatisation de la gestion aussi bien que de la production, qui seront sans doute remplacés par des emplois de nature tout à fait différente, qu'il s'agisse par exemple de la conception, de la fabrication et de l'utilisation des machines ou qu'il s'agisse des productions et services résultant du temps ainsi libéré pour les hommes (notamment industrie des loisirs). Même les emplois conservés pourront être profondément modifiés et l'on peut par exemple penser au mode de travail des dirigeants des entreprises (au sens large du terme, la cité ou le pays étant ici considérés comme entreprise) qui, à l'échelon de deux décennies, devront passer une part importante de leur temps à penser à des problèmes et à prendre des décisions au vu des données qui leur seront très largement fournies par les machines de l'époque. Ces dirigeants, qui ont peut-être 20 ou 30 ans aujourd'hui, devront donc être préparés à ces processus de gestion très nouveaux et il n'est pas trop tôt pour y penser dès maintenant.

Cela n'est qu'un exemple du fait qu'une telle mutation doit être prévue longtemps à l'avance et avec le plus grand soin, si l'on veut d'une part en tirer le meilleur parti, d'autre part prévenir les troubles qui pourraient résulter d'une mauvaise préparation.

Peut-être certaines des mutations les plus profondes de l'avenir qui nous occupent seront-elles dues aussi à un développement très important des Sciences Humaines et au rapprochement — qui pourra d'ailleurs devoir beaucoup à l'usage des calculatrices électroniques — entre elles-mêmes et les sciences exactes (mathématiques, biologie, physique, chimie).

Un tel rapprochement a commencé déjà à se produire par exemple entre les mathématiques et les sciences économiques, mais il reste certainement presque tout à faire du côté de la psychologie, la sociologie, la démographie, etc. Il pourrait en résulter une bien meilleure connais-

sance du comportement des individus ou des groupes vis-à-vis du milieu qui les entoure, et par voie de conséquence, des moyens d'améliorer ce comportement. Ainsi pourrait-on ne plus avoir à dire que la technique (au sens classique du terme) est toujours en avance sur le reste, ou, ce qui revient au même, « qu'il n'y a pas de problèmes techniques, il n'y a que des problèmes humains ».

LA CONNAISSANCE DE L'HOMME ET DE SES MÉCANISMES BIOLOGIQUES

Dans un ordre d'idées analogue sans doute assistera-t-on à une amélioration considérable de la connaissance que l'on a de l'homme et de ses mécanismes physiques et intellectuels. Cela pourra conduire par exemple à conserver intactes ses facultés jusqu'à un âge avancé, ce qui poserait d'ailleurs certains problèmes concernant l'âge de la retraite ou des emplois à mi-temps. On aura peut-être aussi trouvé les remèdes à des maladies graves (cancers, maladies mentales) ou simplement désagréables (rhumes), mais il faudra prendre garde à ce que l'abus des médicaments n'introduise pas en fin de compte des troubles supérieurs à l'avantage reçu.

Enfin, la connaissance de processus psycho-physiologiques aussi importants que le sommeil ou l'éducation de l'intelligence et du raisonnement est susceptible également de réaliser des progrès considérables dans les vingt années à venir : concernant le second point, on parviendra peut-être ainsi à définir des modes et des programmes d'enseignement beaucoup plus efficaces qu'ils ne le sont encore actuellement.

LES RELATIONS ENTRE LES HOMMES ET LEUR MILIEU

Les relations entre les hommes et leur milieu subiront peut-être également des modifications importantes du fait de progrès que l'on peut dès à présent prévoir dans le domaine des Télécommunications et des Communications. Sur le premier point on peut prévoir que la fiabilité plus grande et le coût moindre des nouveaux composants électroniques auront amené une très grande introduction de l'électronique dans les domaines classiques du Téléphone (commutation) d'où pourra résulter, moyennant des investissements peut-être acceptables, l'équipement d'un très grand nombre de foyers avec le téléphone (de type classique, mais dont l'usage sera beaucoup plus sûr, régulier et agréable). Les possibilités que nous avons évoquées lus haut, d'utiliser la lumière cohérente comme support d'informations (Laser) permettra d'autre part de transmettre sur une seule voie des quantités d'informations plusieurs milliers de fois supérieures à ce que l'on sait faire actuellement par câbles ou voies hertziennes classiques. Ainsi n'y aura-t-il pratiquement plus de limites techniques au nombre de ces informations : cela pourrait avoir comme conséquence notamment la possibilité de transmettre autant de voies de télévision que l'on voudrait entre deux villes ; le coût des installations n'amènera sans doute pas en 1985 à l'existence du téléphone/télévision individuel, mais il est assez probable que les sociétés et collectivités pourront tenir des conférences en multiplex télévisé, ce qui pourra épargner bien des déplacements et avoir ainsi un impact notable sur la circulation dans les villes.

Enfin, on aura assisté à un développement quasi certain, quantitativement important et qualitativement essentiel, d'un réseau de transmission des données couvrant de façon serrée le territoire et permettant aux calculatrices électroniques de travailler de façon intégrée quel que soit leur emplacement : qu'il s'agisse des problèmes de réservation des places, de prédiction du temps, d'organisation du trafic aérien, de gestion intégrée et automatique d'ensembles industriels répartis sur le territoire (sans doute européen), de fonctionnement des organismes financiers, un tel développement sera sans doute l'une des bases des accroissements de productivité prévisibles.

En ce qui concerne les Communications il est également possible de prévoir de grandes améliorations dans les transports :

- AÉRIENS : où l'avion à décollage court, si son fonctionnement devenait suffisamment sûr et économique, pourrait présenter pour la masse des citoyens un avantage plus grand que le développement des vols hypersoniques en bouleversant le problème des relations entre villes du territoire.
- TERRESTRES : où les possibilités de l'aérotrain (train sur coussin d'air susceptible d'atteindre des vitesses de l'ordre de 400 kmh) pourraient conduire à des avantages analogues — tandis que des véhicules mus à partir de « piles à combustible » pourraient permettre de résoudre largement le problème du bruit de la circulation et partiellement celui de la pollution atmosphérique (1) ;
- DE MATÉRIAUX : où l'on verra certainement un développement important des transports par pipe-lines et où certaines innovations pourront apparaître, telles que le transport par hélicoptère de structures légères dans le bâtiment.

Il est à noter par ailleurs que l'existence d'une électronique beaucoup plus sûre et évoluée pourra avoir des incidences importantes dans ce domaine des transports qu'il s'agisse de la sécurité, ou d'un aménagement optimum du trafic.

L'ÉVOLUTION DE L'ÉLECTRONIQUE

Nous avons déjà rencontré dans les paragraphes précédents trois importants domaines (informatique et automatique, télécommunications, communications) où les progrès de l'électronique seraient susceptibles de concourir à d'importantes évolutions. En fait, ce domaine technique est si général que tous les autres profiteront aussi de son évolution. Comme il n'est pas possible de les examiner tous, on soulignera simplement que ces progrès généraux pourront résulter :

- d'une part de ce que l'électronique permettra de mesurer de mieux en mieux avec de plus en plus de précision, un nombre de plus en plus grand de phénomènes — et aussi d'agir sur eux : cela donnera à l'homme (dont l'électronique prolonge ainsi les

(1) Dont la part la plus importante est d'ailleurs due au chauffage.

sens et les moyens physiques) une meilleure connaissance du milieu qui l'entoure et une action plus aisée sur lui ;

— d'autre part, et peut-être surtout, de ce que cela se fera avec une sûreté plus grande encore qu'à présent, un autre facteur 10 pouvant être gagné sur la fiabilité des composants actuels (1), qui avait elle-même cru d'un facteur analogue par rapport à ce qui se faisait il y a vingt ans ; ainsi atteindra-t-on peut-être la sûreté totale de fonctionnement, ce qui serait déjà en soi une révolution.

LA RÉSISTANCE AU VIEILLISSEMENT

Cette tendance vers une très grande résistance au vieillissement se retrouvera d'ailleurs dans des domaines beaucoup plus étendus, en raison des progrès qui seront faits dans la connaissance des matériaux naturels ou synthétiques et du mécanisme de leur attaque par différents agents. Il existe certes dès à présent des matériaux (acier inoxydable, pâte de verre) résistant bien à la corrosion par les agents extérieurs, mais ils sont coûteux. On peut espérer que le progrès technique mettra à la disposition des hommes dans les décennies à venir des matériaux ayant des qualités de résistance et des qualités esthétiques égales ou supérieures pour un coût moindre, qui, conjugué avec de plus grandes disponibilités financières, permettra d'en répandre très largement l'usage. Un résultat fort important pourrait en être l'amélioration de l'aspect extérieur — aujourd'hui déplorable — de certains ensembles d'habitation ou de certains ensembles industriels.

La mise au point de matériaux de toute nature à grande durée de vie pourra d'ailleurs avoir de multiples autres incidences : on peut imaginer par exemple, qu'une connaissance meilleure de la résistance des matériaux aux radiations permettra d'amortir sous un temps plus long que cela n'est prévu actuellement le coût des Centrales Nucléaires — ou encore de prendre des marges moins grandes dans le calcul de leurs éléments constitutifs. Or la part de l'investissement dans le coût de l'énergie est très grande et l'on peut imaginer que, de la sorte, le coût de cette énergie pourrait diminuer largement (2).

Ce point de vue souligne une conséquence importante du progrès scientifique et technique, et qui concerne la durée des produits et le temps d'amortissement des investissements. Deux effets contradictoires de ces progrès sont en effet, d'une part que la qualité des matériaux croissant, il devient possible d'utiliser les produits (qu'il s'agisse du poste à transistor ou de l'usine de produits chimiques) pendant un temps beaucoup plus long, d'autre part que les nouveautés techniques peuvent rendre ces objets périmés bien avant qu'ils soient usés au sens physique

(1) Il est prévisible dès à présent que ce résultat sera obtenu par l'utilisation de circuits intégrés (ou circuits solides).

(2) Il serait d'ailleurs intéressant de mesurer les tranches d'applications nouvelles qui seraient ouvertes aux produits dont le coût compte une part importante d'énergie (ex. : l'aluminium) si le prix de cette énergie venait à diminuer de manière notable. Un aspect analogue concernerait la possibilité de se chauffer électriquement, avec tous les avantages de commodité, de propreté (pollution) et sans doute de coût d'investissement que cela présenterait.

du terme ; et ce sera sans doute un problème important et difficile qui se posera dans l'avenir aux ingénieurs, aux économistes et aussi aux hommes politiques, de savoir comment, dans chaque secteur, résoudre cette contradiction.

On ne peut quitter ce chapitre des matériaux sans parler des matériaux synthétiques et en particulier des matières plastiques. Les progrès réalisés dans les qualités de ces dernières ne sont certes pas terminés et il est à peu près certain que leur domaine d'emploi s'étendra encore très largement. Ces progrès pourraient concerner en particulier les qualités mécaniques, esthétiques et le coût. Leur ensemble pourra conduire à remplacer dans beaucoup d'applications les métaux par ces matières nouvelles et l'on pourra voir par exemple leur introduction massive dans le second œuvre du bâtiment, voire dans certaines parties du gros œuvre ; peut-être à ce moment cessera-t-on de considérer le pétrole comme une matière première quasi inépuisable, et sera-t-il, dans la mesure du possible, conservé pour la pétrochimie.

LE RÔLE DE L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

On pourrait alors diminuer la part prévue pour le pétrole dans la production d'énergie et développer plus largement l'énergie nucléaire. Cela ne devrait pas présenter de difficultés majeures dans une vingtaine d'années, où notre pays aura largement acquis l'expérience de centrales nucléaires sûres et compétitives (on trouvera d'ailleurs quelques indications sur ce point au chapitre 14).

Mais les recherches en vue des applications à la consommation ne seront certainement pas les seules à modeler la face de notre monde : il en sera de même pour la recherche pure destinée à accroître la connaissance que l'homme a de la matière et de l'Univers ainsi que pour certains secteurs répondant à une motivation complexe de connaissance, de prestige, et de puissance scientifique, l'espace étant à citer au premier plan de ceux-là. On indiquera simplement ici que pour ceux de ces domaines dont le coût est particulièrement élevé (physique corpusculaire, espace) il apparaîtra sans doute de plus en plus nécessaire, si l'on veut réellement progresser, de ne mener d'opération importante qu'à l'échelon européen.

COMMENT PRÉPARER CET AVENIR ?

Ce qui vient d'être dit ne promet pas pour 1985 un univers de science-fiction, mais nous montre tout de même que de très importantes améliorations pourraient être apportées à la vie des humains par le progrès scientifique et technique.

Il en résulte que les nations capables de promouvoir ces progrès prendront sur les autres un avantage considérable. Il convient de rappeler ici qu'une place convenable dans ces domaines nécessite d'y être suffisamment souvent à l'extrême pointe : celui qui le premier a mis au point un processus important en tire seul tous les bénéfices — tant pis pour celui qui l'a suivi, fut-ce de quelques semaines. Et ce qui vaut, pour

l'application vaut pour la recherche fondamentale où tout le prestige est à la première publication. Les conséquences en sont très importantes, car les moyens à mettre en œuvre pour se hisser au premier plan le sont aussi. Or, certaines évolutions, telles que l'abaissement des barrières douanières, feront que le niveau technique sera une condition essentielle pour garder une place sur les marchés extérieurs : on peut certes se demander si devant la nécessité de moyens si considérables il ne vaut pas mieux rechercher une politique judicieuse d'acquisitions de licences, mais cela semble une position dangereuse menant à se priver d'une liberté fondamentale, et si les conflits militaires disparaissent pour faire place à des conflits économiques plus ou moins apparents, une puissance technique insuffisante sera aussi grave que peut l'être pour les militaires l'insuffisance de qualité de leurs armes.

L'EFFORT À CONSENTIR

La question à se poser alors est de savoir quel effort il convient de consentir pour la recherche scientifique et technique : c'est-à-dire quelle part du produit national il faut y consacrer et comment il convient de l'utiliser.

Il est raisonnable de penser qu'en 1985 la part de notre Produit National consacrée à la Recherche sera au moins égale à 3 % — pourcentage atteint actuellement aux U.S.A.. Le PN ayant triplé d'ici là, c'est à un sextuplement des crédits consacrés à la Recherche que l'on devrait parvenir, en passant de 5 milliards de francs actuels à 30.

De telles dépenses ne sauraient être consenties sans que soit assurée une suffisante efficacité à leur emploi et sans, par conséquent, que soit posé le problème des structures nécessaires. De même, on devra se demander avec netteté comment ces dépenses doivent être réparties suivant les domaines, qu'il s'agisse des types de recherche (fondamentale pure, fondamentale orientée, appliquée, de développement), qu'il s'agisse des secteurs concernés (sciences exactes, sciences humaines, recherches interdisciplinaires), qu'il s'agisse enfin des finalités retenues (niveau des connaissances, prestige, puissance militaire ou industrielle, assistance aux pays en voie de développement).

Dans un sens analogue se posera le problème de savoir sur quels secteurs il convient de porter un effort particulier, quels domaines, au contraire, peuvent être abandonnés, puisque l'on ne peut pas tout faire. Mais dans ces choix on devra se souvenir que certaines activités — telles que l'électronique ou l'informatique — peuvent commander la totalité des autres.

L'INVESTISSEMENT INTELLECTUEL NÉCESSAIRE

Abordant le problème des structures, on doit mettre au tout premier plan celui de l'investissement intellectuel nécessaire. La recherche est en effet un domaine qui nécessite un nombre convenable de personnalités exceptionnelles, et il ne servirait de rien d'y consacrer des ressources de plus en plus importantes si l'on n'y affectait pas aussi une part croissante de l'intelligence nationale. On devra donc trouver

le moyen d'assurer ce recrutement, ce qui pourrait comporter deux stades :

permettre au plus grand nombre possible d'individus de tenter leur chance (problème résolu par le développement de la scolarisation) ;

proposer des carrières réellement attractives à ceux d'entre eux qui se révéleraient les plus aptes aux disciplines de la recherche.

Un autre condition est l'existence de structures d'accueil convenables. On peut estimer que pour répondre à des tâches si importantes et si coûteuses, le pays devra disposer, dans son secteur public ou dans son secteur privé, de grands laboratoires dont la taille et la souplesse devraient être conjuguées pour leur assurer le maximum d'efficacité.

S'agissant par exemple de la taille on peut penser à une fourchette comprise entre 300 et 3 000 personnes (1). Si l'on prend un effectif moyen de 1 500 personnes et si l'on estime une dépense totale (investissement et fonctionnement) de 150 000 francs par personne et par an, on mesure facilement que les 30 milliards imaginés plus haut nécessiteraient plus d'une centaine de tels instituts : la France en est encore loin et devrait s'y préparer dès maintenant, notamment en tentant rapidement quelques expériences dans les domaines les plus importants — et aussi en préparant ceux qui auront demain la tâche difficile, mais essentielle, de diriger de telles institutions.

Quant à leur souplesse, il semble qu'un certain nombre de conditions devraient être remplies, telles que par exemple :

- vocation à un type d'application déterminée (énergie nucléaire, espace, télécommunications, informatique, métallurgie, mais possibilités d'affecter une part de l'activité (10 à 20 %) à tout autre secteur ;
- grande facilité de recevoir des contrats extérieurs (2) ;
- pas de monopole absolu ;
- équilibre convenable entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée (cet équilibre pouvant d'ailleurs varier très largement selon qu'il s'agit d'institutions universitaires ou industrielles) ;
- direction unique et convenablement structurée ;
- accueil facile de chercheurs étrangers, ou de jeunes gens désirant par exemple acquérir un titre de Docteur ;
- accueil également de petites équipes indépendantes, susceptibles de travailler dans une grande liberté, à condition toutefois qu'elles soient menées par des personnalités exceptionnelles ;
- facilité de transfert des chercheurs d'un institut à un autre ;
- traitements adaptés à l'importance des tâches et à la rareté des personnalités nécessaires.

(1) Dans ce dernier cas il s'agirait plutôt d'un groupement d'instituts plus petits dont l'activité serait coordonnée par une direction unique.

(2) Ce point a une importance particulière : il assure une existence « aérée » aux laboratoires, ouvre l'esprit des chercheurs aux besoins extérieurs, encourage la croissance des plus utiles — sinon des meilleurs — facilite le « plein emploi » du potentiel scientifique national.

Bien entendu, ce ne sont là que des indications sommaires et l'importance de l'objet est telle qu'il faudrait demander à une commission spécialisée (par exemple : Comité Consultatif de la Recherche) de traiter plus à fond le problème. On pourrait d'ailleurs y être aidé par l'examen d'institutions qui, en France ou à l'étranger, donnent des résultats notoirement satisfaisants.

En tout état de cause, il faut souligner que si la France veut, en 1985, avoir commencé à cueillir les fruits de l'existence de tels instituts, elle doit en préparer dès aujourd'hui la constitution.

Enfin il sera essentiel, au moment où la Nation consentira un tel effort pour la recherche, et où ses résultats auront une telle importance pour elle, que le Monde Scientifique et Technique se sente réellement concerné par l'ensemble des activités du pays et qu'il y participe de plus en plus profondément.

Au risque d'une redite, on doit rappeler pour conclure que le niveau Scientifique et Technique d'un pays sera dans l'avenir, plus encore peut-être qu'actuellement, un élément essentiel de sa position politique, économique, industrielle, militaire, culturelle et que, pour tenir la place qui lui revient, la France devra consentir de grands efforts, aussi bien sur le plan financier que sur celui — peut-être plus difficile, mais certainement tout aussi important — des structures.

14

RESSOURCES PREMIÈRES

Une ressource prend le caractère d'un bien économique à partir du moment où sa rareté se fait sentir. Selon ce critère, une liste des ressources premières servant à l'activité de l'homme en 1985 devrait comporter, outre les substances traditionnellement classées dans la catégorie des matières premières — minéraux, produits végétaux — de nouveaux biens dont la société industrielle est particulièrement avide : l'espace en général, l'espace de loisirs (soleil, montagnes, côtes maritimes, etc.) l'eau, l'air...

A certains égards, la main-d'œuvre pourrait également être considérée comme une ressource première, mais comme elle est d'abord ce qui transforme les ressources, elle les transcende par nature et requiert pour elle seule une analyse d'ensemble. Elle sera donc ici laissée de côté, ainsi que l'espace, traité par ailleurs, le bois, les produits végétaux dont l'utilisation future est très incertaine du fait des substitutions possibles et devrait faire l'objet d'études ; ainsi également que d'autres ressources premières dont la rareté pourrait se manifester d'ici 1985 et qu'aucune analyse n'a encore révélé comme telles (les besoins en uranium sont apparus brusquement pendant la dernière guerre).

Il y a lieu par ailleurs de distinguer, parmi les ressources premières, celles dont l'utilisation les détruit entièrement (charbon, pétrole...) et celles qui, étant simplement altérées ou immobilisées, peuvent être en majeure partie récupérables (eau, air, acier...).

LES SUBSTANCES MINÉRALES

La croissance de leur consommation en volume est actuellement exponentielle, comme la croissance économique d'ensemble, quoiqu'à un taux globalement moindre : alors que la production intérieure brute serait multipliée au moins par 3 d'ici 1985, les besoins français de substances minérales, exprimés en francs constants, pourraient être multipliés par 2,5 seulement. Ceci en dehors d'hypothèses de substitutions nouvelles et de très grande ampleur entre produits minéraux et produits d'origine végétale, selon des perspectives qui seraient à étudier. Ces substitutions joueraient probablement, en tout état de cause, dans les deux sens.

En face de cette consommation, la production française se trouverait, toujours en francs constants, à l'indice 0,7 ou 0,8 en 1985, par rapport au niveau de 1961.

Cette défaillance des ressources proprement françaises n'a pas d'autre cause que l'épuisement, d'ici 1985, des gisements exploitables actuellement connus. Or, la probabilité de trouver des gisements nouveaux sur le territoire français paraît extrêmement faible. Et un examen des possibilités de l'ensemble européen permet également de conclure à un déficit croissant de l'Europe.

La notion de réserve d'un gisement est, certes, extensible, car sa détermination repose sur le prix de vente possible du minerai sur le marché international plus un gisement s'épuise dans sa partie riche, plus s'élèvent les coûts de revient d'exploitation, plus sont nécessaires des techniques nouvelles de traitement. Mais il ne semble pas que cette extension puisse jouer en faveur des principales richesses minérales françaises, soit parce qu'il s'agit d'une disparition totale des ressources d'un gisement, soit parce que des gisements extranationaux d'exploitation facile (fer, bauxite) maintiendront les prix mondiaux à un bas niveau, soit enfin parce que des gisements ayant encore quelques ressources (charbon) n'ont plus un grand intérêt économique du fait de l'apparition de produits de substitution. Un tour d'horizon rapide des résultats issus d'une étude sur les principales substances minérales aboutit pour chacune aux conclusions générales suivantes, dans le cadre de la France (un bilan analogue serait à effectuer pour l'Europe) :

PRODUITS ÉNERGETIQUES

Couverts en 1985 par les ressources nationales au tiers des besoins (actuellement 55 % :

- HYDROÉLECTRICITÉ : achèvement probable de l'équipement de production d'énergie au niveau d'environ 80 milliards de kWh ;
développement des aménagements à vocations multiples (navigation, irrigation, besoins urbains et industriels) ;
développement d'installations de production de puissance de pointe (suréquipement et pompage).

- CHARBON : besoins couverts en 1985 aux trois cinquièmes environ, approvisionnement extérieur facile ;
- PÉTROLE : presque entièrement importé ;
- GAZ NATUREL : épuisement probable du gisement de Lacq, à son rythme d'exploitation actuel, découvertes possibles de gisements nouveaux en France ; incertitudes sur la part respective de l'Europe, de l'Afrique et du Moyen-Orient dans l'importation à l'échelle de l'Europe des Six ;
- URANIUM : les ressources prévisibles du sol français sont insuffisantes. Rareté mondiale également prévisible. L'effort de prospection est dès maintenant essentiel. L'uranium peut cependant, dans la concurrence avec les autres sources d'énergie, supporter sans peine une augmentation du prix de marché, ce qui accroîtra les réserves exploitables.

Charbon, pétrole et gaz naturel sont actuellement transformés presque totalement en calories. Cette orientation n'est pas celle où la valeur ajoutée tirée de ces produits serait maximale : leur utilisation comme produits de base de l'industrie chimique conduirait à une valeur ajoutée bien supérieure. Ceci peut être un argument en vue d'accélérer la part de l'énergie nucléaire dans l'ensemble de la production énergétique.

Ceci n'est pas pour diminuer la pénurie d'uranium. Les réacteurs surgénérateurs pourraient permettre de répondre à ce problème, en diminuant d'un ordre de grandeur les quantités nécessaires pour une même production d'énergie, mais dans le très long terme seulement, car, en l'état actuel des techniques, le processus complet de production serait de plusieurs dizaines d'années, et les besoins en combustible nucléaire ne seraient un peu diminués qu'après un certain nombre d'années de fonctionnement des surgénérateurs.

MINERAIS MÉTALLIQUES

- FER : production nationale en régression du fait de la concurrence des minerais extérieurs (Canada, Brésil, U.R.S.S., Afrique). Importation d'un volume de fer contenu à peu près égal à la production nationale. Il est à noter que la technique semble s'orienter vers une moindre utilisation de la ferraille récupérée, pour la même quantité d'acier produite ;
 - BAUXITE : production nationale couvrant la moitié des besoins en 1985, limitée moins par les réserves que par la nécessité d'une énergie à bon marché : une hypothèse très favorable sur cette dernière condition augmenterait les possibilités ;
 - CUIVRE :
 - PLOMB, ZINC :
 - MANGANÈSE :
- { besoins entièrement couverts par l'importation ;
} augmentation possible du prix du cuivre, probable du prix du plomb et du zinc.

SUBSTANCES NON MÉTALLIQUES

- POTASSE : production nationale inchangée en 1985 par rapport au niveau de 1963 ; importation du tiers des besoins globaux ;
- SOUFRE ET PYRITES : épuisement de Lacq ; renversement de notre position exportatrice ; importation en 1985 des deux tiers des besoins, ceci dans l'hypothèse du prolongement de la situation actuelle. On peut cependant penser que la désulfuration poussée des fuels livrés à la consommation aurait pour double avantage d'augmenter nos ressources en stock et de diminuer la pollution atmosphérique dans les zones de consommation ;
- PHOSPHATES : production inchangée, importations multipliées au moins par trois entre 1963 et 1985.

En définitive, il semble bien que l'économie française doive se préparer d'ici 1985 à une charge accrue dans sa balance des comptes du fait de ses besoins en substances minérales : alors que les importations représenteraient pour 1961 les deux cinquièmes, elles pourraient, en 1985, couvrir les quatre cinquièmes au moins de ces besoins ; elles seraient entre 1961 et 1985, multipliées environ par cinq (en francs 1961). L'économie européenne dans son ensemble se trouverait dans une situation analogue.

Il semble qu'il n'y aura aucune difficulté physique à se procurer ces ressources minérales importées, les réserves mondiales de chaque minéral apparaissant largement suffisantes (avec cependant une incertitude pour l'uranium, le plomb, le zinc). Par contre, une difficulté économique pourra naître dont il faut estimer la portée, à cause de cette source nouvelle, permanente et importante de déséquilibre pour le commerce extérieur français et européen. Il ne semble pas, par contre, qu'une élévation même notable du prix mondial des matières premières provoquée par l'apparition de raretés relatives soit à redouter beaucoup d'ici 1985 car la production minière ne représente qu'une faible part (4 à 5 %) de l'ensemble du produit mondial et en représentera une part de plus en plus faible, du fait que l'industrie se tourne vers des biens de plus en plus élaborés.

Enfin, une dépendance aussi grande à l'égard des ressources internationales ne pourra pas ne pas influencer l'orientation à long terme de la politique étrangère française et de la politique européenne.

L'EAU

L'eau a été considérée jusqu'à ces dernières années comme existant en quantités illimitées. Des raretés apparaissent aujourd'hui en divers points du territoire français du fait de l'urbanisation d'une part, du développement industriel d'autre part ; soit que le débit d'étiage des fleuves devienne globalement insuffisant dans certaines zones (région parisienne, Nord, Est, dès aujourd'hui ; régions de la Loire demain) ; soit que, pour un débit convenable, la pollution de l'eau la rende inutilisable.

Ce phénomène de rareté transforme la notion de prix de l'eau : jusqu'ici simple coût de transport, il va devenir le prix d'un volume de consommation, doublé du coût pour l'utilisateur de l'épuration de l'eau dont il a détruit la pureté.

Comment porter remède à une situation qui, sans des mesures énergiques, deviendrait catastrophique bien avant 1985 ?

Pour les agglomérations urbaines, au-delà de quelle consommation d'eau potable, c'est-à-dire de quelle taille d'agglomération, la distribution en régime continu par une seconde canalisation est-elle préférable à la distribution discontinue ? Il sera par ailleurs indispensable que les eaux usées des agglomérations soient épurées, tant d'ailleurs le long des fleuves qu'au bord de la mer.

En ce qui concerne les industries, l'obligation d'une épuration poussée diminuera les conflits d'implantation entre ensembles industriels et zones urbaines. Cependant l'épuration des eaux ne résoudra pas pour certaines régions le problème du débit d'étiage trop faible des rivières de l'amont, compte tenu en particulier des besoins ruraux (irrigation, élevage) et des besoins de navigation intérieure. En ce cas, il n'apparaîtra qu'une issue (hormis la modification encore problématique de la pluviosité locale) : l'appel à l'utilisation d'eau de mer désalinisée ; soit que les industries nouvelles et les déplacements nouveaux de population se portent vers les côtes ; soit que l'eau désalinisée soit transportée à l'intérieur, solution beaucoup plus coûteuse dans l'immédiat. Les études actuelles en matière de désalinisation de l'eau de mer concluent à un coût encore trop élevé. Il est probable qu'en 1985 ce coût aura baissé assez, compte tenu de la rareté croissante de l'eau, pour que le procédé soit utilisé, mais dans une mesure encore incertaine.

Il serait peut-être souhaitable, en définitive, d'appliquer ici le principe selon lequel chaque service doit être payé à son prix, ce qui permettrait de financer les grands travaux améliorant l'utilisation du potentiel d'eau, et de prélever des recettes sur cette utilisation, en distinguant selon que l'eau est consommée, chauffée, polluée, ou simplement employée comme support de transports divers.

L'AIR

Il serait apparu quelque peu fantaisiste, il y a seulement 10 ans, de classer l'air dans la rubrique des matières premières. En fait, s'il n'y a pas besoin d'insister sur le fait que ni la respiration humaine, ni celle des usines, ne risquent de parvenir à l'épuisement des ressources de l'atmosphère, il n'y a pas de différence de nature entre les deux constatations suivantes : le fer représente 5 %, l'aluminium 8 % de l'écorce terrestre ; la partie qui en est cependant utilisable et, pratiquement utilisée, du fait de l'exigence d'une teneur suffisante, ne représente qu'une part infime du potentiel, localisée en quelques points du globe. De même, l'air est universellement répandu, mais il n'est utile à l'homme qu'aux lieux où celui-ci vit et travaille, et l'homme semble accepter de vivre et de travailler en 1985 dans des zones très concentrées et très limitées du globe : les agglomérations urbaines.

La consommation d'air, sa destruction, sa pollution dans ces zones, commencent dès aujourd'hui à atteindre un taux inquiétant.

Les ressources en air des villes sont consommées par les industries et les particuliers. Une première mesure consisterait à élargir la zone de consommation en étalant les agglomérations, en les entrecoupant d'espaces verts régénérateurs, c'est-à-dire plus importants que des jardins publics. Une autre serait de séparer la consommation industrielle de celle des particuliers par un éloignement mesuré des zones industrielles. Une troisième consisterait à diminuer les taux de pollution existants, par l'adoption de mesures sévères et de dispositifs obligatoires tant pour les installations industrielles que pour les appareils des particuliers (chauffage, automobile). Une quatrième mesure serait d'encourager la substitution à nombre de procédés actuels, d'appareils qui suppriment la pollution, et d'inciter la recherche appliquée à la mise au point des techniques utiles.

A titre d'exemple, les moyens de développer la consommation courante d'énergie électrique à des coûts convenables permettraient d'améliorer notablement la qualité de l'air urbain.

Bien entendu, l'application de l'un ou l'autre de ces types de mesures réduit l'urgence des autres.

15

AGRICULTURE

D'ici 1985, la production agricole française sera probablement multipliée par deux, en valeur (1), tandis que sa composition sera modifiée.

La population active agricole sera probablement réduite de moitié.

Les structures de l'Agriculture en 1985 seront différentes des structures actuelles. L'Agriculture est aujourd'hui un secteur d'activité bien distinct des autres, les agriculteurs ont un genre de vie bien particulier. Une option se présente à nous : ou bien perpétuer cette séparation en cherchant à obtenir une parité de situation, ou bien faire en sorte que l'Agriculture ne soit plus une activité aussi différente des autres. Le Groupe a manifesté sa préférence pour cette deuxième solution tendant à une uniformisation des genres de vie, à un développement des contacts et des échanges avec les autres secteurs. Cette évolution paraît d'ailleurs possible.

PRODUCTION

ASPECTS TECHNIQUES ESSENTIELS POUVANT AVOIR UN EFFET D'ICI 1985 :

le problème de l'alimentation en eau des activités agricoles aura une importance primordiale en 1985,

(1) *A monnaie constante.*

l'augmentation, d'une part des aptitudes du milieu, d'autre part de l'adaptabilité des végétaux et des animaux aura pour effet d'estomper les différences régionales en termes physiques ; des avantages géographiques subsisteront cependant en termes économiques,

les rendements, à l'hectare et par tête, pourront probablement être améliorés dans une mesure assez large,

le progrès scientifique et technique se traduira de diverses façons :

- généralisation de l'organisation du travail et de la mécanisation des tâches aboutissant à une plus grande productivité, mais surtout à une libération de l'homme (durée du travail quotidien, repos de fin de semaine notamment) ; dans cet ordre d'idées, l'automatisation programmée de l'alimentation du bétail et de la traite peut être envisagée,
- apparition ou généralisation de techniques nouvelles : les cultures d'algues ou de micro-organismes pourront produire une part des aliments pour le bétail, les cultures sous plastique déroulé étendront à de plus grandes surfaces certains facteurs favorables des cultures sous serres, tout en ne nécessitant que des investissements moins lourds,
- les progrès de la génétique permettront d'obtenir systématiquement la naissance de jumeaux (bovins notamment)... etc.

LA RECHERCHE AGRONOMIQUE sera orientée essentiellement vers l'amélioration de la qualité, à l'exclusion des objectifs de quantité (le problème de surplus subsistera probablement).

ASPECTS ÉCONOMIQUES

La production agricole française assurera l'alimentation d'une population accrue (60 millions d'habitants en 1985, peu d'importations de produits agricoles) ayant un niveau de consommation augmenté (goûts différents orientés vers des produits variés, plus chers, plus élaborés, mieux conditionnés, mieux présentés, de qualité garantie),

mais la production agricole française contribuera probablement aussi à l'alimentation d'un certain nombre d'Européens, dont les goûts ne seront pas fondamentalement différents de ceux des Français,

nos produits pourraient aussi être destinés à l'alimentation de ressortissants de pays en voie de développement, relativement sous-alimentés,

la progression des débouchés extérieurs pose des problèmes d'ordre technique, économique, politique. Elle aura une influence directe sur la production :

EN QUANTITÉ : la production agricole française pourra être beaucoup plus importante si elle débouche sur les pays en voie de développement (1) ;

(1) *Les excédents de production agricole des pays développés peuvent trouver un débouché (vente ou don) dans les populations nombreuses sous-alimentées de certaines parties du globe. Mais l'intérêt de ces peuples exige probablement qu'ils développent leur propre agriculture, et l'apport extérieur pourra n'être que provisoire.*

EN QUALITÉ : la consommation des Européens et des Français aura une composition différente de celle des ressortissants des pays en voie de développement ; le rendement calorique à l'hectare de la production animale étant beaucoup plus faible que celui de la production végétale, une part de notre production, de blé pourrait, soit contribuer à la nourriture des peuples sous-alimentés, soit être utilisée pour la production de viande de bœuf, produit cher, destiné à la clientèle européenne de niveau de vie plus élevé.

L'agriculture française sera aussi orientée vers des produits non alimentaires :

- matières premières de la chimie (1) — les experts ne sont pas d'accord sur l'avenir possible de cette activité (les chances respectives des procédés de synthèse et des procédés d'extraction doivent être étudiées),
- produits destinés à la satisfaction des besoins d'une population ayant des revenus accrus et des loisirs plus importants : développement de l'équitation, progression de la vente des fleurs coupées, etc.

L'Agriculture contribuera enfin à l'équilibre de la vie humaine en participant au développement des loisirs. Elle mettra à la disposition de la population des parcs nationaux, des forêts silencieuses, des pistes de ski, des terrains de camping, des espaces de détente.

Si la production agricole française double d'ici 1985, la part de cette branche dans la production nationale sera en régression.

LA POPULATION AGRICOLE

La population active agricole serait réduite de moitié d'ici 1985. Cette perspective peut être retenue si l'on tient compte des considérations suivantes :

- le rythme actuel des départs est très rapide : plus de 150 000 personnes quittent l'agriculture chaque année,
- la structure par âge de la population agricole actuelle montre l'importance des classes les plus âgées,
- le développement récent de la scolarisation en milieu rural oriente un nombre croissant de jeunes vers d'autres activités.
- la proportion d'agriculteurs à laquelle on aboutit en 1985 est encore supérieure à celle que l'on observe actuellement aux Etats-Unis, où la régression se poursuit.

Il est important de noter que l'exode rural n'est pas organisé en dépit de son importance numérique, peut-être parce que le phénomène est diffus sur l'ensemble du Territoire et difficile à appréhender.

(1) Industries de transformation des productions végétales et animales. Exemple : pâte à papier.

Dans certaines régions où la part de la population active agricole est importante, la réduction prévisible du nombre d'agriculteurs posera un problème difficile.

L'exode ne sera possible que si les partants peuvent être accueillis, d'une part par les autres branches d'activité (créations d'emplois industriels et tertiaires), d'autre part dans leur nouveau cadre de vie (construction de logements dans les agglomérations notamment).

Tandis que certains partent, il faut organiser la profession pour ceux qui restent. Les conditions d'existence des agriculteurs auront tendance à se rapprocher de celles des autres travailleurs, salaires, durée du travail, congés, retraites, logement, culture, accès aux distractions, aux loisirs. Cette évolution doit être encouragée : ce n'est qu'à cette condition que de jeunes agriculteurs dynamiques et leurs épouses consentiront à travailler dans ce secteur. Pour que la productivité puisse croître au rythme prévu, il faut en effet que l'agriculture cesse d'être un secteur refuge, il faut qu'on choisisse la profession d'agriculteur comme une autre.

La réduction des effectifs agricoles diminuera l'influence électorale directe de cette catégorie de population. Mais une symbiose plus grande entre milieux urbains et ruraux tendra à confondre les intérêts des uns et des autres.

ENSEIGNEMENT ET FORMATION

Pour permettre les progrès de productivité attendus en agriculture, il est nécessaire de former les cadres de l'Agriculture de demain :

- en qualité : personnel de recherche (docteurs, ingénieurs...) et personnel de gestion (économistes, ingénieurs...),
- et en quantité.

La formation des jeunes est importante, mais la formation des adultes doit retenir toute notre attention. Les méthodes de formation des adultes ruraux sont à mettre au point.

En ce qui concerne la formation générale il est nécessaire d'éviter la ségrégation du rural : la formation générale des fils d'agriculteurs doit être la même que celle des enfants citadins ; en raison de la régression des effectifs agricoles, l'enseignement technique doit être accessible aux enfants des campagnes en grand nombre.

LES STRUCTURES

La plus grande part de la production sera assurée, transformée et vendue en 1985 par un petit nombre d'unités intégrées.

Mais :

- le développement des loisirs entraînera un accroissement de l'horticulture de détente,

- un réseau non intégré d'agriculture de subsistance existera (agriculture folklorique, retraités, mais surtout alternance tourisme-agriculture),
- au voisinage des concentrations de population, des microrentes de situation existeront, justifiant l'activité de petites unités rentables.

Les unités intégrées (régionales, nationales, voire internationales) seront caractérisées par :

- la division du travail entre diverses cellules d'activité,
- la spécialisation de chacune de ces cellules.

Ces unités ne se contenteront pas de produire, elles transformeront leurs produits et les mettront à la disposition du consommateur sous une forme élaborée (emballage, présentation, conserves...).

L'évolution vers une structure intégrée se heurte aux problèmes suivants :

- morcellement et manque de fluidité foncière,
- besoins de financement et manque de crédits à long terme (il est nécessaire parmi les investissements de distinguer ceux qui correspondent à des achats d'équipements : machines, silos de stockage, canaux d'irrigation, bureaux... de ceux qui correspondent à des transferts immobiliers : une priorité devrait être donnée à la première catégorie d'investissements dans la mesure où d'autres solutions peuvent être envisagées pour la deuxième catégorie),
- manque de dynamisme des agriculteurs en place,
- niveau des prix (il y aura encore des fluctuations en 1985).

L'agriculture deviendra une activité de plus en plus lourde par la masse des investissements qu'il sera nécessaire de mobiliser. Le manque de capitaux des agriculteurs fera-t-il que l'agriculture passera aux mains d'industriels, comme on a pu le constater récemment pour certaines productions ? Ce problème perdra de sa signification dans la mesure où l'agriculteur n'aura plus le sentiment de vivre dans un monde à part, dans la mesure où l'agriculture deviendra une branche d'activité comparable aux autres.

L'organisation de structures nouvelles doit permettre :

- la participation à tous les niveaux ;
- la promotion sociale (inexistante actuellement).

D'une manière générale, il faut insister sur la nécessité d'éviter la ségrégation du rural. La gestion d'un corps isolé en régression pose des problèmes délicats : sécurité sociale, retraite, enseignement, conversions, dynamisme des restants, etc.

OCCUPATION DU SOL

La progression des rendements à l'hectare permettra de libérer des étendues notables au profit des espaces de loisirs et de détente (forêts notamment).

L'agriculture sera de plus en plus enserrée dans l'armature urbaine. Un plus grand nombre de travailleurs agricoles vivra en ville, tandis que certains travailleurs urbains habiteront à la campagne.

En matière de régionalisation des investissements et des productions, les avantages techniques s'estomperont, les différences économiques subsisteront. On pourra produire ce que l'on veut n'importe où mais pas au même prix. Un arbitrage entre coût de production, coût de transport sera fait, dans lequel on tiendra compte des aptitudes des hommes et de la position par rapport au marché. Mais le problème de la répartition optimale des investissements et des productions ne sera pas totalement résolu en 1985.



En résumé, un certain nombre de points doivent retenir notre attention et orienter nos décisions à moyen terme.

En matière de production, une étude de marché sur le plan national et international paraît fondamentale pour aboutir à une orientation convenable de nos moyens, conduisant à une situation compétitive.

L'exode rural pose des problèmes dans certaines régions. Cet exode souhaitable n'est possible qu'à condition que l'accueil des partants soit prévu (dans les autres professions, dans les villes), il doit permettre une réorganisation de la profession tendant vers une plus grande symbiose avec les autres formes d'activité. Une certaine mobilité d'emploi entre agriculture et industrie devrait pouvoir exister dans les deux sens, tandis que les genres de vie et les conditions d'existence seraient presque semblables.

Il est nécessaire d'éviter la ségrégation du rural. Ceci est particulièrement vrai en matière d'enseignement. On crée actuellement des lycées agricoles dont les méthodes et les structures sont adaptées à l'hypothèse erronée d'une population rurale stable. L'enseignement général à la disposition des fils d'agriculteurs doit être le même que celui des fils de citadins. Il faut insister aussi sur la nécessité de former un nombre suffisant de cadres pour l'agriculture de demain (problème de la formation des adultes, notamment).

L'évolution des structures agricoles pose des problèmes de financement difficiles, en raison des sommes à mettre en œuvre. Des moyens importants sont dès maintenant consacrés à la transformation nécessaire des structures foncières. Il faut se demander s'il n'y a pas gaspillage dans la mesure où les équipements nécessitent eux aussi un investissement important et dans la mesure où le recours à d'autres solutions juridiques est possible.

Le mode de vie des hommes est très lié aux moyens de communications dont ils peuvent disposer ; peut-être encore plus qu'aujourd'hui, ces moyens auront-ils une part prépondérante dans l'aspect qu'aura notre société en 1985. Cette sorte d'ubiquité que confère à l'homme un niveau de vie élevé, l'amélioration du temps de non-travail résultant du remplacement d'un grand nombre d'activités contraignantes par des occupations de loisirs, le développement considérable des connaissances concernant l'acquisition, le traitement et l'utilisation des informations, l'extrême mobilité des hommes et des idées que nécessitera de plus en plus l'économie moderne, ne pourront en particulier être acquis dans les vingt prochaines années que si notre pays est doté de moyens de communications convenables, qu'il s'agisse du mode de transport des hommes ou des processus de transmission des informations.

LES MODES DE TRANSPORT

On peut, dès à présent, imaginer que les hommes seront de plus en plus exigeants en ce qui concerne les modes de transport dont ils pourront disposer. Et alors que la notion de distance est actuellement la plus utilisée pour traiter de ce sujet, c'est en fait une fonction du temps passé, du confort et du prix qui sera sans doute, et à juste titre, de plus en plus souvent mise en jeu dans l'avenir : qu'il soit possible d'aller d'un bureau grenoblois à un bureau parisien en deux heures, pour cent francs, dans un bon siège, et la vie de la province sera changée ; point n'est besoin de savoir quelle sera la part de l'avion de l'automobile ou de l'aérotrain là-dedans — ni de penser aux 600

kilomètres qui séparent les deux villes, et qui seront toujours 600 kilomètres.

On peut imaginer, par exemple, qu'en supposant un confort convenable — et indispensable — trois ordres de temps de voyage pourront être considérés :

- inférieur à une demi-heure, qui peut être accepté deux fois par jour (habitat - travail) ;
- inférieur à deux heures, qui peut être admis une fois par semaine ;
- de l'ordre d'une nuit, plus exceptionnel.

Le mode de vie des usagers ou l'aménagement du territoire pourront subir d'importantes variations en fonction des distances qu'il sera possible de parcourir dans ces temps, en fonction aussi de ce que cela coûtera. Il est donc indispensable de tenter l'évaluation technique et économique des améliorations que permet d'envisager le progrès. Parmi les sujets à examiner on trouvera par exemple :

- pour les voitures, les possibilités des piles à combustible, qui résoudraient partiellement le problème de la pollution atmosphérique et, plus complètement, celui du bruit de la circulation ;
- pour les transports en commun, l'aérotrain, qui pourrait permettre la liaison entre deux villes à des vitesses supérieures à 300 km/heure, dans un excellent confort et avec une pénétration facile dans le milieu urbain ;
- pour les transports par air, les possibilités de l'avion à décollage court et de l'hélicoptère.

On remarquera que des progrès généraux pourront être réalisés dans tous les cas, d'une part dans le domaine du confort, du fait d'une qualité améliorée des matériaux, d'autre part dans le domaine de la sécurité, en raison de même des progrès des matériaux, et aussi de ceux accomplis par l'électronique. Enfin, le problème de la réservation des places devrait avoir perdu son aspect contraignant, grâce aux progrès du traitement et de la transmission des informations.

LA TRANSMISSION DES INFORMATIONS

Cette transmission des informations devrait faire d'ici vingt ans des progrès plus spectaculaires encore que le transport des personnes, et qui auront une influence au moins aussi grande sur les modes de vie.

Les modes classiques, tels que le téléphone, se seront eux-mêmes modifiés, leur usage étant devenu plus sûr, plus agréable, et surtout plus répandu : le niveau de vie des Français en 1985 ne s'accommoderait sans doute pas de l'absence du téléphone. De même, l'usage du télex sera certainement devenu très courant. Mais plus nouvelle sera la possibilité — grâce, en particulier, à la découverte de la lumière cohérente (1) — de transmettre un grand nombre de voies de télévision

(1) *Laser*.

d'un point à l'autre du territoire ; ainsi pourront être tenues des conférences en « multiplex télévisé » qui ne nécessiteront pas la présence physique des participants, évitant ainsi, dans beaucoup de cas, des déplacements fastidieux. De tels processus pourront d'ailleurs être utilisés, non seulement dans les liaisons entre villes, mais à l'intérieur même d'une agglomération importante, ce qui réduirait d'autant les problèmes de circulation.

Les possibilités des transmissions par satellites auront des effets d'un autre ordre — économiques certes, mais aussi politiques. La grande facilité de communication entre pays éloignés qui en résultera abolira d'une manière nouvelle les distances : mais ce seront les possibilités offertes à la télévision qui auront peut-être les conséquences les plus importantes, tant pourra être grande sur le comportement des hommes la possibilité de voir à chaque instant ce qui se passe en n'importe quel point du globe.

Enfin, le développement que l'on peut prévoir du traitement des informations par les machines électroniques nécessitera certainement que le pays se couvre d'un dense réseau permettant la transmission de ces informations. Il pourra s'agir aussi bien de la commande centralisée de productions intégrées dont les éléments se répartiront sur tout le territoire, que de la solution de certains problèmes qui deviendraient inextricables avec les moyens actuels, tels par exemple que la réservation des places.

LE TRANSPORT DES MARCHANDISES

Quant au transport des marchandises, certaines innovations techniques telles que les transports par pipe-lines, ou la manutention de structures légères par hélicoptère en modifieront l'aspect — peut-être moins tout de même que dans les cas précédents. Et c'est plutôt par le biais d'une coordination mieux assurée entre les divers modes de transport (air, rail, route, eau) que les progrès les plus substantiels — aidés peut-être par les machines à traiter l'information — pourraient être réalisés.



L'importance de ces problèmes de communications est extrême aussi bien pour le confort des usagers que pour la mobilité des hommes et des idées, si nécessaire au développement économique. L'inconvénient en est le coût, et ce ne sera pas là un des moindres aspects du difficile équilibre à réaliser entre la consommation privée et les dépenses collectives.

ANNEXES

TABLEAUX STATISTIQUES

ESQUISSE DE CROISSANCE SUR L'ÉCONOMIE FRANÇAISE EN 1985

INSEE DÉCEMBRE 1962 (Résumé)

I. — HYPOTHESES

	Valeur en milliers		Rapport 85/60 en %	Taux de crois- sance annuel en %
	1960	1985		
Population totale (1).....	45.780	57.350	125	0,9
Population active (2)	19.110	21.950	115	0,55
Taux d'Activité	41,7 %	38,3 %		

- (1) Compte tenu des hypothèses suivantes :
 — immigration nette 80.000/an
 — rapatriements 1.150.000 personnes de 60 à 85
- (2) Compte tenu des hypothèses suivantes :
 — durée du travail 40 h. par semaine en 1985
 — congés payés 1 mois en 1985
 — âge limite de scolarisation 18 ans en 1985.

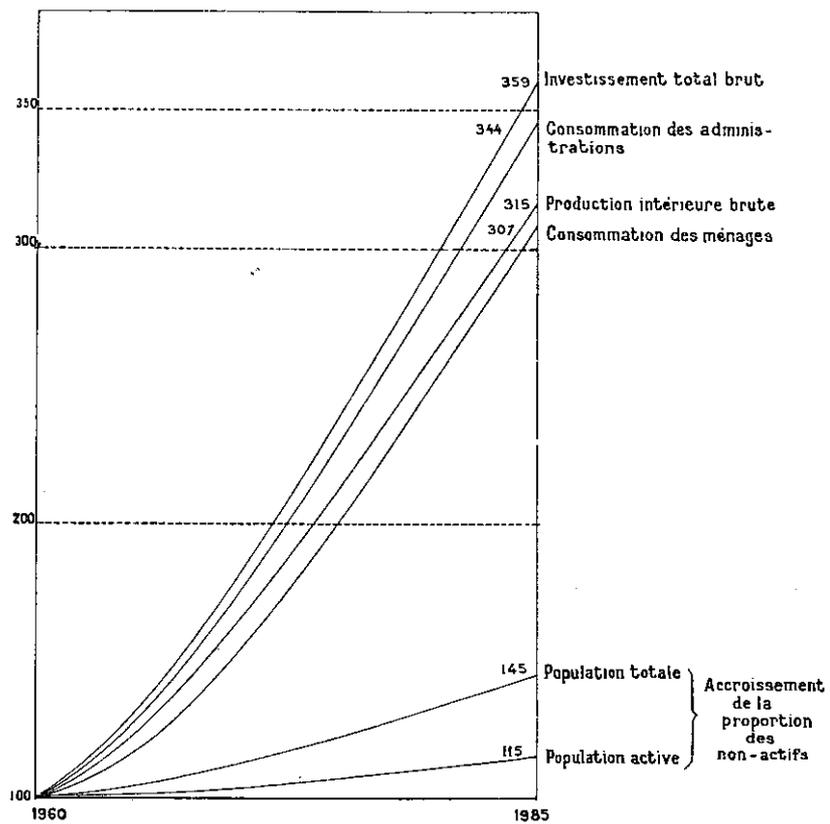
PRODUCTIVITÉ (3)	Taux de croissance annuel moyen (4)
Agriculture	4,7 %
Industrie	4,2 %
Commerce	3,3 %

- (3) Productivité : par homme et par an
 (4) Compte tenu de la diminution de la durée du travail

Logements construits en 60 : 325 000 Logements construits en 85 : 500 000
--

HYPOTHESES DE CROISSANCE

(Indice 100 en 1960)



II. — RESULTATS (1)

VALEUR AJOUTÉE PAR SECTEUR	Valeur en Milliards de NF 1959		Rapport 85/60 en %	Taux annuel de croissance en %
	1960	1985		
Agriculture	26	44	167	2,1
Industrie	151	495	327	4,9
Services et Commerces	67	231	346	5,1
Production Intérieure Brute	244	770	315	4,7
dont :				
Consommation des ménages	170	523	307	4,6
Consommation des administrations	12	40	344	5,1
Consommation des institutions financières	1	5	433	6,0
Investissement Brut	49	176	359	5,2
Variation de stocks	6	10	178	2,3
Solde extérieur	6	15	252	3,8

(1) Nomenclature INSSE

La consommation par tête est multipliée par 2,5 de 1960 à 1985. La structure de la consommation des ménages évolue de la façon suivante :

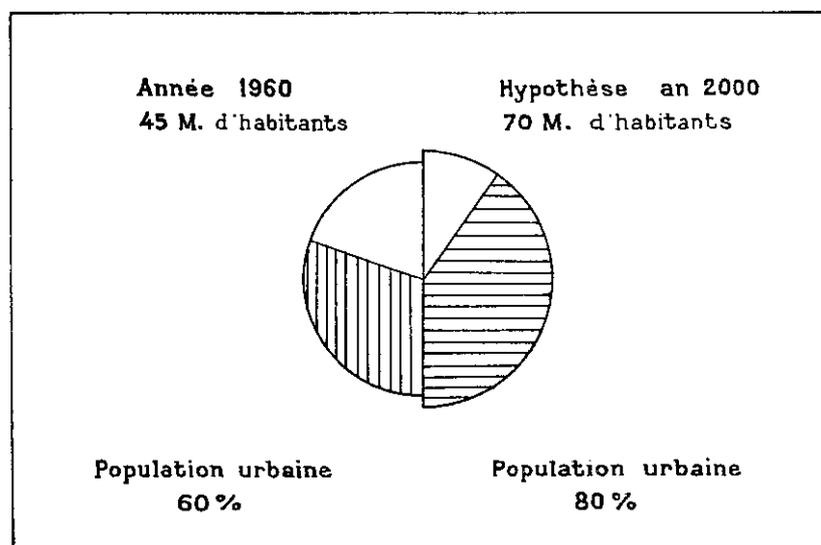
PRODUITS	1960	1985
Alimentaires	39,4	24,7
Industries	38,6	46,6
Services	22,0	28,7
	100	100

POPULATION ACTIVE PAR SECTEUR	Effectifs (milliers)		Rapport 85/60 en %	Taux annuel de croissance en %
	1960	1985		
Agriculture	4.470	2.370	53	-2,5
Industrie	8.215	9.620	117	0,6
Services et Commerces	3.945	6.050	153	1,7
Total branches	16.630	18.040	108	0,3
Administrations, } Institutions } Financières } Domestiques }	2.480	3.910	158	1,8
Population active pourvue d'un emploi	19.110	21.950	115	0,55

EVALUATION DE LA POPULATION DE LA REGION DE PARIS
VERS 2000.

	1962	2000 Hypothèse n° 1	2000 Hypothèse n° 2
France (a)	46,2	70	65
Population urbaine (b)	28,7	55	50
Rapport (b)/(a)	62 %	80 %	75 %
Région de Paris (c)	8,5	16	12
Rapport (c)/(b)	29,5 %	29 %	24 %

POPULATION FRANÇAISE.



ORDRE DE GRANDEUR DES QUALIFICATIONS DESIRABLES.

	En 1975 (en milliers)	
a — Niveaux 1 et 2 (1)	3.000	13,5 %
b — Niveaux 3 et 4	6.000	27 %
c — Niveau 5	9.000	40,5 %
d — Niveau 6	4.000	19 %
	<hr/>	<hr/>
	22.000	100

VARIANTE MINIMA DU TABLEAU PRECEDENT.

a — Niveaux 1 et 2	3.000	13,5 %
b — Niveaux 3 et 4	5.000	22,5 %
c — Niveau 5	10.000	45 %
d — Niveau 6	4.000	19 %
	<hr/>	<hr/>
	22.000	100

(1)

1. Personnel de très haute qualification désirable, correspondant à des études universitaires ou autres dépassant d'au moins une année le niveau d'une licence d'enseignement complète. Ce personnel est celui qui assume des fonctions directoriales complexes et à grande responsabilité, des fonctions d'organismes, d'administrateurs, d'ingénieurs ou de professeurs nécessitant des connaissances très approfondies de domaines vastes et difficiles. (Ce niveau de qualification est celui qui est atteint par les jeunes gens ayant au minimum fait 10 années d'études après la fin du cycle d'observation ; mais il peut être atteint de toute autre manière).

2. Personnel de haute qualification désirable, correspondant au niveau d'une licence universitaire. Ce personnel est celui qui occupe les fonctions nécessitant une connaissance sérieuse de domaines difficiles. Cette catégorie comprend les ingénieurs diplômés en France. (9 années d'études au minimum après le cycle d'observation).

3. Techniciens et administrateurs, occupant des fonctions d'ingénieurs ou de cadres, nécessitant une bonne connaissance dans des domaines relativement limités. Leur qualification désirable du point de vue de la culture universitaire correspond à celui qui est atteint après deux années postérieures au baccalauréat, et à la rigueur une seule année, soit 6 ou, plus généralement, 7 années après la fin du cycle d'observation. Mais, comme on l'a dit plus haut, ce même niveau de qualification peut être atteint de toute autre manière.

4. Maîtrise. La qualification désirable en 1975 pour ces agents est équivalente à celle que donnent en moyenne 5 années d'études après la fin du cycle d'observation (même observation que ci-dessus pour les formations acquises en dehors de la scolarité).

5. Travailleurs qualifiés (ouvriers et employés, ayant bénéficié d'une formation 3 à 4 ans après la fin du cycle d'observation, ou ayant acquis de quelque manière que ce soit une qualification équivalente).

6. Travailleurs non qualifiés (ouvriers spécialisés dont l'apprentissage est inférieur ou égal à un an manœuvres).

APPROCHE ANALYTIQUE

Perspective de répartition de la population française par grand niveau de qualification en 1975

	1		2		3		4		5		6		Total en milliers
	en %	en milliers											
Eau, gaz, électricité, pétrole	6,0	13	7	15	12	26	32	70	40	89	3	7	220
Industries extractives	3,2	15	3,9	18	4,5	21	6,3	29	39,0	179	43,1	198	460
Première transformation des métaux	1,7	10	2,0	12	8,9	51	12,0	70	36,8	213	36,6	224	580
Industries mécaniques et électriques	4,1	71	5,0	87	11,6	202	14,3	249	32,6	567	32,4	564	1.740
Matériaux de construction, verre	3,2	9	3,9	11	5,5	15	8,4	24	38,3	107	40,7	114	280
Bâtiment et Travaux Publics	3,2	54	3,9	78	6,6	132	7,3	146	37,2	744	41,8	836	2.000
Chimie, caoutchouc	4,75	21	5,75	26	11,4	51	18,5	83	32,8	148	26,8	121	450
Industries agricoles et alimentaires	2,8	20	3,4	24	5,1	36	12,6	88	39,5	277	36,6	255	700
Textiles	2,8	15	3,4	19	6,0	33	9,8	54	38,3	211	39,7	218	550
Habillement	2,4	10	2,9	12	2,2	9	6,5	27	41,8	176	44,8	186	420
Cuir	2,8	7	3,4	9	2,9	7	6,2	15	40,8	102	43,9	110	250
Bois	3,3	10	4,0	12	5,0	15	8,1	24	38,7	116	40,9	123	300
Papier, Polygraphie	5,7	21	6,9	25	5,4	20	12,0	45	36,7	136	33,3	123	370
Industries diverses	3,8	12	4,7	15	5,6	17	10,2	32	37,9	117	37,8	117	310
Ensemble de l'Industrie	3,5	298	4,2	363	7,3	635	11,1	956	36,9	3.182	37,0	3.196	8.630
Transports	4,9	59	5,9	71	7,9	95	18,7	224	35,8	430	26,8	321	1.200
Commerces	5,5	137	6,7	168	5,9	148	32,4	810	38,5	962	11	275	2.500
Banques, Assurances	7,6	19	9,2	23	12,8	32	38,9	97	31,2	78	0,3	1	250
Professions libérales	8,0	252	9,7	306	7,2	227	30,5	961	35,2	1.109	9,4	296	3.150
Administration	8,4	189	10,1	227	20	450	31,5	709	23,4	527	6,6	149	2.250
Services domestiques	—	—	—	—	—	—	—	—	50	175	50	175	350
Ensemble « Tertiaires »	6,8	656	8,2	795	9,8	952	28,9	2.801	33,8	3.281	12,5	1.217	9.700
Activités non agricoles	5,2	954	6,3	1.158	8,7	1.587	20,5	3.757	35,2	6.463	24,1	4.413	18.330
Agriculture	0,5	17	0,5	17	0,5	17	0,5	17	75	2.620	23	812	3.500
Ensemble de la population		971		1.175		1.604		3.774		9.083		5.225	21.830

ÉVOLUTION DE LA CONSOMATION DES MÉNAGES DE 1960 À 1985

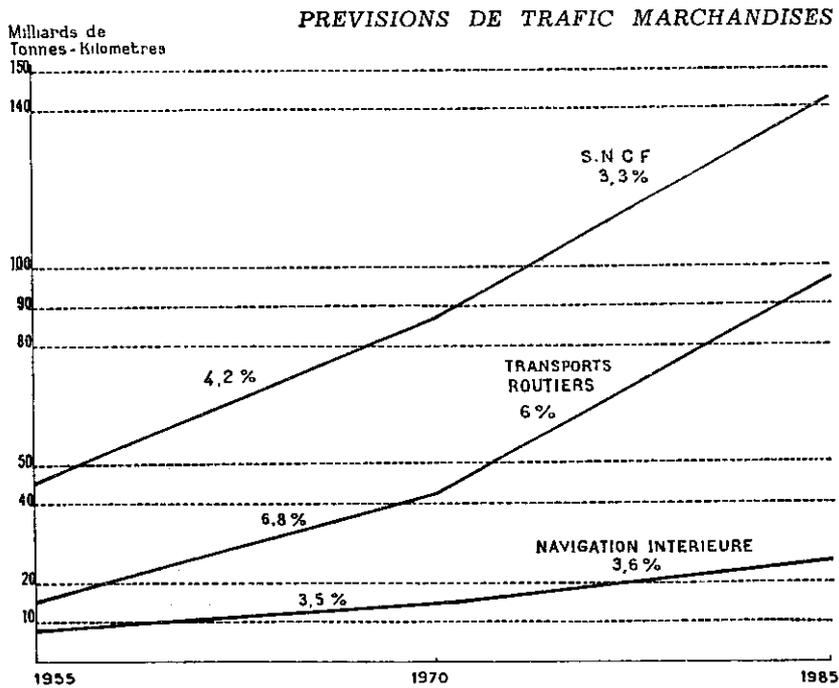
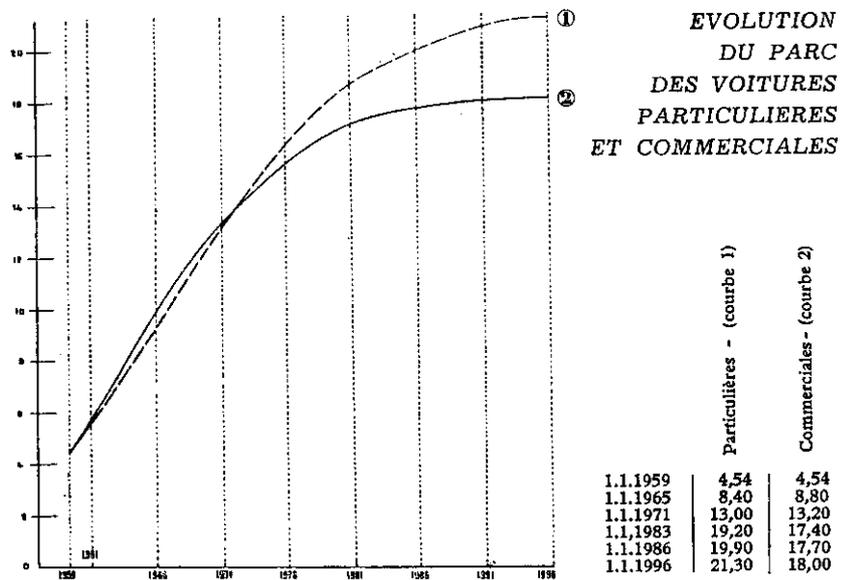
Unité : millions de NF 1960

Nomenclature des fonctions	1960		1985		Accroissement en volume global	Accroissement en volume par an	Accroissement par tête et par an	Elasticité apparente
	Montant	Coefficient budgétaire	Montant	Coefficient budgétaire				
1 — Alimentation	67.340	36,8	123.650	21,7	183,6	2,45	1,55	0,42
2 — Habillement	22.313	12,2	56.980	10,0	255,4	3,8	2,7	0,7
3 — Habitation	30.062	16,4	109.400	19,2	363,9	5,3	4,4	1,2
4 — Hygiène et santé	18.145	9,9	86.610	15,2	477,3	6,4	5,5	1,5
5 — Transports et télécommunications	14.253	7,8	73.500	12,9	515,7	6,8	5,9	1,6
6 — Culture et Loisirs	14.506	8,0	64.960	11,4	447,8	6,2	5,3	1,4
7 — Hôtel, café, restaurant et divers	16.302	8,9	54.700	9,6	335,4	5,0	4,1	1,1
Ensemble	132.921	100,0	569.800	100,0	311,5	4,6	3,7	1,0

EVOLUTION DE LA STRUCTURE DE LA CONSOMMATION
DES MENAGES DE 1950 A 1985

(Coefficients budgétaires — aux prix 1960)

Nomenclature des fonctions	1950	1960	1970 Esquisse E2	1985
1 — Alimentation	41,5	36,8	28,9	21,7
2 — Habillement	12,2	12,2	12,1	10,0
Vêtements	10,2	10,3	10,4	
Chaussures	2,0	1,9	1,7	
3 — Habitation		16,4	17,7	19,2
Logement	15,5	5,8	6,2	
Équipement du logement	6,3	5,8	6,6	
dont appareils ménagers	4,1	(1,7)	(2,0)	
Énergie	(0,7)	3,8	4,0	
Produits d'entretien	5,1	1,0	0,9	
4 — Hygiène et santé	8,1	9,9	12,9	15,2
Hygiène et soins personnels	1,6	1,7	1,8	
Consommation médicale	6,5	8,2	11,1	
5 — Transports et télécommunications	6,0	7,8	10,2	12,9
Achats de véhicules individuels	1,0	2,1	3,1	
Utilisation de véhicules individuels	2,0	3,2	4,9	
Transports collectifs et télécommunications	3,0	2,5	2,2	
6 — Culture et loisirs	7,3	8,0	9,1	11,4
Enseignement, spectacles, éditions, jeux	4,6	4,9	5,5	
Achats d'appareils radio, T.V., photo	0,5	1,1	1,9	
Tabacs et allumettes	2,2	2,0	1,7	
7 — Hôtels, cafés, restaurants et divers	9,4	8,9	9,1	9,6
Hôtels, cafés, restaurants, cantines	7,0	6,7	6,9	
Divers	2,4	2,2	2,2	
Ensemble	100	100	100	100
Indice du volume global de la consommation (1960 = 100)	65,8	100	169,0	311,5



PRÉVISIONS POUR 1985

Actifs ayant un emploi

Branches S.E.E.F. - INSEE	FRANCE-EST (1)		FRANCE-OUEST (1)		RÉGION PARISIENNE (1)		FRANCE ENTIÈRE	
	en milliers	en %	en milliers	en %	en milliers	en %	en milliers	en %
Agriculture et forêts.....	891,0	37,6	1.435,0	60,5	44,0	1,9	2.370,0	
Industries agricoles et alimentaires	284,0	45,4	247,0	39,5	94,0	15,1	625,0	
Energie	154,9	52,6	76,9	26,1	62,7	21,3	294,5	
Matériaux de construction	112,7	51,2	78,0	35,5	29,3	13,3	220,0	
Verre	42,5	61,6	15,6	22,6	10,9	15,8	69,0	
Minerais de fer, sidérurgie.....	193,1	81,4	33,7	14,2	10,5	4,4	237,3	
Minerais et métaux non ferreux	13,9	43,4	11,4	35,7	6,7	20,9	32,0	
Prémière transformation et travail des métaux	328,1	59,6	117,0	21,3	104,9	19,1	550,0	
Machines et appareils mécaniques	431,0	49,4	201,0	23,1	240,0	27,5	872,0	
Machines et appareils électriques	230,9	36,1	220,4	34,4	188,7	29,5	640,0	
Automobiles et cycles	103,2	29,0	84,2	23,6	168,6	47,4	356,0	
Constructions navales, aéronautiques, armement	63,0	23,4	154,0	57,2	52,0	19,4	269,0	
Industries chimiques, caoutchouc	186,5	43,4	125,5	29,2	113,0	27,4	430,0	
Textiles, habillement, cuirs.....	502,8	51,4	330,1	33,8	145,1	14,8	978,0	
Bois	127,2	46,6	107,6	39,5	38,0	13,9	272,8	
Pâtes papier, cartons	135,7	55,4	79,1	32,3	30,0	12,3	244,8	
Presse et éditions	71,6	26,5	56,7	21,0	141,7	52,5	270,0	
Transformation matières plastiques et industries diverses	123,2	28,9	184,9	43,3	118,9	27,8	427,0	
Bâtiments et Travaux Publics	789,9	45,1	632,0	36,1	328,1	18,7	1.750,0	
Transports	362,0	45,9	204,6	25,9	223,0	28,2	789,6	
Télécommunications	129,5	37,6	122,8	35,6	92,2	26,8	344,5	
Services	1.306,5	37,3	1.139,6	32,5	1.060,2	30,2	3.506,3	
Commerces	1.035,0	42,8	805,0	33,3	580,0	23,9	2.420,0	
Institutions financières	117,6	32,4	93,4	25,8	151,7	41,8	362,7	
Administrations	1.310,0	42,2	1.140,0	36,8	650,0	21,0	3.100,0	
Services domestiques	178,5	35,7	188,6	37,7	132,9	26,6	500	
Hors économie	0		0		0		0	
Ensemble des activités	9.224,3	42,1	7.884,1	36,0	4.822,1	22,0	21.930,5	
Agriculture	891,0	37,6	1.435,0	60,5	44,0	1,9	2.370,0	
Industrie	4.385,7	45,3	3.082,5	31,9	2.203,3	22,8	9.671,5	
Services domestiques et hors économie	3.947,6	39,9	3.366,6	34,1	2.574,8	26,0	9.889,0	

(1) Voir page 155.

VARIATIONS 1962-1985

Actifs ayant un emploi

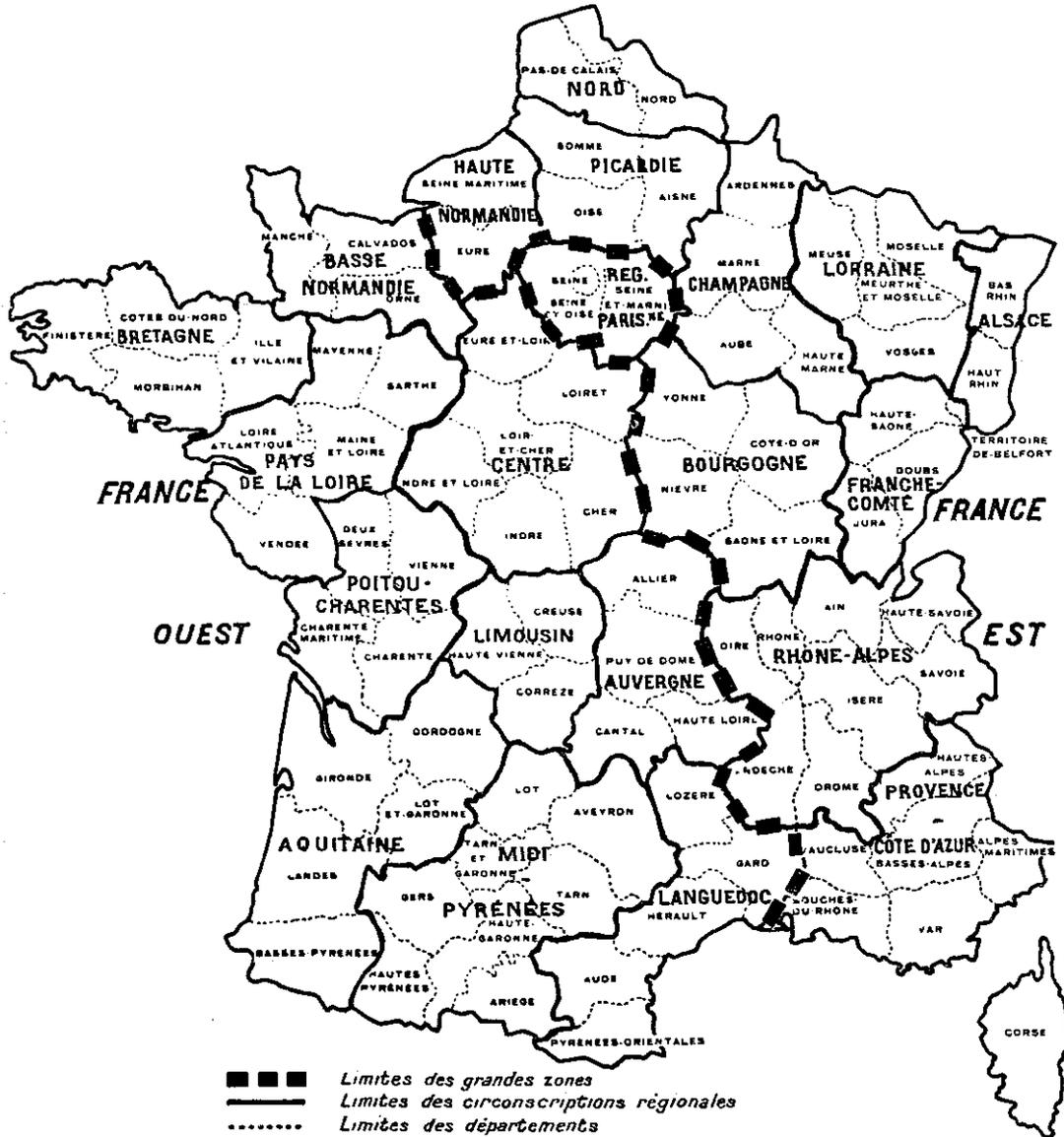
Branches S.E.E.F. - INSEE	DIFFÉRENCE 1985-1962 EN MILLIERS				FRANCE ENTIERE
	Rapport 198: 196:	FRANCE-EST (1)	FRANCE-OUEST (1)	RÉGION PARISIENNE (1)	
Agriculture et forêts	0,6	- 348,8	- 1.031,6	- 17,5	- 1.397,9
Industries agricoles et alimentaires	0,9	+ 1,0	+ 1,1	- 3,9	- 1,8
Energie	0,7	- 113,8	- 5,1	+ 2,0	- 116,9
Matériaux de construction	1,1	+ 9,7	+ 8,5	+ 4,1	+ 22,3
Verre	1,2	+ 6,3	+ 7,8	- 4,0	+ 10,1
Minéral de fer, sidérurgie	0,9	- 20,0	+ 4,0	0	- 16,0
Minerais et métaux non ferreux	1,0	- 2,0	+ 2,0	0	0
Première transformation et travail des métaux	1,3	+ 84,4	+ 44,5	0	+ 128,9
Machines et appareils mécaniques	1,4	+ 126,6	+ 110,7	+ 18,2	+ 255,6
Machines et appareils électriques	2,0	+ 116,5	+ 173,0	+ 30,0	+ 319,5
Automobiles et cycles	1,2	+ 11,6	+ 43,8	0	+ 55,4
Constructions navales, aéronautiques, armement	1,5	+ 10,0	+ 76,3	- 0,6	+ 85,7
Industries chimiques et caoutchouc	1,2	+ 32,3	+ 30,0	0	+ 62,3
Textiles, habillement, cuirs	0,9	- 166,9	+ 55,0	- 16,0	- 127,9
Bois	0,9	- 3,0	- 2,0	- 5,0	- 10,0
Pâtes papiers et cartons	2,0	+ 73,0	+ 50,0	0	+ 123,0
Presse, édition	1,3	+ 14,0	+ 18,6	+ 33,8	+ 66,4
Transformation matières plastiques et Industries diverses	2,5	+ 50,1	+ 157,1	+ 48,2	+ 255,4
Bâtiment et Travaux Publics	1,1	+ 93,7	+ 78,8	+ 38,6	+ 211,1
Transports	1,03	+ 12,0	+ 10,0	+ 3,0	+ 25,0
Télécommunications	1,2	+ 23,0	+ 18,0	+ 9,0	+ 50,0
Services	1,7	+ 510,0	+ 510,0	+ 420,0	+ 1.440,0
Commerces	1,2	+ 196,2	+ 151,1	+ 123,1	+ 470,4
Institutions financières	1,4	+ 44,0	+ 37,0	+ 19,0	+ 100,0
Administrations	1,5	+ 484,4	+ 410,2	+ 178,5	+ 1.073,1
Services domestiques	0,9	- 2,0	- 2,4	- 2,0	- 6,4
Hors économie	0	- 3,5	- 0,2	- 3,4	- 7,1
Ensemble des activités	1,2	+ 1.238,8	+ 956,2	+ 875,1	+ 3.070,1
Agriculture	0,6	- 348,8	- 1.031,6	- 17,5	- 1.397,9
Industries	1,2	+ 358,5	+ 882,1	+ 157,4	+ 1.398,0
Services domestiques et hors économie	1,4	+ 1.229,1	+ 1.105,7	+ 735,2	+ 3.070,0

(1) Voir page 155.

LOGEMENTS A CONSTRUIRE A MOYEN TERME (1980 et 1985)

	1980	1985
1. — En raison de la croissance démographique		
55 millions d'habitants en 1980	2.500.000	
58 à 60 millions d'habitants en 1985		3.000.000
2. — Conséquences de la concentration urbaine	500.000	600.000
3. — Remplacement des logements inadaptés		
a) — Élimination du surpeuplement		
en 1963 — 930.000 logements en surpeuplement critique		
1.080.000 — d* —		
Provisoirement admis	1.000.000	1.000.000
b) — Élimination des taudis		
En 1963 sur 12 millions de logements urbains		
— 2 millions n'ont pas l'eau		
— 2 millions n'ont pas de W.C.		
— 8 millions n'ont pas le service d'eau complet		
— 3 millions 1/2 ont moins de deux pièces		
En 1980 — 7 millions de logements auraient plus de 70 ans		
3 millions de logements auraient plus de 100 ans	4.000.000	5.000.000
4. — Résidences secondaires		
Compte tenu de l'utilisation des logements ruraux abandonnés	1.000.000	1.250.000
Total.....	9.000.000	10.850.000
Soit 480.000 logements par an dont 50.000 résidences secondaires.		

REGROUPEMENT DES CIRCONSCRIPTIONS D'ACTION REGIONALE
 EN TROIS ZONES ADOPTE PAR L'INSEE POUR LES ESQUISSES
 1970 ET 1985.



ACHEVÉ D'IMPRIMER LE 31 OCTOBRE 1964
SUR LES PRESSES
DE LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE D'IMPRIMERIE
10, RUE LOUISE-MICHEL – LEVALLOIS-PERRET (Seine)